

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI  
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS  
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE  
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente  
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU  
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 9 MAI 2014

VOLUME 197

**DANIELLE BERGERON et JEAN LAROSE**  
**Sténographes officiels**

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS  
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110  
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me PAUL CRÉPEAU

INTERVENANTS :

Me ÉRIC VALLIÈRES pour M. Guy Chevrette  
Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois  
Me MARIE-CLAUDE MICHON et Me SIMON LAROSE pour le  
Procureur général du Québec  
Me ALAIN TREMBLAY pour Québec solidaire  
Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la  
construction du Québec  
Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des  
constructeurs de routes et grands travaux du Québec  
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec  
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec  
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites  
criminelles et pénales

---

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES ENGAGEMENTS	4
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	6
GUY CHEVRETTE	
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	8
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ESTELLE TREMBLAY	167

---

LISTE DES ENGAGEMENTS

	PAGE
149E-74 : Engagement du témoin à déposer ses agendas personnels et ministériels pour les années 1999, 2000 et 2001	47
149E-75 : Engagement du témoin à déposer ses agendas des 12, 15 et 20 décembre 2000	177

---

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
149P-1668 : Liste des cocktails de financement pour les années 1996 à 2001 (Réponse à l'engagement 149E-73)	9
149P-1669 : Carte du lien routier de Saint-Donat vers Lac-Supérieur	21
149P-1670 : Article de La Presse eu 21 juillet 2000 - Le maire de St-Donat veut donner le nom de Chevrette à une route jugée inutile	104

149P-1671 :	Agenda - Semaine du 4 décembre au 10 décembre 2000	190
149P-1672 :	Analyse des contributions par parti politique provincial entre 1997 et 2012	190

---

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce neuvième (9e)  
2 jour du mois de mai,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Alors, bonjour à tous. Est-ce que les avocats  
8 peuvent s'identifier, je vous prie?

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 Oui. Alors, bon matin, Madame la Présidente. Paul  
11 Crépeau pour la Commission.

12 Me ÉRIC VALLIÈRES :

13 Éric Vallières, McMillan, pour monsieur Chevrette.

14 Me ESTELLE TREMBLAY :

15 Estelle Tremblay pour le Parti québécois. Bonjour.

16 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

17 Bonjour. Marie-Claude Michon pour le Procureur  
18 général du Québec.

19 Me SIMON LAROSE :

20 Bonjour. Simon Larose pour le Procureur général du  
21 Québec.

22 Me ALAIN TREMBLAY :

23 Bonjour. Alain Tremblay pour Québec solidaire.

24 Me MÉLISSA CHARLES :

25 Bonjour. Mélissa Charles pour l'Association de la

1 construction du Québec.

2 Me SIMON LAPLANTE :

3 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des  
4 constructeurs de routes et grands travaux du  
5 Québec.

6 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :

7 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du  
8 Québec.

9 Me FÉLIX RHÉAUME :

10 Bonjour à tous. Félix Rhéaume pour le Parti libéral  
11 du Québec.

12 Me PIERRE POULIN :

13 Et Pierre Poulin pour le Directeur des poursuites  
14 criminelles et pénales. Bonjour.

15 LA GREFFIÈRE :

16 Monsieur Chevrette, si vous voulez vous lever pour  
17 être assermenté.

18

19

20

---

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce neuvième (9e)  
2 jour du mois de mai,

3

4 A COMPARU :

5

6 GUY CHEVRETTE, retraité

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. **[1]** Alors, bonjour, Monsieur Chevrette.

12 R. Bonjour.

13 Q. **[2]** Madame Blanchette, avez-vous reçu le nouveau  
14 document de ce matin qui s'appelle « Cocktails de  
15 financement »? Alors, Madame la Présidente, à votre  
16 question, à votre suggestion hier, monsieur  
17 Chevrette nous a fait parvenir hier soir et ce  
18 matin, là, un document qui s'appelle « Cocktails de  
19 financement », si on peut le mettre à l'écran, à la  
20 demande d'engagement. Et c'est bien le document qui  
21 apparaît à l'écran, ça, Monsieur Chevrette?

22 R. Oui, Monsieur.

23 Q. **[3]** O.K. Et je comprends que c'est vous qui l'avez  
24 préparé?

25 R. J'ai préparé ça chez moi à partir de mes agendas et



1           ça a été tapé par mon filleul.

2           Q. **[4]** O.K. Alors, j'allais chercher, là, on voit  
3           qu'il y a des items comme au vingt-neuf (29) mars.  
4           Il y en a qui sont en italique, il y en a qui sont  
5           en caractères...

6           R. Bien, c'est déjà pas mal que ce soit écrit parce  
7           que, moi, j'aurais pas été capable de le faire.

8           Q. **[5]** O.K. Mais, ça n'a pas de signification  
9           profonde, là, tous...

10          R. Non. Bien, c'est la liste, oui.

11          Q. **[6]** C'est... c'est la liste et les... ceux qui  
12          apparaissent en italique n'ont pas de  
13          signification.

14          R. Pas de signification.

15          Q. **[7]** Merci, Monsieur Chevrette.

16          LA GREFFIÈRE :

17          Est-ce que je le cote?

18          Me PAUL CRÉPEAU :

19          Oui, c'était l'engagement E...

20          LA GREFFIÈRE :

21          C'était l'engagement E-73, alors ce sera 149P-1668.

22

23          149P-1668 : Liste des cocktails de financement  
24                                   pour les années 1996 à 2001 (Réponse à  
25                                   l'engagement 149E-73)

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Est-ce que c'est possible de défiler un peu le  
3 document? J'aimerais ça avoir les années suivantes.

4 Me PAUL CRÉPEAU :

5 On a... j'ai une copie papier, si vous voulez.

6 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

7 Oui.

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 J'en ai rien qu'une.

10 R. Vous remarquerez qu'il y a à la fois du PQ et du  
11 Bloc, comme j'ai dit hier, ça faisait une moyenne,  
12 j'ai dit de six hier, mais je les ai pas comptés  
13 pour les diviser.

14 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

15 Q. **[8]** Diriez-vous que lorsque vous étiez au ministère  
16 des Transports du Québec vous avez fait plus de  
17 cocktails de financement dans cette période-là?

18 R. C'est quatre-vingt-dix-huit (98), il faudrait que  
19 j'aie mon document de... des... la liste des  
20 cocktails, je vous le dirais. J'ai jamais remarqué  
21 ça, Monsieur.

22 Me PAUL CRÉPEAU :

23 Q. **[9]** Peut-être regarder les dates qui apparaissent  
24 en haut, là, ça commence...

25 R. Bon. En deux... remontez à quatre-vingt-dix-neuf

1 (99), là.

2 Q. **[10]** Jusqu'en haut. Oui.

3 R. En quatre-vingt-seize (96), il y en a deux puis  
4 Bourget... Bourget, c'est monsieur Camil Laurin;  
5 Daniel Doyer, c'est le comté de Matapédia; quatre-  
6 vingt-dix-sept (97), Saint-Jean-d'Iberville,  
7 Blainville, Saint-Hyacinthe. En quatre-vingt-dix-  
8 sept (97), j'étais pas encore ministre des  
9 Transports. Quatre-vingt-dix-huit (98), ça a  
10 continué; quatre-vingt-dix-neuf (99), j'en ai...  
11 j'en ai moins qu'avant.

12 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

13 Q. **[11]** En deux mille (2000), quand vous êtes... vous  
14 êtes ministre des Transports en deux mille (2000),  
15 et là vous en avez beaucoup. C'est l'année  
16 d'ailleurs où vous en avez le plus.

17 R. En deux mille (2000), j'ai deux, quatre, six,  
18 huit... mais si vous remarquez, il y a beaucoup de  
19 Bloc. Bloc québécois, Bloc... il y a quatre Bloc  
20 québécois dans ça, au moins.

21 Q. **[12]** Parce que (inaudible). Mais, est-ce que vous  
22 diriez que, comme ministre des Transports - comment  
23 je dirais - vous étiez plus populaire, vous attirez  
24 plus les gens dans les cocktails de financement,  
25 est-ce que vous diriez ça?

1 R. Non.

2 Q. **[13]** Et dans les années où vous étiez ministre?

3 R. Non. J'en ai refusé des cocktails, Monsieur, à la  
4 tonne parce que les gens... Il y avait eu un  
5 sondage, je me souviens pas quelle année, là, mais  
6 c'est vrai que j'étais dans les personnes en vue au  
7 parti, mais ça donnait pas... c'est pas une  
8 question du tout; c'est une question de demandes.  
9 C'est une question aussi de... d'un chum dans le  
10 comté qui voulait vraiment que j'aïlle y donner un  
11 coup de pouce. Ça...

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[14]** Là, ce que vous êtes en train de dire, c'est  
14 que le fait d'être bien visible et d'avoir une  
15 notoriété au sein d'un parti ça n'a rien à voir  
16 avec les offres qu'on... qu'on vous fait pour venir  
17 participer aux cocktails? C'est ce que vous dites?

18 R. Que ça n'a rien à dire?

19 Q. **[15]** Ce que vous dites, c'est que le fait que vous  
20 ayez une certaine notoriété au sein du parti, à une  
21 certaine époque, n'avait rien à voir avec la hausse  
22 des demandes de cocktail qu'on vous faisait?

23 R. J'ai jamais... je me suis jamais interrogé sur  
24 le... ma cote personnelle en relation avec des  
25 cocktails de financement. Ça c'est de la... à mon

1 point de vue, là, c'est... J'ai jamais eu l'ombre  
2 d'une pensée là-dessus. On est en chambre avec des  
3 individus, ils nous demandent : « J'ai un cocktail  
4 vendredi, viendrais-tu? Rends-moi donc ce service-  
5 là, Guy, je n'ai pas d'orateur puis... » J'étais  
6 très près des députés, ça c'est un fait. Mais me  
7 dire que... ça serait me prêter des pensées que  
8 dire que je faisais un lien entre les deux.

9 (09:38:28)

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. **[16]** Alors, peut-être... juste pour compléter sur  
12 cette question-là et peut-être la question un peu  
13 plus crue, si on... Est-ce que le... le ministre  
14 des Transports attire peut-être plus de personnes  
15 que quand on porte le titre de ministre de la  
16 Culture qui distribue moins de grands contrats  
17 payants? Et, moi, je l'associe à l'idée des grands  
18 contrats payants. Alors, est-ce que le... le titre,  
19 le ministère qu'on occupe...

20 R. On peut le faire...

21 Q. **[17]** ... est plus intéressant?

22 R. On peut le faire par... comté par comté.

23 Q. **[18]** Donc...

24 R. Parce que je dois vous dire que je... il y a une  
25 avalanche de comtés que j'ai même pas eu l'ombre du

1           début d'un projet.

2       Q. **[19]** Oui.

3       R. Donc... Moi, je pense que ça c'est de la... de la  
4           haute voltige intellectuelle que d'essayer de faire  
5           des liens entre ça. Ça a absolument rien, aucun  
6           lien. C'est beaucoup plus de l'amitié qu'un député  
7           du coin... Par exemple, dans mon coin de Papineau,  
8           c'était Laurentides-Lanaudière, on se connaissait,  
9           on avait même des caucus de la... des députés de la  
10          région. Donc, Berthier, ils me demandaient.

11       Madame... dans le comté... je me rappelle jamais du  
12       nom, c'est... madame Caron, Jocelyne Caron  
13       m'invitait. Lucie Papineau m'invitait, et caetera.

14       LA PRÉSIDENTE :

15       Q. **[20]** Donc, ce que vous dites c'est que vous  
16       privilégiez bien les liens d'amitié qui existaient  
17       entre vous et différentes personnes?

18       R. Entre moi et les députés. Mais je dois vous dire  
19       que j'étais... j'ai été... j'en ai refusé beaucoup  
20       plus que j'en ai accepté. Parce que j'étais pas  
21       toujours libre pour aller dans... dans les  
22       cocktails, là, moi. Quand j'étais libre puis que ça  
23       adonnait, j'y allais. Même si j'aimais pas ça.

24       Me PAUL CRÉPEAU :

25       Madame Blanchette, nous amener l'onglet 2, s'il

1 vous plaît.

2 Q. **[21]** Monsieur... Monsieur Chevrette, nous allons  
3 nous parler maintenant de la route. Et pour les  
4 fins d'une bonne compréhension, on va l'identifier,  
5 à ce moment-ci, à partir... le lien routier qui est  
6 parti de Saint-Donat et qui est allé au (sic) Lac-  
7 Supérieur, et qu'on appellera la route à partir de  
8 maintenant. Je vous demande de regarder l'écran, il  
9 y a un trait... il y a une ligne qui a été  
10 surlignée en jaune, je l'ai faite, pouvez-vous me  
11 dire s'il s'agit bien de la fameuse route dont  
12 on... monsieur Cloutier a parlé et dont on va se  
13 parler dans les prochaines minutes?

14 R. Ça semble être ça.

15 Q. **[22]** Ça semble?

16 R. Bien oui, bien, je... ça part de Saint-Donat puis  
17 ça va au Lac-Supérieur, ça doit passer par Val-des-  
18 Lacs, ça? Pas loin de Val-des-Lacs, c'est ça. C'est  
19 beau.

20 Q. **[23]** O.K. Alors, ça... c'est effectivement le  
21 nouveau lien routier qui a été... qui a été bâti de  
22 toutes pièces pendant votre mandat au ministère des  
23 Transports?

24 R. Bâti... oui, bâti sur un ancien chemin de Rexford.

25 Q. **[24]** Mais qui était pas une route, là. La...

1 R. Non, non, c'était un chemin de terre de Rexford.

2 Q. **[25]** Un chemin de terre et la population locale,  
3 qui partait de Saint-Donat, qui voulait se rendre  
4 au Lac-Supérieur ne pouvait pas emprunter cette  
5 route-là...

6 R. Non. Cette route-là faisait partie d'un tout au  
7 niveau du plan de transport, Monsieur... Monsieur  
8 Crépeau.

9 Q. **[26]** Je sais que vous en avez parlé, vous... Êtes-  
10 vous en train de nous dire que c'était un lien que  
11 le ministère des Transports voulait privi...  
12 voulait bâtir?

13 R. C'est parce que... il faut partir à l'origine de  
14 ça.

15 Q. **[27]** Oui.

16 R. L'origine c'était que j'ai exigé, comme ministre  
17 des Transports, que chaque direction territoriale  
18 fasse un plan de transport. Je sais pas, je pense  
19 que je l'ai dit hier. Chaque direction régionale  
20 était obligée de faire les consultations puis d'en  
21 arriver à une proposition de plan de transport qui  
22 avait une vision sur vingt (20) ans. Je pense  
23 l'avoir souligné hier. Et ça a pas été... ça a pas  
24 été rédigé à la légère, j'ai même... j'ai même eu  
25 des briefings techniques au mois de mars deux mille



1 (2000), pour bien m'assurer que ça fonctionnait.  
2 J'ai rencontré le premier ministre Bernard Landry,  
3 j'ai rencontré le ministre Léonard, Jean-Noël de  
4 Tilly qui était à l'exécutif, Hubert Thibault. J'ai  
5 rencontré Pierre Châteauvert, André Trudeau, son  
6 sous-ministre. On a parlé des plans de transport  
7 puis on les a identifiés comme tels.

8 Q. **[28]** O.K.

9 R. Et monsieur... dans mon cas, dans le cas de  
10 Lanaudière c'est... Turcotte n'était pas seul, il  
11 était accompagné de Paul-André Fournier, qui ont  
12 fait les consultations, qui ont vu les associations  
13 touristiques, les CRD, les muni... les municipaux,  
14 les chambres de commerce. Tous ceux qui ont voulu  
15 s'exprimer ont pu s'exprimer sur... ont pu  
16 s'exprimer sur le... le plan de transport. Et le  
17 plan de transport, signé par monsieur Turcotte et  
18 Fournier, ne parlait pas seulement que de ce bout  
19 de rue là. Il parlait... et ça continuait... De  
20 Saint-Donat, là, si vous regardez à votre droite,  
21 de Saint-Donat ça empruntait l'ancienne Route 3, la  
22 vieille Route 3, qui existe encore, et qui s'en va  
23 à Saint... au lac... comment, c'est Saint-Ignace?  
24 Saint-Ignace à Saint-Michel-des-Saints. C'était  
25 la... le lien est/ouest au complet du nord de

1           Lanaudière. Mais l'argent qui a été trouvé pour  
2           faire le premier bout, le premier tronçon a été  
3           pour Saint-Donat parce qu'ils avaient pris de  
4           l'avance. Eux, ça faisait longtemps qu'ils en  
5           parlaient dans leur milieu.

6                        Vous avez déposé, je pense, hier... je sais  
7           pas si c'est déposé mais, moi, je les ai ici, les  
8           documents de... de Saint-Donat, comment ça s'est...  
9           comment ça s'est préparé, leur version à eux, à  
10          Saint-Donat. Ils ont... ils ont été cher... les  
11          groupes du milieu, qu'on appelle le Groupe action  
12          Saint-Donat puis il y avait le Groupe ressources  
13          Saint-Donat. Le Groupe action Saint-Donat  
14          c'était... je suis bien placé pour en parler,  
15          c'était mon oncle Jean-Paul Marion qui était PDG  
16          de... du Groupe action Saint-Donat et vous l'avez  
17          sur le document, si vous l'avez dé... s'ils vous  
18          l'ont donné ou remis hier. L'autre, c'était le  
19          groupe Ressources Saint-Donat qui, eux, ils avaient  
20          vu plutôt au développement des attractions  
21          entourant tout ce lien routier là. C'était  
22          Lavallée, Michel, la Chute aux Rats, et caetera, il  
23          y avait Pimbina, et parler un peu de tout leur  
24          secteur pour en faire un récréo-touristique. Parce  
25          que Lanaudière est divisée en trois missions; t'as



1 Lac-Supérieur [...] et ce dans le but  
2 d'améliorer la desserte touristique  
3 (du) nord-ouest de la région de  
4 Lanaudière.

5 Me PAUL CRÉPEAU :

6 Q. **[31]** Là, je suis pas certain qu'on a nécessairement  
7 le même document. On a... la pièce 1664...

8 R. Bien moi c'est ce...

9 Q. **[32]** ... on va regarder.

10 R. Moi j'ai le plan complet.

11 Q. **[33]** O.K. On va regarder. Plan de transport de la  
12 région de Lanaudière. Peut-être descendre la page  
13 qui est datée du mois de décembre deux mille  
14 (2000).

15 R. Hum, hum.

16 Q. **[34]** Il s'agit du même document?

17 R. Je pense que oui. Oui.

18 Q. **[35]** Bon. Alors, on y parle effectivement d'un lien  
19 routier est-ouest qui dessert le nord de  
20 Lanaudière...

21 R. C'est ça.

22 Q. **[36]** ... et on comprend... C'était juste pour la  
23 date, Madame Blanchette, ça va? Si vous pouvez  
24 revenir maintenant à la carte, là. Oui, on revient  
25 à cette carte. Oui, le plan de transport est déjà

1 coté. La carte, elle, on peut la coter sous?

2 LA GREFFIÈRE :

3 149P-1669.

4 09:47:32

5

6 149P-1669 : Carte du lien routier de Saint-Donat  
7 vers Lac-Supérieur

8

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 Q. [37] Je vous remercie. Le lien, le fameux lien  
11 routier dont vous parlez qui était souhaité jusqu'à  
12 Saint-Michel-des-Saints qui est beaucoup plus à  
13 l'est. Le reste n'a jamais été complété. C'est ce  
14 que vous nous dites.

15 R. Le reste, non, mais il était prévu d'emprunter des  
16 bouts du sentier des Atikamekw de la Manawan. Quand  
17 ils chassaient et pêchaient, ils passaient par  
18 l'ancienne route 3, là. C'était tout prévu, c'était  
19 une route panoramique. C'était un outil de  
20 développement économique. Je réitère ce que j'ai  
21 dit hier là-dessus. Le tourisme, l'attrait  
22 touristique dans Lanaudière, au nord de Lanaudière,  
23 c'est indispensable, si on veut le développement  
24 économique du nord de Lanaudière.

25 Q. [38] Maintenant, vous avez entendu le témoignage de

1 monsieur Turcotte qui dit qu'il a été le premier  
2 directeur territorial à faire un plan de transport  
3 et que cette façon de faire a par la suite été  
4 étendue à tous les directeurs territoriaux.

5 R. Le plan de transport?

6 Q. **[39]** Monsieur Turcotte nous parle de ceci et...

7 R. Le seize (16) mai, le seize (16) mai de dix-sept  
8 (17 h) à dix-neuf heures (19 h), rencontre des  
9 directeurs territoriaux.

10 Q. **[40]** Oui.

11 R. Et c'était justement pour continuer à leur parler  
12 des plans de transport.

13 Q. **[41]** Alors on est en, on est en deux mille (2000) à  
14 ce moment-là. Moi je vais remonter avant les années  
15 deux mille (2000). Savez-vous s'il y a eu un  
16 premier plan de transport fait uniquement dans  
17 Laurentides-Lanaudière, avant les années deux mille  
18 (2000), préparé par l'équipe de monsieur Turcotte,  
19 uniquement au sein de Laurentides-Lanaudière?

20 R. À nulle part au Québec, Monsieur Crépeau, à nulle  
21 part au Québec, il n'y avait des plans de  
22 transport.

23 Q. **[42]** O.K.

24 R. C'est moi, comme ministre, avec... après avoir  
25 avisé également mon premier ministre, qui a décidé

1 qu'on se donnait une vision, parce qu'on n'avait  
2 pas de vision dans chacune des régions. On s'en  
3 allait toujours bout de chemin par bout de chemin.  
4 Vous avez remarqué qu'avant le plan de transport,  
5 avant d'avoir discuté avec les autorités, on s'est  
6 donné des plans de transport partout au Québec.

7 Q. **[43]** Alors, monsieur Turcotte nous a aussi indiqué  
8 hier qu'il avait même écrit à la... soit à la MRC  
9 Matawinie ou encore à la municipalité de Saint-  
10 Donat, sans être capable de préciser laquelle, que  
11 selon lui, le lien routier qui était souhaité par  
12 la région, principalement le maire ou la région de  
13 Saint-Donat, était inutile et non conforme aux  
14 besoins de Laurentides-Lanaudière.

15 R. Bien, Monsieur, il m'a jamais donné sa lettre. Il  
16 me l'a jamais dit. Je vous l'ai dit hier. Et je  
17 trouve curieux qu'il signe le rapport du plan de  
18 transport avec ce lien-là.

19 Q. **[44]** Et là...

20 R. Franchement, là, Mada... Monsieur, Monsieur  
21 Crépeau, j'ai l'impression que monsieur Turcotte  
22 essaie de se justifier de je sais pas quoi.

23 Q. **[45]** Bon.

24 R. C'était pas une honte pour une DT qui répond à une  
25 volonté politique de faire un plan de transport. Je

1 ne... je n'ai pas compris son témoignage.

2 Q. **[46]** Alors, vous admettez que la route de Saint-  
3 Donat - on va l'appeler la route de Saint-Donat -  
4 c'est une volonté politique?

5 R. Je l'ai dit hier, c'est une volonté politique et  
6 elle ne se serait jamais faite s'il n'y avait pas  
7 eu une volonté politique, comme la 55 ne se serait  
8 jamais faite, comme la route 173 qui mène au lac,  
9 ne se serait jamais faite, parce que les  
10 fonctionnaires soutenaient qu'il n'y avait pas le  
11 nombre de personnes nécessaire qui justifiait une  
12 autoroute à quatre voies, rappelez-vous. La 35 ne  
13 se serait jamais faite et je pourrais...

14 Q. **[47]** Restons sur la route de Saint-Donat.

15 R. Je comprends, mais pour expliquer... Quand vous  
16 parlez de volonté politique, une volonté politique,  
17 les gouvernements sont élus pour prendre des  
18 décisions. Les fonctionnaires sont là pour les  
19 exécuter et pour conseiller. Monsieur Turcotte  
20 avait l'air à vouloir jouer un rôle politique dans  
21 le plan de transport. Je ne pense pas. Il n'a pas  
22 semblé être de même quand... C'est pour ça que je  
23 ne comprends pas qu'il ait écrit. Je ne sais pas ce  
24 qu'il a écrit. Moi, je n'ai pas fait de lettre.

25 Q. **[48]** O.K.



1 R. Moi, je lui ai demandé de faire les plans de  
2 transport, de consulter les gens. Et les  
3 consultations ont révélé que c'était désiré par les  
4 associations touristiques. Je pourrais vous amener  
5 la présidente de l'Association touristique ici qui  
6 sait très bien que le nord de Lanaudière ne se  
7 développera que dans la mesure où il y aura des  
8 outils. Puis un des outils majeurs du développement  
9 touristique, c'est l'accès routier. C'est l'accès  
10 routier. Quand tu n'as pas de route...

11 Comparez Lanaudière à Laurentides! Si vous  
12 me le permettez, je vais faire la comparaison.  
13 Laurentides, tu avais la 117 puis la 15, à quatre  
14 voies, puis avec toutes les bretelles que le  
15 gouvernement a faites pour l'accès au mont  
16 Tremblant. Dans Lanaudière, tu as la 125 qui arrête  
17 à Saint-Esprit sur quatre voies. Il y a un bout  
18 entre Chertsey puis La Merci à quatre voies qui a  
19 été fait, je ne sais pas combien... avant que  
20 j'arrive en politique. Mais il n'y a pas d'accès  
21 routiers.

22 J'ai déjà fait faire un petit bout de route  
23 entre Saint-Côme et La Merci pour que ça aboutisse  
24 à quelque chose. Mais il n'y a pas de systèmes  
25 routiers du tout est/ouest. C'était la volonté

1 politique. Mais je l'ai fait décider par le  
2 gouvernement. Je ne l'ai pas décidé tout seul cette  
3 route-là. Et quand vous dites « ça a l'air être  
4 un... » Je me suis demandé quand vous avez posé la  
5 question, pourquoi discuter de l'opportunité d'une  
6 route? L'opportunité d'une route, c'est un pouvoir  
7 politique. On est jugé aux quatre ans pour les  
8 pouvoirs.

9 (9:52:51)

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[49]** On est d'accord avec ça. C'est un pouvoir  
12 politique.

13 R. O.K. Donc on ne discute pas...

14 Q. **[50]** Et vous ne pouvez pas dire qu'il n'y avait  
15 pas...

16 R. ... de l'opportunité.

17 Q. **[51]** Mais vous ne pouvez pas dire qu'il n'y avait  
18 pas de route qui passait là?

19 R. Je n'ai pas dit qu'il y avait une route qui passait  
20 là. C'est un chemin de terre. J'ai pris la peine de  
21 vous dire que c'est un chemin forestier.

22 Q. **[52]** J'ai dit « vous ne pouvez pas dire qu'il n'y  
23 avait pas de route » qui reliait le Lac-Supérieur à  
24 Tremblant?

25 R. Au nord de Lanaudière... Là, vous parlez de la

1 route 329, vous. Donc, vous plaidez sur  
2 l'opportunité de la route qu'on a faite. Dans le  
3 plan de transport...

4 Q. **[53]** Moi, je ne plaide pas du tout, du tout, du  
5 tout. Je pose des questions.

6 R. Ah! C'était une question. J'avais cru comprendre  
7 que c'était une affirmation.

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Q. **[54]** Alors, moi, je veux juste revenir, et ce n'est  
10 certainement pas sur l'opportunité...

11 R. O.K.

12 Q. **[55]** ... du pouvoir politique de prendre des  
13 décisions.

14 R. On s'entend, si vous ne parlez pas d'opportunité,  
15 là...

16 Q. **[56]** Ce n'est pas sur l'opportunité mais...

17 R. ... je me sens plus à l'intérieur de votre...

18 Q. **[57]** Voilà! On revient, par contre, sur les  
19 recommandations de vos fonctionnaires. Et, ça, je  
20 vais y revenir. Parce que vous dites que monsieur  
21 Turcotte l'a signé. Vous comprendrez qu'il signe le  
22 plan de transport en décembre deux mille (2000)  
23 alors que la route est déjà annoncée.

24 R. Oui, toutes les consultations étaient faites avant.

25 Q. **[58]** Tout était fait. C'était déjà décidé qu'on

1           allait faire la route. Alors, monsieur Turcotte  
2           s'ajuste au désir politique quand il signe le plan  
3           de transport?

4           R. J'ai rencontré monsieur Turcotte, Monsieur, je suis  
5           content que vous me posez la question, et je vous  
6           en remercie, le dix (10) juillet à treize heures  
7           cinquante (13 h 50).

8           Q. **[59]** Oui.

9           R. J'ai rencontré monsieur Turcotte et monsieur  
10          Fournier qui m'ont dit : « Voici jusqu'où on s'en  
11          va, les grandes lignes du rapport. » C'est là que  
12          j'ai mis en branle le processus de Mirabeau de  
13          faire le chemin. Mais c'était... Ils ont été  
14          rencontrés le dix (10) juillet, plan transport,  
15          Mario Turcotte, P.A. Fournier.

16          Q. **[60]** Donc, vous avez dit à vos deux directeurs  
17          territoriaux : « On va faire cette route-là. » Et  
18          ils l'ont écrit dans le rapport et ils l'ont signé?

19          R. Je n'ai pas dit : « On va faire cette route-là. »  
20          J'ai dit : « Est-ce que ça fait partie? » Ils ont  
21          dit : « Oui. C'est un lien routier à améliorer,  
22          puis ce sera dans le rapport. » Je n'ai jamais  
23          forcé un fonctionnaire à écrire ce qu'il voulait,  
24          Monsieur Crépeau. Et si quelqu'un qui me dirait que  
25          j'ai forcé un fonctionnaire, amenez-le-moi.

1 Q. **[61]** De sorte que la position que monsieur Turcotte  
2 avait pris quelque temps auparavant d'indiquer aux  
3 autorités locales que ce n'était pas une priorité  
4 au ministère des Transports, ça a changé entre  
5 cette lettre-là et la publication du plan de  
6 transport?

7 R. Bien, qu'on me prouve. Vous n'avez pas la lettre.  
8 Vous avez une avalanche de petites notes écrites à  
9 la main. Mais montrez-moi la lettre! Parce que,  
10 moi, je n'ai jamais vu cette lettre, puis on ne me  
11 l'a jamais montrée. Et si on veut être sérieux au  
12 niveau de l'enquête, on va me montrer la lettre de  
13 Turcotte et la date.

14 Q. **[62]** Alors, on va peut-être revenir maintenant sur  
15 l'élaboration de ce projet-là, et on va y repasser.  
16 À quel moment vous... À quel moment en fait vous  
17 prenez la décision qu'il y aura un lien routier  
18 entre les deux villages en question?

19 R. Bien, si vous me permettez, je vais continuer le  
20 cheminement que j'ai fait. C'est ça que vous voulez  
21 savoir?

22 Q. **[63]** En fait, je veux savoir à quel moment vous  
23 avez pris la décision?

24 R. Ah! Ça a été seulement en décembre.

25 Q. **[64]** En décembre?

1 R. Ah oui!

2 Q. **[65]** Pas avant?

3 R. Pas avant. Parce que le sept (7) juin, j'ai  
4 rencontré le député Cousineau, qui était le député  
5 de la place. Il est venu me parler de cette route-  
6 là. Il me dit : « Saint-Donat aimerait bien ça  
7 l'avoir. Vas-tu être capable de faire quelque  
8 chose? » Et cetera. Comme un bon député. Et  
9 monsieur Cousineau avait été maire et avait été  
10 préfet dans son coin, là. Donc, il connaissait  
11 bien, il connaissait bien le milieu. Donc, c'est  
12 probablement là que les documents d'ailleurs  
13 m'avaient été apportés. Je n'avais pas tout vu ces  
14 documents, moi.

15 Q. **[66]** Les documents de qui vous avez dit?

16 R. Les documents de... Même si mon oncle Jean-Paul  
17 m'avait donné celui d'Action Saint-Donat. Puis  
18 l'autre, je ne l'avais pas eu, Axa Ressources. Je  
19 l'ai eu à ces moments-là à peu près.

20 Q. **[67]** Vous souvenez-vous d'avoir vu une étude faite  
21 par un monsieur Nadon, probablement de la firme  
22 Nageco?

23 R. Non. J'en ai entendu parler, mais je n'ai pas eu  
24 l'étude.

25 Q. **[68]** Qu'il y avait une espèce de plan préliminaire,

1 des esquisses avec un estimé préliminaire?

2 R. On me l'a peut-être présenté, mais je ne l'ai  
3 pas... je n'ai pas le papier. Je vous l'aurais  
4 déposé si je l'avais. Je n'ai rien à cacher. Donc,  
5 j'ai eu ça ce, ce groupe-là, et je sais qu'il y a  
6 une pétition qui s'est enclenchée à Saint-Donat.  
7 Une pétition de trois mille (3000) noms pour un  
8 village de quatre mille cinq cents (4500). Bien,  
9 probablement que la-Merci avait voté aussi, puis  
10 ces choses-là, mais je sais qu'il y a eu une  
11 pétition de trois mille (3000) noms qui voulait  
12 avoir cette route-là.

13 La situation économique de Saint-Donat,  
14 Saint-Donat faisait pitié pas mal. Il y avait  
15 beaucoup de chalets à vendre, les commerces  
16 étaient... l'hôtelier avait vendu son hôtel, et  
17 caetera. Il me rencontrait parce que mon père a  
18 vécu au moins... en secondes noces, a vécu au moins  
19 vingt (20), vingt-cinq (25) ans à Saint-Donat.  
20 Donc, je connaissais beaucoup de monde à Saint-  
21 Donat, et j'avais été député de Saint-Donat en  
22 soixante-seize (76).

23 De soixante-seize (76) à quatre-vingt-un  
24 (81), mon premier mandat, Saint-Donat, était dans  
25 mon comté. Je connaissais le comté par coeur, je

1           connaissais la région par coeur. En quatre-vingt-  
2           quatre (84), j'ai amorcé la reconnaissance de la  
3           région, en quatre-vingt-quatre (84). En quatre-  
4           vingt-sept (87), c'était une région, il s'est  
5           développé une... je pense que les gens ont commencé  
6           à se donner une entité vraiment de Lanaudière, et  
7           le CRD, les associations touristiques de  
8           Lanaudière. Ces gens-là ont travaillé très fort  
9           pour se prendre en main puis se développer. Et  
10          j'assistais aux réunions du CRD, j'ai assisté à  
11          beaucoup de réunions, et j'étais... j'ai créé le  
12          ministère des Régions, je vous l'ai dit tantôt. Je  
13          ne me gênais pas, partout où je passais, pour  
14          dire : « Prenez-vous en main. Vous avez des outils,  
15          vous avez le CLD, vous avez... » Ça faisait partie  
16          de la création du ministère des Régions.

17                 Donc, à ce moment-là, j'ai dit à monsieur,  
18          j'ai rencontré monsieur le sept (7)... quelle date?  
19          Sept (7) juin. J'ai rencontré Claude Cousineau pour  
20          ce dossier-là. Il m'a parlé, puis il m'a dit... Moi  
21          je lui avais dit : « Penses-tu que Saint-Donat est  
22          capable de gérer une affaire de même, si on réussit  
23          à avoir de l'argent? » Il a dit : « Je pense que  
24          oui, je ne suis pas certain, mais on va en  
25          parler. »



1                   Donc, je savais que la municipalité  
2 appuyait beaucoup les deux comités, le comité  
3 provisoire de la route Saint-Donat-Tremblant. Je  
4 savais que la municipalité était allée voir  
5 IntraWest, qui était arrivée, qui semait encore  
6 plus d'inquiétude à Saint-Donat. Ils sont allés  
7 voir IntraWest, les comités puis le maire. Ils m'en  
8 ont parlé par la suite. Et IntraWest leur a dit :  
9 « Écoutez, nous autres on trouve ça formidable,  
10 sauf qu'on est en demande monétaire beaucoup avec  
11 le gouvernement pour les bretelles, pour ci, pour  
12 ça. On vous appuie, mais on ne pourra pas le crier  
13 publiquement. » Ils sont revenus, ils n'ont pas  
14 manqué de me mettre au courant de ça.

15                   (09:59:53)

16                   LA PRÉSIDENTE :

17                   Q. [69] Qu'est-ce que vous lisez, exactement?

18                   R. Bien, c'est des notes, Madame, que je me suis  
19 faites, exactement comme monsieur... tous ceux qui  
20 ont passé devant vous.

21                   Q. [70] Oui, à quel moment les avez-vous faites?

22                   R. Bien, je les ai faites, ça fait longtemps que j'ai  
23 des notes partout, depuis un an. Depuis que votre  
24 témoin a raconté toutes sortes d'affaires ici. Est-  
25 ce que j'ai droit à mes notes?

1 Q. [71] Oui.

2 R. Merci.

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 Q. [72] En fait, sur la question de la pertinence, je  
5 vais juste revenir sur peut-être certains éléments.

6 L'historique, on sait qu'il y avait des demandes du  
7 milieu, mais ce n'était pas unanime dans le milieu?

8 R. C'est-à-dire que le milieu était divisé en deux. Il  
9 y avait un groupe qui voulait la route, mais qui ne  
10 voulait pas que ce soit Saint-Donat. Il y avait un  
11 groupe qui voulait la route, puis qui voulait que  
12 ce soit Saint-Donat. Puis il y avait un groupe de  
13 villégiateurs qui ne voulaient pas que la route  
14 passe par là. Des gens qui ont des chalets plus  
15 dans l'embranchement, là, de Saint-Donat. Ça, il y  
16 avait trois écoles de pensée. Puis moi, c'est mon  
17 rôle de député puis de ministre, c'est justement de  
18 prendre les décisions et d'arbitrer. Et c'est ce  
19 que j'ai fait. C'est ce que j'ai fait. Et je  
20 sentais les inquiétudes, j'étais mis au courant des  
21 inquiétudes régulièrement. Écoutez, j'avais des  
22 connaissances, Hayes, le notaire Sigouin, mon oncle  
23 Jean-Paul Marion, les Beauséjour, des  
24 connaissances. Je savais ce qui se passait à Saint-  
25 Donat, Madame.

1 Q. [73] Madame Blanchette, peut-être, on va mettre à  
2 l'écran, et ça va vous permettre justement d'en  
3 discuter, l'onglet numéro 4, un article publié sur  
4 Cyberpresse le vingt et un (21) juillet de l'an  
5 deux mille (2000). Alors, on est vraiment à l'été  
6 deux mille (2000). Et si vous voyez, au troisième  
7 paragraphe, on y voit :

8 Il y a deux semaines, monsieur  
9 Chevrette a annoncé la construction de  
10 cette route de 31 kilomètres.

11 De sorte que ça place l'annonce que vous en auriez  
12 fait au début juillet deux mille (2000)?

13 R. Non. J'ai dit que j'étais très sympathique et que  
14 j'appuyais... j'appuierais le plan de transport.  
15 Mais ça, c'est Noël, je pense, de La Presse.

16 Q. [74] Il y a un journaliste, oui, André Noël.

17 R. Oui, oui, André Noël, qui ne voulait pas la route.  
18 Il avait épousé la cause des villégiateurs, là.  
19 Puis moi je ne gouvernais pas, je ne décidais pas  
20 en fonction d'un article de journal.

21 Q. [75] Je comprends, mais c'est inexact que vous  
22 aviez annoncé la construction de cette route-là?

23 R. La construction de la route, la volonté politique  
24 était manifeste dans le milieu.

25 Q. [76] O.K.

1 R. C'est ce qui a été plus tard décidé, parce que je  
2 ne sais pas comment vous m'avez posé la question,  
3 ce qui a été décidé plus tard c'est qui serait  
4 maître d'oeuvre.

5 Q. [77] Voilà.

6 R. Ça c'est différent.

7 Q. [78] Mais la volonté de la faire, c'était déjà  
8 annoncé?

9 R. Oui, puis elle était... elle avait fait partie de  
10 toutes les... Il n'y avait pas eu d'annonce  
11 officielle, là, c'était... c'était dans le milieu,  
12 Chevrette va faire la route, il appuie le plan de  
13 transport.

14 Q. [79] Alors, ce n'est pas inexact ce qui apparaît,  
15 que depuis deux semaines c'était connu, depuis le  
16 début juillet on savait qu'il y aurait une route  
17 Saint-Donat-Lac-Supérieur...

18 R. Ce n'était pas connu de tout le monde, ça, non.

19 Q. [80] O.K. Regardez, on y voit, au paragraphe  
20 suivant, et ça...

21 R. Ce n'est pas tout le monde qui lit La Presse.

22 Q. [81] L'Association professionnelle des  
23 ingénieurs du gouvernement affirme que  
24 ce projet est financé en totalité par  
25 ministère des Transports ne figure

1 dans un aucun plan de transport et n'a  
2 jamais été établi comme une priorité.

3 R. Qui qui a écrit ça?

4 Q. **[82]** C'est écrit...

5 R. Ah! Noël, moé je vois les articles des journaux,  
6 Monsieur...

7 Q. **[83]** Oui.

8 R. ... Crépeau, là, je m'en abreuve pas pour prendre  
9 mes décisions. Moé, je prends mes décisions à  
10 partir des contacts que j'ai avec la population.  
11 Puis celui qui gouverne exclusivement par  
12 journaux...

13 (10:03:23)

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[84]** Si vous pouviez juste...

16 R. ... va pas loin.

17 Q. **[85]** ... écouter la question, c'est pas ça la  
18 question.

19 Me PAUL CRÉPEAU :

20 Q. **[86]** Alors, il y a cette affirmation-là qui a été  
21 faite, à l'effet que les... le syndicat... ou  
22 l'Association professionnelle des ingénieurs dit  
23 que ça n'apparaît dans aucun plan de transport, il  
24 n'a jamais été établi comme une priorité. C'est  
25 mentionné, ça, sur la place publique le vingt et un

1 (21) juillet. Est-ce que c'est exact qu'a ce  
2 moment-là, ça apparaissait dans aucun plan de  
3 transport...

4 R. Monsieur...

5 Q. **[87]** ... en juillet, en juillet deux mille (2000)?

6 R. J'ai participé aux... aux consultations, j'ai même  
7 rencontré le CRD, je pourrais vous le dire, j'étais  
8 avec eux autres. Si vous me laissez défouler des...

9 Q. **[88]** J'aimerais mieux que vous répondiez peut-être  
10 aux questions. Mais est-ce que c'est exact qu'à ce  
11 moment-là ça n'apparaissait dans aucun...

12 R. Ça a apparu au plan de transport de deux mille  
13 (2000), je vous l'ai dit.

14 Q. **[89]** De décembre deux mille (2000).

15 R. Décembre deux mille (2000), mais les consultations  
16 toutes faites... ont été faites en mars, mai, juin,  
17 en juillet c'était quasiment finalisé, j'avais été  
18 rencontrer monsieur Turcotte et Fournier.

19 Q. **[90]** Mais est-ce que les ingénieurs du gouvernement  
20 étaient favorables à la...

21 R. Les ingénieurs du gouvernement, Monsieur, ils font  
22 exactement ce que le conseil des ministres décide.

23 Q. **[91]** O.K.

24 R. C'est correct?

25 Q. **[92]** Et vous avez décidé de...

1 R. Vous êtes encore...

2 Q. [93] ... faire cette route-là.

3 R. Vous êtes encore sur l'opportunité et je crois que  
4 vous êtes hors mandat.

5 Q. [94] Alors, est-ce qu'effectivement... il y a eu la  
6 construction de la route, on y verra, mais je vois,  
7 à l'autre bout complètement, à l'ouest de la route,  
8 il y a la Municipalité de Lac-Supérieur et je vous  
9 amène plus bas, le paragraphe...

10 Descendre, Madame Blanchette, il y en a un je crois  
11 qu'il est surligné en jaune. Voilà.

12 La mairesse de Lac-Supérieur, madame Grenier, qui  
13 aurait été une des premières intéressées d'une  
14 nouvelle route, elle n'a jamais été consultée et a  
15 été convoquée à la conférence à la dernière minute.

16 Pour moi, l'approbation de ce projet  
17 est une surprise. Je comprends mal que  
18 le gouvernement débloque quinze  
19 millions de dollars (15 M\$) pour ce  
20 nouveau tracé. Il y a une route qui  
21 nous relie à Saint-Donat, il serait  
22 plus sage de l'améliorer.

23 Et je vous rappelle que ce lien routier, qui va  
24 finir par coûter vingt millions (20 M),  
25 représentait, à ce moment-là, à peu près deux pour

1 cent du budget annuel du ministère des Transports  
2 dans les années les plus creuses où vous êtes comme  
3 ministre.

4 R. Deux pour cent de...

5 Q. **[95]** Huit cents millions (800 M), neuf cents  
6 millions (900 M), vos budgets en deux mille (2000).  
7 On est avant deux mille un (2001). Est-ce que c'est  
8 exact, c'est huit (8), neuf cents millions (900 M)  
9 les budgets en l'an deux mille (2000)?

10 R. Environ, oui.

11 Q. **[96]** O.K. Et ça a coûté vingt et un millions  
12 (21 M), c'est...

13 R. Bien, vingt et un millions (21 M) c'est réparti,  
14 là... écoutez, les mathématiques, là, j'en ai  
15 enseigné un peu. Vingt et un millions (21 M)  
16 réparti... Moé c'était quinze point cinq millions  
17 (15.5 M), d'abord, dans le papier. Si vous voulez  
18 être précis, là.

19 Q. **[97]** Oui.

20 R. Le dépassement, j'étais pas là. C'est correct, on  
21 se comprend encore? Deuxièmement, quinze millions  
22 (15 M) réparti sur quatre ans, ça fait pas un pour  
23 cent puis ça fait pas deux pour cent du budget.  
24 Correct? On se comprend bien?

25 Q. **[98]** Oui.



1 R. Vous acceptez ça?

2 Q. **[99]** C'est des chiffres que vous nous donnez mais  
3 est-ce que...

4 R. Oui, mais vous le savez qu'un budget de Transport,  
5 on engage des argents mais sur plusieurs années.  
6 C'est vérifié par le vérificateur général.

7 Q. **[100]** Ce que je veux vous amener c'est que c'était  
8 une dépense importante cette nouvelle route là?

9 R. C'était une dépense importante mais, pour la région  
10 de Lanaudière, qui avait peu d'accès routiers, qui  
11 était véritablement en déprime fi... économique,  
12 c'était important, ça a été appuyé par les  
13 associations touristiques, c'était un moteur de  
14 développement économique, je le maintiens. Et,  
15 personnellement, je pense que le... les  
16 gouvernements, quels qu'ils soient, libéral,  
17 péquiste, ils devraient carrément faire le lien  
18 routier jusqu'à Saint-Michel-des-Saints et  
19 permettre tout un circuit touristique. Parce que  
20 Saint-Michel-des-Saints, tantôt, si la forêt ne  
21 reprend pas, ils vont avoir besoin d'un stimulus  
22 économique et la route pourrait en être un.  
23 Bénéficiaire aussi de l'accès au parc, d'avantage, au  
24 parc du Mont-Tremblant. Puis je pense que ce serait  
25 un bienfait économique. Et c'est un ministère à

1 vocation économique, le Transport, puis le tourisme  
2 aussi.

3 Q. **[101]** Alors, on va y arriver maintenant à ce... et  
4 on va le regarder juste dans son ensemble, on le  
5 regardera dans le détail tout à l'heure. Est-ce  
6 qu'il a été... est-ce qu'il a été intégré dans le  
7 plan de la programmation annuelle, est-ce que  
8 c'était un... Cette nouvelle route là, est-ce que  
9 ça s'est fait de façon ordinaire, dans les normes  
10 du ministère des Transports ou plutôt, comme  
11 monsieur Turcotte l'a dit, hors normes, c'est  
12 arrivé d'une subvention...

13 R. Il a été fait par un décret gouvernemental.

14 Q. **[102]** Oui.

15 R. Donc, légal.

16 Q. **[103]** Oui... non, ce n'est pas au niveau de la  
17 légalité...

18 R. ... il n'était... À partir du fait que j'ai fait  
19 des plans de transport partout...

20 Q. **[104]** Oui.

21 R. M'a vous en donner un exemple. La rue Notre-Dame de  
22 Montréal, c'était décidé à peu près dans les  
23 mêmes... dans les mêmes coins à partir des plans de  
24 transport. Elle s'est pas faite...

25 Q. **[105]** Le financement?

1 R. ... ça fait quatorze (14) ans.

2 Q. **[106]** Le financement?

3 R. Le financement c'est un décret gouvernemental.  
4 C'était pris par une subvention du ministère des  
5 Finances. C'est ça que Turcotte a dit puis...

6 Q. **[107]** Alors, le financement vous provient d'abord  
7 du ministère des Finances. C'est pas provenu de  
8 l'enveloppe annuelle du ministère des Transports?

9 R. On avait pas de... je n'avais pas d'argent presque  
10 au ministère des Transports, vous le savez.

11 Q. **[108]** C'est ce que vous... vous l'avez dit, vous  
12 aviez huit (8), neuf cents millions (900 M) dans  
13 ces années-là...

14 R. Je vous ai donné les dimensions hier sur les  
15 chaussées et le développement, c'était cent  
16 cinquante millions (150 M) de développement par  
17 année, à peu près, dans ces eaux-là.

18 Q. **[109]** Bon. Alors, il vient une subvention qui est  
19 arrivée des Finances. Est-ce qu'il est exact que la  
20 subven... vous avez demandé aux Finances une  
21 subvention pour couvrir exactement les coûts de  
22 cette route?

23 R. On demande aux Finances, on prépare un décret puis  
24 c'est le conseil des ministres qui accorde les  
25 décrets.

1 Q. **[110]** Et c'est...

2 R. Moi, je voudrais pas qu'on donne l'impression ici  
3 que j'ai camouflé avec le ministère des Finances  
4 une subvention pour faire cette route-là.

5 Q. **[111]** Non, non, je demande, c'est arrivé par...

6 R. Je vous ai dit...

7 Q. **[112]** ... une subvention du ministère des Finances?

8 R. C'est une subvention, mais par un décret  
9 gouvernemental en bonne et due forme.

10 Q. **[113]** Et, par la suite, le ministère des Transports  
11 a été appelé à gérer cette subvention-là, faire les  
12 ententes, les protocoles avec les municipalités  
13 puis ultimement la MRC de Matawinie?

14 R. Exact. Puis ça s'est fait dans les règles, de façon  
15 « clean » comme l'a dit monsieur Turcotte. Tout a  
16 été fait dans les normes. Le ministère des  
17 Transports voyait à ce que tout soit respecté. Moi  
18 les dépassements des coûts, là, j'étais plus là.

19 Q. **[114]** On va commencer maintenant - on va y revenir  
20 à votre chronologie - vous dites, on a vu des  
21 publications, là, dans la Cyberpresse, là, du  
22 journal La Presse au mois de mai, juillet deux  
23 mille huit (2008)... euh! deux mille (2000) qui  
24 parle déjà à ce moment-là d'un projet annoncé,  
25 parce qu'on dit monsieur Chevrette a annoncé le

1           projet en juillet deux mille (2000), je comprends  
2           que c'était peut-être pas complètement attaché mais  
3           vous l'avez annoncé, là, en juillet deux mille  
4           (2000) qu'il va y avoir un projet de route?

5           R. Bien, je me rappelle d'avoir parlé très  
6           ouvertement, sans donner le contrat par contre à  
7           qui que ce soit. C'était Saint-Donat qui était, qui  
8           le voulait le plus et c'est monsieur... Monsieur  
9           Cousineau est venu me voir au mois de juin comme je  
10          vous l'ai dit...

11          Q. **[115]** Oui.

12          R. ... le sept (7) juin, je pense, et puis il est  
13          revenu me voir parce qu'il avait, il avait pas de  
14          réponse de ma part encore. Le trente et un (31)  
15          août, contrairement à ce qui a été dit ici à la  
16          Commission, le trente et un (31) août, c'est  
17          monsieur Cousineau qui est venu avec le maire de  
18          Saint-Donat.

19          Q. **[116]** Monsieur Paquin, ça c'est monsieur Paquin.

20          R. Avec monsieur Paquin, qui est venu à mon bureau.  
21          Cette fois-ci, je crois que c'était à Québec et...

22          10:10:27

23          LA PRÉSIDENTE :

24          Q. **[117]** Est-ce que vous vous en rappelez de ça ou...

25          R. Oui, oui.

1 Q. **[118]** ... vous êtes obligé de lire pour le dire?

2 R. Non, je me rappelle de ça, Madame. Mais je veux  
3 avoir les dates précises moi.

4 Q. **[119]** O.K.

5 R. Je veux pas dire ce que j'ai fait en soixante-dix-  
6 neuf (1979) puis annoncé en quatre-vingt-un (1981).  
7 Je veux être précis devant vous pour pas que vous  
8 disiez, il est même écarté dans ses dates. Comme  
9 j'ai le droit à mes notes, je le prends puis je  
10 vous dis, le trente et un (31) août, monsieur... il  
11 est venu avec monsieur Paquin contrairement à ce  
12 qui a été dit dans la Commission qu'il y avait eu  
13 un rendez-vous d'organisé par quelqu'un qui ment.  
14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 Q. **[120]** Regarde, on va peut-être juste régler ça. Je  
16 comprends que c'est des notes. Ça des extraits que  
17 vous êtes allé chercher dans vos agendas. Agendas  
18 ministériels?

19 R. Bien vous, quand je vous ai rencontré, Monsieur  
20 Paquin (sic), là on va être clair, vous m'avez dit  
21 « Je vais te demander la genèse de la route ».

22 Q. **[121]** Hum, hum.

23 R. Bien j'ai préparé la genèse de la route.

24 Q. **[122]** À partir de quoi?

25 R. Et j'essaie de vous la donner. À partir de mes

1 agendas.

2 Q. **[123]** O.K.

3 R. Puis j'essaie de vous donner, de vous livrer ce que  
4 vous m'avez demandé comme devoir à faire.

5 Q. **[124]** Et on va faire la même chose qu'on a demandé  
6 à monsieur Turcotte, on va vous demander de prendre  
7 l'engagement de verser à la Commission tous vos  
8 agendas pour les années quatre-vingt-dix-neuf (99),  
9 deux mille (2000), deux mille un (2001).

10 R. Correct.

11 Q. **[125]** O.K.? Alors tous vos agendas, et ministériels  
12 et personnels.

13

14 149E-74 : Engagement du témoin à déposer ses  
15 agendas personnels et ministériels  
16 pour les années 1999, 2000 et 2001

17

18 R. J'aurais été bien mieux de vous les donner bien  
19 avant le témoin, là, que Cloutier témoigne...

20 Me ESTELLE TREMBLAY :

21 Ça va être des copies.

22 R. ... en passant.

23 Me PAUL CRÉPEAU :

24 Oui.

25

1 Me ESTELLE TREMBLAY :

2 Ça va être des copies.

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 Oui, oui. On aura les copies. Je comprends que...

5 R. Ah! bien oui! Je garde mes originaux.

6 Me ESTELLE TREMBLAY :

7 Puis ça pourra, il y a des secrets d'état dans ces  
8 documents-là donc...

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 On aura l'occasion d'en reparler.

11 Me ESTELLE TREMBLAY :

12 Il va falloir qu'il y ait un privilège qui  
13 accompagne...

14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 Oui, on va s'assurer...

16 Me ESTELLE TREMBLAY :

17 ... ce document-là.

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 On va s'occuper de ça, Madame la ministre, c'est  
20 évident, là, que... euh! Madame la Présidente, on  
21 va se... On va voir...

22 R. D'ailleurs, j'ai été très surpris en passant que  
23 vous ayez des notes écrites d'un gars de DT puis  
24 qu'on ne vérifie pas mes agendas alors qu'il y a un  
25 an, il y a plus qu'un an aujourd'hui, quelqu'un



1           dégobillait sur moi ici.

2       Q. **[126]** Alors vous nous verserez vos... vous verrez à  
3           nous faire parvenir les agendas...

4           LA PRÉSIDENTE :

5       Q. **[127]** Vos rencontres avec la Commission sont tout  
6           de même relativement récentes.

7       R. Oui mais c'est pas... c'est sûrement pas moi qui  
8           fais que c'est pas récent, Madame.

9           Me PAUL CRÉPEAU :

10      Q. **[128]** Alors, vous voyez aussi, c'est important...

11      LA PRÉSIDENTE :

12      Q. **[129]** On répondra pas à ça, Monsieur Chevrette.

13      Me PAUL CRÉPEAU :

14      Q. **[130]** Vous voyez aussi l'importance d'arriver peut-  
15           être à la toute fin quand d'autres personnes ont  
16           témoigné afin de vous donner l'occasion...

17      R. Ah! je discute pas... On discute d'opportunités  
18           qu'on vient de redire, on discute d'opportunités.

19      Q. **[131]** ... de répondre à différentes allégations.

20      R. C'est beau.

21      Q. **[132]** Alors on revient là-dessus. Alors vous placez  
22           cette rencontre-là au trente et un (31) août.

23           Mettons-nous maintenant à cette date-là. Qu'est-ce  
24           qui est décidé au mois d'août, le trente et un (31)  
25           août?

1 R. Au mois d'août, mes souvenirs sont à l'effet que  
2 j'ai commencé à discuter avec monsieur Paquin des  
3 inquiétudes que j'avais puis que je ressentais,  
4 autant par mon oncle Jean-Paul que d'autres  
5 personnes dans le milieu. Je sentais énormément  
6 d'inquiétude et je l'avais dit à monsieur Cousineau  
7 et à monsieur Paquin. J'ai dit « Des gens, ils sont  
8 pas sûrs qu'il faut que ça aille à... que le  
9 contrat soit octroyé, que le mandat se signe avec  
10 la... »

11 Q. **[133]** Municipalité?

12 R. ... « la municipalité de Saint-Donat ». Donc, je  
13 savais pas, j'ai discuté avec mon sous-ministre. Ça  
14 c'est à l'agenda le cinq (5) mai puis mon chef de  
15 cabinet, le cinq (5) septembre, excusez. Le seize  
16 (16)... pas le seize (16). Le vingt-sept (27)  
17 septembre, j'ai assisté à des genres de  
18 présentation du plan de transport au CRD.  
19 J'écoutais les gens, je discutais avec les gens  
20 puis je me disais les inquiétudes c'était quoi. Les  
21 inquiétudes c'était que, d'abord le conseil était  
22 divisé à Saint-Donat, fortement divisé. Il y avait  
23 des gens qui craignaient pour l'entretien, du  
24 déneigement, l'entretien de la route comme telle,  
25 la capacité même de remplir ce mandat-là par les

1 employés du conseil. Ça faisait partie des  
2 inquiétudes. Et puis, j'ai été à une réunion de la  
3 Matawinie un peu plus tard et puis j'ai parlé à des  
4 maires qui étaient là.

5 Q. **[134]** Quand vous parlez de la Matawinie, c'est la  
6 MRC que vous visitez O.K.

7 R. La MRC et on parlait de, une réunion sur les  
8 déchets qu'il y avait eus...

9 Q. **[135]** Oui.

10 R. ... je pense, chercher un site d'enfouissement, et  
11 discuter avec quelques maires puis les maires  
12 étaient assez neutres là-dessus parce qu'ils se  
13 disaient, bah! on connaît pas assez le... Mais  
14 j'essayais de tester si les inquiétudes étaient  
15 fondées ou pas puis... En fin du compte, il y a...  
16 Durant ce temps-là, excusez, j'ai rencontré une  
17 avalanche de firmes, j'ai rencontré sans doute  
18 Progesco; j'ai rencontré la firme Comtois St-Louis;  
19 j'ai rencontré le groupe Force de Joliette. J'ai  
20 rencontré presque toutes les firmes qui avaient un  
21 intérêt dans le coin.

22 Q. **[136]** Firmes de génie?

23 R. Génie-conseil.

24 Q. **[137]** Oui.

25 R. Puis eux autres, ils voulaient naturellement avoir

1 le droit au chapitre. Tout le monde me disait ça.  
2 Et à ma grande surprise, je n'ai même pas rencontré  
3 Genivar... pas Genivar, Roche. Ils n'étaient même  
4 pas dans le dossier. Donc, j'ai rencontré ces gens-  
5 là : Progesco, SM, Force, St-Louis et... C'est  
6 marqué Saint-Donat dans mes notes, de souvenir,  
7 mais je ne sais pas qui. C'est peut-être la firme  
8 Nadon que vous parliez tantôt. Je ne sais pas.

9 Q. **[138]** Il y a plein de gens qui vous rencontrent  
10 pour montrer leur intérêt à participer à  
11 l'élaboration du projet?

12 R. Oui, ils montrent un intérêt à vouloir participer.  
13 Les petites firmes disaient plutôt : « Peux-tu nous  
14 déloger une niche, c'est tout, à l'intérieur? » Ça,  
15 je pense que Mario l'a dit aussi en passant ici. Et  
16 le six (6) décembre... Le cinq (5) décembre, je  
17 pense, dans ce coin-là, j'ai décidé passablement,  
18 j'étais pas mal décidé de donner la route à la MRC.  
19 Il y avait eu un précédent, je ne sais pas où, dans  
20 Charlevoix, je pense. Et j'avais discuté un peu  
21 avec tout le monde au Ministère. Donc, j'ai  
22 rencontré André Picard. Puis j'ai dit à André  
23 Picard : « Je pense qu'on va se brancher puis on va  
24 faire rédiger par nos fonctionnaires un protocole  
25 d'entente. »

1 Et le six (6) décembre, dans une réunion  
2 des directeurs territoriaux à Québec, j'ai  
3 rencontré monsieur Mario Turcotte, avec André  
4 Picard. Et c'est là que j'ai dit : « Je penche  
5 vraiment en faveur de la MRC. » Là, j'ai sans doute  
6 appelé la MRC d'abord pour voir s'ils  
7 accepteraient. Si ma mémoire est fidèle, j'ai  
8 rencontré monsieur Neveu, monsieur Gaillardetz.

9 Q. **[139]** Monsieur Neveu étant le maire de Rawdon et  
10 préfet de la MRC?

11 R. Le maire de Rawdon et le préfet de la MRC.

12 Q. **[140]** Monsieur Gaillardetz étant le secrétaire...  
13 le directeur général?

14 R. Était le directeur général de la MRC. J'ai dit :  
15 « Penses-tu que si je décide de vous donner le  
16 mandat, vous allez le prendre? Vous avez du temps?  
17 C'est intermunicipal. Saint-Donat, ils sont  
18 divisés, vous le savez. » Ils savaient tout ça, par  
19 exemple, ces choses-là. Et ils ont dit : « On va  
20 aller voir. » Quelques jours... Je les ai donc  
21 rencontrés avant le six (6). Je ne sais pas quelle  
22 date. C'était sans doute... J'avais arrêté en  
23 changement de place, puis j'avais demandé ça. Puis  
24 Neveu était là. Ils m'ont répondu oui. Donc, dès  
25 qu'ils m'ont dit oui... Je les ai rencontrés à ce

1 moment-là le neuf (9) janvier, juste avant le...  
2 avant qu'ils signent l'entente le dix (10). Ils ont  
3 signé le dix (10) janvier une résolution comme quoi  
4 ils le prenaient.

5 Q. **[141]** Oui.

6 R. Et, moi, je les avais rencontrés à Montréal le neuf  
7 (9) avec Neveu et Gaillardetz, cette fois-ci. Je  
8 les avais rencontrés aussi le quinze (15) décembre,  
9 excusez, avec monsieur Paquin. Et là, monsieur  
10 Paquin s'était rallié puis était d'accord que ce  
11 soit la MRC. Puis ils ont voté le dix (10) janvier.

12 Q. **[142]** L'acceptation?

13 R. L'acceptation de mon mandat. Et, moi, j'ai signé le  
14 vingt-deux (22) janvier. J'ai signé dûment le  
15 vingt-deux (22) janvier deux mille un (2001). Et le  
16 tout... Oui, je reparlerai tantôt de ça.

17 Q. **[143]** Alors, c'est ce qui a amené le processus où  
18 on a accordé la gestion?

19 R. Le vingt-deux (22) janvier deux mille un (2001).

20 Q. **[144]** Oui. Alors, en janvier deux mille un (2001),  
21 l'acceptation, signature du protocole avec la MRC  
22 de Matawinie. On va reculer un petit peu. Je vais  
23 vous poser des questions pendant ce processus-là.  
24 Monsieur... Est-ce que vous avez rencontré dans le  
25 cadre... Avant d'arriver à décembre où vous prenez

1 la décision de donner la gestion du contrat à la  
2 MRC de Matawinie, aviez-vous rencontré un monsieur  
3 Pierre Vaillancourt?

4 R. Oui. Au moins deux fois.

5 Q. **[145]** Au moins deux fois. Dans le cadre de ce...

6 R. Je pourrais même vous donner les dates.

7 Q. **[146]** O.K. Mais monsieur Vaillancourt, peut-être  
8 nous dire...

9 R. Il travaillait pour Progesco.

10 Q. **[147]** Progesco. Firme de génie?

11 R. Ce nom-là, ça ne me dit rien dans les firmes. Mais  
12 il m'a rencontré pour Saint-Donat. Puis il m'a  
13 rencontré pour Montréal et Saint-Donat. C'est de  
14 même que je l'ai dans mon agenda.

15 Q. **[148]** Peut-être nous dire, ce monsieur-là travaille  
16 pour Progesco, est-ce que c'est quelqu'un, parce  
17 que vous êtes un être politique, est-ce que c'est  
18 quelqu'un qui est proche, qui fait du financement  
19 politique, monsieur Vaillancourt, à votre  
20 connaissance, à ce moment-là?

21 R. Bien, moi, je ne savais pas à l'époque qu'il  
22 travaillait même pour Progesco. C'est un gars de  
23 Saint-Donat.

24 Q. **[149]** Oui.

25 R. Dont je connaissais beaucoup plus la mère que lui.

1 Lui, je l'ai vu dans des cocktails politiques...  
2 dans des cocktails, oui.

3 Q. **[150]** C'était quelqu'un qui n'était pas  
4 nécessairement loin, qui était un proche du maire  
5 Paquin?

6 R. Oh! Ça, je ne saurais dire du tout. Je ne saurais  
7 vous dire s'il était un ami ou pas du maire Paquin.  
8 Je ne peux pas vous dire ça.

9 Q. **[151]** Avez-vous rencontré avant le mois de décembre  
10 deux mille (2000) monsieur Yannick Bouchard?

11 R. Je ne connais pas... ça ne me dit rien du tout.

12 Q. **[152]** Qui était chez Genivar.

13 R. Ça ne me dit rien. Il faudrait que je regarde. Ça  
14 ne me dit rien. Pas à ma connaissance personnelle,  
15 en tout cas.

16 Q. **[153]** Monsieur René Bourgeois?

17 R. Je ne connais pas monsieur René Bourgeois. À  
18 moins...

19 Q. **[154]** De Progesco ou Projet... c'est Progéco, je  
20 pense?

21 R. Oui, quelque chose du genre. Me semble, c'était...  
22 mais il me semble qu'il y a un S. C'est pour ça que  
23 je dis « gesco ».

24 Q. **[155]** Alors, monsieur Bourgeois, ça ne vous dit  
25 rien?



1 R. Non.

2 Q. **[156]** Monsieur Nadon, qui était de la...

3 R. Lui, ça me dit de quoi.

4 Q. **[157]** Nageco, une petite firme...

5 R. Une petite firme de Saint-Donat. Ça j'en ai entendu  
6 parler. Les ai-je rencontrés? En tout cas, ça me  
7 dit de quoi, mais je ne peux pas jurer que je les  
8 ai rencontrés puis qu'ils m'ont tout expliqué. Je  
9 sais que c'était une très petite firme, un ou deux  
10 ingénieurs.

11 Q. **[158]** Les gens de la firme Leroux Leroux, des  
12 évaluateurs dans la MRC de Matawinie?

13 R. Déjà rencontrés, mais pas dans ce cadre-là.

14 Q. **[159]** Pas dans ce cadre-là? Vous ne les avez pas  
15 vus dans ce cadre-là?

16 R. Bien, je n'ai rien à mon agenda.

17 Q. **[160]** Je comprends que vous n'avez rien à votre  
18 agenda, mais en fait, là je vais faire appel, je  
19 fais aussi appel à votre souvenir, évidemment,  
20 beaucoup plus qu'à votre agenda.

21 R. Oui, oui, j'essaie. Mais c'est mon souvenir qui  
22 vous dit que non.

23 Q. **[161]** O.K. Et si je vous disais que tous ces gens-  
24 là étaient le groupe qui entourait le maire Paquin,  
25 qui favorisait beaucoup que la municipalité de

1 Saint-Donat obtienne le contrat de gestion et que  
2 la firme de génie choisie soit Genivar?

3 R. Ils ne m'ont jamais fait connaître ça. Jamais.

4 Q. **[162]** Jamais?

5 R. Non, Monsieur. Parce que si je l'avais su, je vous  
6 le dirais très franchement, puis (inaudible).

7 Q. **[163]** Ils ne vous ont jamais dit ça qu'eux autres  
8 étaient prêts à prendre le contrat, qu'il y avait  
9 un consortium qui était prêt, à la tête duquel se  
10 trouvait monsieur Bouchard puis Genivar, là?

11 R. Bien, Genivar, je le savais qu'il était... j'ai su  
12 que Genivar était la firme pour Saint-Donat. Mais  
13 tout ce que vous me dites là, je n'ai jamais su ça,  
14 moi.

15 Q. **[164]** Si je vous disais même qu'au mois de  
16 septembre, monsieur le maire Paquin a appelé  
17 monsieur Turcotte pour lui dire, le six (6)  
18 septembre, dire : « Écoute, tu peux mettre les  
19 pancartes, annoncer projet de la municipalité de  
20 Saint-Donat réalisé par la firme Genivar »?

21 R. Ça, j'ai entendu ça de la bouche de Turcotte, mais  
22 j'ai jamais entendu parler de ça, moi, à mon  
23 bureau. Ce n'est jamais venu à mes oreilles, pas du  
24 tout.

25 Q. **[165]** Ce n'était pas décidé...

1 R. Genivar, je n'ai pas connaissance d'avoir  
2 rencontré. Pourtant, Genivar, je connais un des  
3 monsieurs qui est le frère de l'échevin de Québec.  
4 Ils ont des parentés à Joliette. Il ne m'a jamais  
5 rencontré là-dessus. Jamais.

6 Q. **[166]** En fait, si je vous disais que jusqu'au mois  
7 de décembre, ce projet-là était attaché à la  
8 municipalité de Saint-Donat. C'était Saint-Donat,  
9 le maire Paquin qui en prenait la tête dirigeante,  
10 la gestion, et que c'était entendu que c'était la  
11 firme Genivar qui ferait le génie dans ce projet-  
12 là, si je vous dis cette affirmation-là, êtes-vous  
13 à l'aise avec ça? C'était vraiment donné à...  
14 c'était à Saint-Donat jusqu'au mois de décembre?

15 R. Non.

16 Q. **[167]** Non?

17 R. Parce que monsieur Paquin savait depuis le trente  
18 et un (31) août, quand il m'a rencontré avec  
19 monsieur Cousineau, puis je vous l'ai dit tantôt,  
20 j'avais de sérieuses réserves, beaucoup  
21 d'inquiétudes. Et la décision s'est prise le cinq  
22 (5) décembre, personnellement, avec mon attaché  
23 politique. J'ai avisé Turcotte le six (6), mais  
24 j'en avais parlé au maire Neveu et à monsieur...

25 Q. **[168]** Gaillardetz?

1 R. Gaillardetz. C'est ce que je vous ai dit. Je  
2 maintiens ça, puis celui qui dit que c'est attaché  
3 jusqu'en décembre, bien qu'il vienne le dire. J'ai  
4 jamais entendu ça.

5 Q. **[169]** Bien, qu'il vienne le dire, je vais vous dire  
6 les propos de Gilles Cloutier, qui nous dit que...  
7 Attendez, Monsieur, écoutez la question.

8 R. Je n'ai pas parlé.

9 Q. **[170]** Monsieur Cloutier nous a déjà rapporté ici  
10 qu'il a participé aux discussions, que jusqu'au  
11 mois de décembre c'était attaché entre les mains de  
12 Saint-Donat, la firme Genivar, et que c'est lui qui  
13 est allé vous rencontrer au début décembre pour  
14 vous informer d'un souper qui avait eu lieu dans  
15 les jours précédents, où la municipalité de Saint-  
16 Donat, le maire Paquin, les firmes Genivar et le  
17 petit groupe que je vous ai nommés, autour, qui  
18 allaient faire le consortium, fêtaient dans un  
19 restaurant de Saint-Jérôme, ils fêtaient le contrat  
20 qu'ils allaient avoir, c'est-à-dire la réalisation,  
21 la gestion de cette route-là.

22 R. J'ai entendu parler de ça, Monsieur le procureur.  
23 J'ai entendu parler de ça par Maude Denis, la  
24 première fois, en deux mille douze (2012). Marie-  
25 Maude Denis, journaliste d'enquête à Radio-Canada.

1 Monsieur, votre témoin, monsieur...

2 Q. **[171]** Oui, le témoin de la Commission, monsieur  
3 Cloutier.

4 R. Gilles Cloutier, je le connaissais tellement pas  
5 que j'ai demandé à madame Maude Denis de me  
6 l'identifier avant. Elle m'a montré une photo.  
7 Gilles Cloutier, je l'ai vu une fois au baseball.  
8 Là j'ai reconnu sa bette, je l'avais vu au baseball  
9 le six (6) avril.

10 Q. **[172]** De quelle année?

11 R. Deux mille un (2001).

12 Q. **[173]** Oui?

13 R. Mais la moitié du parlement était là. Du monde...  
14 C'est la seule fois d'ailleurs que j'ai été au  
15 baseball cette année-là.

16 Q. **[174]** Ça c'est l'ouverture, le match d'ouverture  
17 des Expos?

18 R. Le six (6) avril, l'ouverture des Expos.

19 Q. **[175]** Et c'est la grande fête que Roche... où  
20 Roche... est-ce que c'est la fête où Roche  
21 invite...

22 R. Des maires, des...

23 Q. **[176]** ... de nombreux politiciens, des maires et  
24 des directeurs territoriaux?

25 R. ... des ministres, c'est ça. Des ministres, des

1 députés, c'est ça.

2 Q. [177] O.K.

3 R. Je l'avais vu là. Puis je l'avais peut-être vu,  
4 mais je ne suis pas capable de le jurer. Puis s'il  
5 était venu, il n'est jamais venu au bureau de  
6 Joliette, jamais. Il a même dit qu'il était venu un  
7 matin à sept heures et trente (7 h 30). Je suis  
8 prêt à vous déposer sur le champ deux affidavits.  
9 Celle qu'il débarre la porte, Nathalie Houle, qui  
10 était secrétaire, téléphoniste, réceptionniste, qui  
11 débarre la porte de mon bureau. Elle jure qu'elle  
12 ne l'a jamais vu au bureau. Ma directrice du bureau  
13 de Joliette, madame Paulette Beaudry, a signé un  
14 affidavit comme quoi elle n'avait jamais vu ce  
15 gars-là à mon bureau. S'il est venu me voir dans un  
16 autre endroit, c'est quand j'ai rencontré monsieur  
17 Labbé, un des... le président... je suis pas... en  
18 quatre-vingt-dix-neuf (99) à Québec, le rendez-vous  
19 avait été demandé, en tout cas, par Gilles  
20 Cloutier. Mais, à part de ça, Cloutier, là, j'ai  
21 jamais joué au golf avec comme dit... comme il vous  
22 a dit, jamais. Je l'ai vu dans deux, trois tournois  
23 de golf.

24 Q. [178] O.K.

25 R. Puis je préfère ne pas dire ce que j'ai dit à la

1 télévision.

2 Q. **[179]** Alors, c'est quelqu'un que vous n'avez pas vu  
3 tellement souvent avant ces dates-là et...

4 R. Bien, pas vu, je l'ai pas vu jamais au bureau de  
5 Joliette, c'est pas vrai.

6 Q. **[180]** O.K. Est-ce qu'il était... est-ce qu'il  
7 s'impliquait dans le dossier de la route de Saint-  
8 Donat avant décembre deux mille (2000), à votre  
9 connaissance?

10 R. J'ai jamais entendu parler de monsieur Cloutier, je  
11 vous l'ai dit, il est jamais venu au bureau. Je le  
12 voyais dans les tournois de golf.

13 Q. **[181]** Là je ne vous demande pas s'il venait au  
14 bureau, je vous demande si...

15 (10:28:09)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[182]** Non, mais là... non, mais je comprends, là,  
18 que sans jouer sur le même foursome, vous le voyiez  
19 dans les tournois de golf?

20 R. Je l'ai vu deux, trois fois dans un tournoi de  
21 golf. Oui.

22 Q. **[183]** À quelle époque?

23 R. Il jouait avec des maires.

24 Q. **[184]** À quelle époque?

25 R. Je pourrais même... je pourrais vous le dire... je

1           pourrais vous le dire. J'avais mon... mon tournoi  
2           bi-annuel, une année c'était moi, l'autre année  
3           c'était le Bloc. Puis, j'étais... j'allais souvent  
4           sur les foursomes d'honneur avec Roger Gaudette qui  
5           était député du Bloc puis ces choses-là, mais  
6           j'ai... Cloutier, moi, je...

7           Q. **[185]** Mais, c'est dans ces années-là, là.

8           R. Je le connaissais à peine, Madame.

9           Q. **[186]** Peut-être, là, mais...

10          R. Puis...

11          Q. **[187]** ... c'est dans les années quatre-vingt-dix-  
12          neuf (99), deux mille (2000), deux mille un (2001).

13          R. ... je vous dirai que c'était le genre de mouche,  
14          là, et pas africaine, là, Tsé-Tsé, là.

15          Me PAUL CRÉPEAU :

16          Q. **[188]** Alors, manifestement... Bon. Alors, monsieur  
17          Cloutier, si je vous disais qu'il était connu dans  
18          les années...

19          R. Il aimait les photos. Il aimait les photos.

20          Q. **[189]** Il aimait les photos. Puis autour de l'an  
21          deux mille (2000), est-ce que monsieur Cloutier  
22          était connu comme un organisateur d'élections dans  
23          votre comté?

24          R. Oui. Ça, je l'ai appris après avoir quitté la  
25          politique, puis même plus que ça. Je l'ai appris en



1 deux mille douze (2012), je pense, qu'il avait fait  
2 des élections clés en main à Rawdon. Ça m'a  
3 énormément surpris. Je l'ai appris qu'il avait  
4 fait...

5 Q. **[190]** Juste à Rawdon?

6 R. Non, non, je vais finir. À Chertsey, je ne savais  
7 pas non plus. À Sainte-Julienne, je l'ai su avant  
8 parce que ça avait été... il y avait eu une grosse  
9 chicane dans les années deux mille (2000), là, deux  
10 mille trois (2003), deux mille quatre (2004), là,  
11 je sais pas. Monsieur... c'est Marcel Jetté qui me  
12 l'a conté, le maire de Sainte-Julienne. Il avait  
13 fait une élection clés en main avec lui et puis il  
14 l'a sacré dehors. Puis Cloutier est revenu faire  
15 une clé en main avec son adversaire, ils ont battu  
16 Jetté. Et Jetté est revenu à l'autre mandat et il a  
17 battu Cloutier puis celui qui l'avait battu. Donc,  
18 chez nous, les clés en main, là, dans Lanaudière,  
19 dans le comté de Joliette, il n'y en avait pas. À  
20 ma connaissance personnelle, il n'y en avait pas.  
21 Et des... Monsieur Neveu, ça m'a énormément surpris  
22 qu'il y ait eu une élection clés en main, mais  
23 c'est sûrement vrai, ils l'ont dit. Ça a sorti par  
24 après puis ils l'ont pas contesté. Mais, je n'ai  
25 jamais parlé à monsieur Neveu de l'élection clés en

1 main.

2 Q. **[191]** Alors, vous avez appris par la suite. Et des  
3 confirmations, parce que monsieur Cloutier dit  
4 qu'il a organisé beaucoup plus d'élections clés en  
5 main que celles que vous venez de mentionner.

6 R. Bien, dans le comté de Joliette?

7 Q. **[192]** Ah!

8 R. Ah! Je vous... je vous... sincèrement, Monsieur  
9 Crépeau, affirmez pas ça parce qu'il n'y en avait  
10 pas d'élections dans mon comté. Les villes de  
11 Joliette, c'était pas clés en main, Des Prairies,  
12 Saint-Charles-Borromée, dans mon comté, il n'y en  
13 avait pas de ça. En tout cas, pas à ma connaissance  
14 personnelle.

15 Q. **[193]** Et c'est...

16 R. Et dans Montcalm, les trois que je vous ai dit sont  
17 les trois seuls qui ressortent.

18 Q. **[194]** Qui ressortent parce que les gens ont fini  
19 par l'admettre que...

20 R. Bon. Bien...

21 Q. **[195]** ... ça existait...

22 R. Oui, mais son implication, moi, je l'ai écouté...

23 Q. **[196]** Bon.

24 R. ... le premier (1er) mai, je pense, l'an passé, ça  
25 fait plus qu'un an, là.

1 Q. **[197]** Alors...

2 R. Mais là, écoutez...

3 Q. **[198]** ... si on recule en arrière, on s'aperçoit  
4 que monsieur Cloutier, à cette époque-là, avait  
5 quand même une présence politique importante auprès  
6 de plusieurs maires dans la... dans la région,  
7 autour de ce gars-là.

8 R. Plusieurs maires? Pas dans mon comté, sûrement,  
9 parce que les... je connaissais nécessairement  
10 les... les fonctionnaires professionnels et puis  
11 les firmes professionnelles...

12 Q. **[199]** Oui.

13 R. ... qui travaillaient puis monsieur Cloutier  
14 travaillait dans Montcalm, puis pas tout. D'après  
15 ce que je comprends, c'était Sainte-Julienne,  
16 Rawdon, Chertsey. Puis le reste, j'ai plutôt  
17 compris qu'il était impliqué dans le bout de  
18 Blainville, dans ce coin-là, mais pas... Dans  
19 Joliette, on peut pas... vous pouvez pas affirmer,  
20 dans le grand Joliette et dans l'entourage, que  
21 Cloutier avait de l'envergure et il rayonnait. Il  
22 était pas connu par personne.

23 Q. **[200]** O.K. Evidemment, avec le genre de travail  
24 qu'il avait, il avait peut-être pas avantage à être  
25 connu non plus, à organiser des clés en main.

1 R. Il a peut-être avantage à se cacher, vous avez  
2 raison.

3 Q. **[201]** Bon. Si on revient justement au mois de  
4 décembre, alors la raison qui vous fait décider de  
5 favoriser la MRC Matawinie pour la gestion du  
6 projet, c'est vos discussions avec vos  
7 fonctionnaires aux cinq (5), six (6) décembre.  
8 C'est là que vous prenez...

9 R. Non, non, j'ai consulté tout l'automne.

10 Q. **[202]** Oui.

11 R. Vous le savez, je vous l'ai dit, ça.

12 Q. **[203]** Oui.

13 R. J'ai consulté tout l'automne, j'ai consulté mon  
14 sous-ministre, j'ai consulté mon... mon chef de  
15 cabinet, j'ai consulté mon attaché politique, j'ai  
16 consulté à Saint-Donat, mon oncle, d'autres gens de  
17 Saint-Donat...

18 Q. **[204]** Oui.

19 R. ... que je connais, les gens des comités.  
20 J'étais... j'étais ambivalent parce que je savais  
21 que changer... changer de... de...

22 Q. **[205]** De gestionnaire.

23 R. ... de gestionnaire ou de mandataire plutôt, c'est  
24 le mot que je cherchais. Chercher le mandataire  
25 c'est jamais intéressant quand les autres ont des

1 aspirations. Mais je vous dirai... je vous dirai  
2 que ma plus grande fierté dans tout ça c'est que,  
3 le quatorze (14) janvier deux mille deux (2002), à  
4 quinze heures trente (15 h 30), le maire Paquin de  
5 Saint-Donat, qui avait été défait en novembre  
6 avant, en deux mille un (2001), est venu me voir  
7 puis il dit : « Merci, Monsieur Chevrette... -  
8 c'est dans mon agenda - Merci beaucoup, vous nous  
9 avez enlevé une grande épine du pied. » Et c'est le  
10 maire de Saint-Donat, le même maire que vous  
11 parliez tantôt, monsieur Paquin.

12 Q. **[206]** Et c'est celui qui voulait le projet  
13 certainement (inaudible).

14 R. Il voulait le projet mais il a compris avec...  
15 d'abord, à partir du vingt-neuf (29)... du trente  
16 et un (31) août deux mille... deux mille (2000), il  
17 a compris pourquoi mon cheminement était arrivé à  
18 donner ça à la MRC. Puis à la MRC... Bien, écoutez,  
19 si je comprends bien, là, monsieur Cloutier...  
20 monsieur Cloutier avait fait des élections du  
21 préfet, monsieur Cloutier avait fait des élections  
22 de... d'un autre membre, qui était monsieur  
23 Brazeau.

24 Q. **[207]** Oui.

25 R. Puis Jetté avait pas d'affaire dans... il a pas eu

1 de l'air à avoir d'affaire dans la route de Saint-  
2 Donat.

3 Q. [208] Il est pas du tout dans ce projet-là.

4 R. Non, c'est ça.

5 Q. [209] Mais certainement monsieur... monsieur  
6 Cloutier avait organisé déjà des élections pour  
7 monsieur Brazeau, à Chertsey?

8 R. Je savais pas. Ça je l'ai appris...

9 Q. [210] Vous le saviez pas?

10 R. Ça je l'ai appris...

11 Q. [211] Est-ce qu'il avait organisé les élections de  
12 monsieur Neveu dans Rawdon?

13 R. C'est ce que j'ai appris mais en deux mille douze  
14 (2012).

15 Q. [212] O.K. Et... O.K., ça va pour ces deux-là.  
16 Alors, c'était des gens qui, dans une certaine  
17 mesure, une mesure certaine, étaient redevables à  
18 monsieur Cloutier, ces deux personnes là. Monsieur  
19 Cloutier...

20 R. Bien, à l'époque, je ne le savais pas.

21 Q. [213] Vous le saviez pas.

22 R. C'est Maude Denis... Marie-Maude Denis qui m'a  
23 appris ça puis qui m'a dit... tout ce que Cloutier  
24 est venu dire ici n'était pas nécessairement tout  
25 ce qu'il a dit à madame Maude Denis. Madame Maude

1 Denis m'en a conté des vertes puis des pas mûres.  
2 Et puis, d'ailleurs, le contentieux de Radio-Canada  
3 n'a pas passé le témoignage... les témoignages  
4 qu'elle a faits avec Gilles Beaulieu à l'époque.  
5 Donc, je... je peux vous en parler. Si vous voulez  
6 qu'on s'en parle on va s'en parler.

7 Q. **[214]** On va continuer. Alors, on en est rendu le...  
8 la décision a été prise d'attribuer la gestion du  
9 contrat ou le... à titre de mandataire MRC  
10 Matawinie en décembre, l'entente est signée en  
11 janvier deux mille un (2001)?

12 R. Oui, j'ai déposé, je crois... je crois que vous  
13 avez le... le protocole d'entente?

14 Q. **[215]** Oui, il est déjà déposé par monsieur  
15 Turcotte. Alors, on sait que ça a été signé avec la  
16 MRC de Matawinie. J'aimerais que vous nous  
17 expliquiez... On va le suivre encore à votre  
18 niveau, au niveau politique. Quelles démarches vous  
19 faites dans le suivi de ce dossier-là à partir du  
20 moment où vous avez pris la décision d'attribuer à  
21 la MRC de Matawinie le mandat, la gestion de ce  
22 contrat-là?

23 R. Après que le mandat... on a rédigé un protocole,  
24 que vous avez.

25 Q. **[216]** Oui.

1 R. Le protocole a été envoyé au mois de décembre à la  
2 Municipalité régionale de comté avant les Fêtes. Je  
3 pense que c'est le vingt (20) décembre, quelque  
4 chose du genre, je pourrais vous donner la date  
5 précise, là. Et puis après cette... je leur ai  
6 envoyé, eux l'ont signé, je crois... je les ai  
7 rencontrés le neuf (9) janvier, je l'ai dit  
8 d'avance, puis ils ont signé par résolution le dix  
9 (10), ils ont signé le document le dix (10). C'est  
10 dans le protocole qui vous a été déposé, je suppose  
11 que ça doit être marqué. MRC, dix (10) janvier; Guy  
12 Chevrette, ministre des Transports...

13 Q. **[217]** On l'a, ce document-là.

14 R. Bien oui, mais...

15 Q. **[218]** On (inaudible) le suivi que vous faites  
16 après.

17 R. Ah! le suivi.

18 Q. **[219]** C'est ça qui...

19 R. Le suivi, bien, c'est clair. À ce moment-là, Mario  
20 Turcotte, qui sait depuis le six (6) décembre,  
21 parce que j'étais accompagné d'André Picard, quand  
22 on lui a dit que c'était choisi. Il m'avait même  
23 pas semblé surpris, en passant.

24 Q. **[220]** Là vous parlez de qui?

25 R. Quand j'ai dit à André Picard que j'avais décidé



1 que c'était la MRC. Puis j'ai dit : « Le Ministère  
2 va accorder un suivi. » Parce que, moi, j'avais dit  
3 à monsieur Neveu et à Mario Turcotte : « Il faut  
4 que vous fassiez un comité de sélection. »

5 Q. **[221]** Oui.

6 R. « Ça prend un minimum de trois firmes. Vous créez  
7 un comité de sélection puis vous ferez... je veux  
8 que ce soit fait dans les normes, que ce soit fait  
9 de façon " clean ". »

10 Q. **[222]** C'est les mots que monsieur Turcotte a  
11 employés, vous avez demandé que ce soit fait  
12 « clean ».

13 R. « Clean ». Et c'est lui...

14 Q. **[223]** Monsieur...

15 R. C'est lui qui avait le mandat du Ministère de  
16 suivre le projet.

17 Q. **[224]** C'est vous qui avez choisi monsieur Turcotte,  
18 votre homme de confiance?

19 R. Bien, c'était... c'était le DT. Si ça aurait été  
20 Paul-André Fournier, j'aurais pris Paul-André  
21 Fournier. Si ça avait été un autre directeur  
22 territorial, j'aurais pris le directeur  
23 territorial.

24 Q. **[225]** Mais vous répondez pas à la question. Est-ce  
25 que c'est vous qui avez choisi monsieur Turcotte

1           pour siéger sur le comité de suivi?

2           R. Moi, je pense que le... je pense que mes sous-  
3           ministres m'ont dit, c'est : « On va mettre le  
4           directeur territorial. » C'est tout. Puis moi j'ai  
5           pris leur suggestion. J'avais rien contre Mario  
6           Turcotte, au contraire, je pense qu'il était...

7           Q. **[226]** Bien, non seulement vous aviez rien mais,  
8           selon les notes de monsieur Turcotte, vous semblez  
9           communiquer avec lui assez fréquemment?

10          R. Non, ça c'est faux.

11          Q. **[227]** Ça c'est faux?

12          R. Je l'appelais presque jamais. C'est mon... c'est  
13          mon directeur...

14          Q. **[228]** Monsieur Picard.

15          R. ... André Picard qui communiquait avec eux autres.  
16          Moi c'était... vous savez, c'est très, très rare.  
17          Est-ce qu'il y a peut-être... il y a peut-être un  
18          téléphone sur le paquet, là, qui... qui... c'est  
19          vrai. Mais, moi, je n'appelais pas les DT,  
20          j'appelais Liguori Hinse, le boss, mon sous-  
21          ministre qui était dans ma boîte. Puis on faisait  
22          passer les messages, s'il y avait des messages à  
23          passer, par mon sous-ministre en titre ou bien par  
24          mes sous-ministres adjoints responsables...

25          Q. **[229]** Ou par monsieur Picard, qui était votre

1           conseiller.

2           R. Oui.

3           Q. **[230]** Puis là on est au niveau politique, monsieur  
4           Picard...

5           R. Oui, monsieur Picard était mon attaché politique  
6           qui était un fonctionnaire à la retraite du  
7           ministère des Transports. Donc, avec beaucoup  
8           d'expérience.

9           Q. **[231]** Monsieur Picard a parlé à monsieur Turcotte  
10          des dizaines et des dizaines de fois du contrat de  
11          la route de Saint-Donat.

12          R. C'est très possible.

13          Q. **[232]** Très possible. Et quand monsieur Picard fait  
14          ça...

15          R. Moi je n'ai pas...

16          Q. **[233]** ... monsieur Picard, il fait pas ça pour lui,  
17          il le fait pour vous.

18          R. Bien ils sont engagés justement pour soutenir un  
19          ministre.

20          Q. **[234]** Alors quand monsieur Picard suit ce dossier-  
21          là, c'est vous, Monsieur Chevrette, à titre de  
22          ministre des Transports, qui suivez ce dossier-là  
23          politiquement?

24          R. Je suis redevable, on appelle ça, imputable, comme  
25          tous les sous-ministres le sont maintenant.

1 Q. **[235]** Alors, les nombreuses discussions que  
2 monsieur Turcotte a pu avoir avec monsieur Picard,  
3 c'était, monsieur Picard, je sais pas s'il vous  
4 rendait compte de toutes les conversations, mais  
5 monsieur Picard en a eu de nombreuses. Vous avez  
6 entendu monsieur Turcotte. Est-ce qu'il fait erreur  
7 quand il parle de dizaines de conversations avec  
8 monsieur Picard au sujet de la route Saint-Donat?

9 R. Je peux pas parler du nombre. Je peux pas parler du  
10 nombre parce que, les attachés politiques me  
11 donnaient pas un compte rendu « j'ai fait douze  
12 (12) téléphones aujourd'hui ». Vous comprendrez  
13 qu'il faisait son travail. Moi je lui donnais la  
14 responsabilité ou des mandats et il faisait le plus  
15 correctement possible. Je pense que monsieur Picard  
16 a été un loyal employé politique qui connaissait  
17 d'abord, c'est important pour un ministre qui n'est  
18 pas ingénieur d'avoir un attaché politique qui lui  
19 l'était.

20 Q. **[236]** Alors quand monsieur Picard, le premier (1er)  
21 septembre parle avec monsieur Turcotte de planter  
22 des pancartes pour annoncer la venue du contrat et  
23 le fait que ça soit la municipalité de Saint-Donat  
24 qui le gère, il parle en votre nom?

25 R. c'est la première fois que j'ai entendu parler des

1 pancartes, là, moi, là, c'est ici.

2 Q. [237] O.K.

3 R. C'est par Turcotte.

4 Q. [238] Alors monsieur Picard en parle avec monsieur  
5 Turcotte le premier (1er) septembre et monsieur  
6 Paquin en parle le six (6) septembre de placer des  
7 annonces pour annoncer l'arrivée de Saint-Donat.

8 R. Oui mais monsieur Paquin m'a jamais parlé de  
9 pancartes puis Picard m'a jamais fait rapport sur  
10 des pancartes. C'est la première fois que  
11 j'entendais parler de pancartes, là, Monsieur, là.  
12 C'est ici par Turcotte.

13 Q. [239] Alors si je vous disais que, en septembre,  
14 octobre, novembre et jusqu'au six (6) décembre,  
15 dans la tête de monsieur Picard qui est votre  
16 représentant, c'était toujours Saint-Donat qui  
17 avait la gestion de ce contrat-là?

18 R. Oui, ça c'est très possible parce que je vous ai  
19 dit tantôt que ma décision définitive, je l'ai  
20 prise à neuf heures quinze (9 h 15) le cinq (5)  
21 décembre deux mille (2000).

22 Q. [240] Et est-ce qu'on s'entend aussi qu'il y a eu  
23 un changement parce que jusqu'à ce moment-là,  
24 c'était Saint-Donat qui allait avoir le contrat?

25 R. Allé jusque là, c'est Saint-Donat qui avait

1 toujours le... qui devait être mandataire, oui.

2 Q. **[241]** O.K. Maintenant monsieur Turcotte nous dit  
3 qu'il a reçu aussi la visite de monsieur Gilles  
4 Cloutier, le cinq, six, sept (5-6-7) décembre au  
5 matin, un matin à son bureau à Saint-Jérôme, qui  
6 vient lui dire « Je sors du bureau de monsieur  
7 Chevrette et il me dit de te dire que le contrat va  
8 passer à la MRC de Matawinie. S'il y a quoi que ce  
9 soit, appelle-le. »

10 R. Bon, hier j'ai autorisé notre avocat à vous déposer  
11 mon agenda du cinq (5) décembre, six (6) décembre,  
12 sept (7) décembre, huit (8) décembre et vous  
13 remarquerez que j'ai jamais rencontré Cloutier.  
14 Pensez-vous que je ferais faire mes commissions par  
15 Cloutier? Connaissez-vous un ministre au Québec qui  
16 dit à un citoyen « va donc aviser ». J'ai madame  
17 Fecteau à mon bureau puis j'ai monsieur Picard qui  
18 font mes commissions, qui font de la suite à mes  
19 mandats. J'ai jamais autorisé Cloutier. C'est un  
20 autre de ses mensonges grossiers et il fait partie  
21 des plaintes que j'ai logées.

22 Q. **[242]** Alors vous avez pas rencontré monsieur  
23 Cloutier...

24 R. Non.

25 Q. **[243]** ... ce matin-là...

1 R. Non. D'abord j'étais à Québec, Monsieur, le cinq  
2 (5) décembre...

3 Q. **[244]** Je comprends, oui.

4 R. ... et si vous voyez, je travaillais sur la carte  
5 policière, j'ai travaillé sur le transport adapté,  
6 j'ai rencontré un monsieur Brodeur puis j'ai...  
7 c'est à neuf heures et quinze (9 h 15) le matin que  
8 j'ai demandé à Picard de faire rédiger le protocole  
9 puis que je le donnerais à Saint-Do... à la MRC.

10 Q. **[245]** Ces éléments-là que vous nous révélez  
11 aujourd'hui, c'est pas des choses qui étaient  
12 connues du public. Comment monsieur Cloutier peut-  
13 il savoir puis arriver aux mêmes dates que vous? Je  
14 fais rien que vous poser la question.

15 R. Bien c'est assez simple. Il doit avoir, il a pu  
16 parler, je comprends, je comprends votre  
17 perplexité, mais moi j'avais parlé au maire de, au  
18 préfet, puis j'avais parlé à monsieur Gaillardetz  
19 pour demander s'ils accepteraient, avant de dire,  
20 avant de prendre une décision de leur donner, on  
21 prend toujours la précaution, et ça je pense que  
22 vous reconnaîtrez ça. Vous êtes un vieux routier  
23 vous aussi comme avocat. On prend pas une décision  
24 sans que le porteur l'accepte. J'ai pris une  
25 décision. Donc monsieur Neveu était au courant,

1 monsieur Gaillardetz était au courant et ils ont  
2 donné, ils peuvent en avoir parlé à Cloutier, je le  
3 sais pas moi, surtout qu'il avait fait  
4 l'élection... mais j'ai pas posé la question. Moi  
5 je l'ai appris qu'il avait, qu'il disait qu'il  
6 avait été voir, que je l'avais envoyé voir Mario  
7 Turcotte, franchement...

8 Q. **[246]** Avez-vous parlé avec monsieur Turcotte cette  
9 journée-là où vous avez pris la décision pour lui  
10 dire, voici...

11 R. Monsieur Turcotte, oui, je l'ai dit, je vous l'ai  
12 dit que je lui ai dit, je l'ai avisé le six (6) à  
13 dix-neuf heures (19 h) sur place, avec André  
14 Picard.

15 Q. **[247]** Sur place, en rencontre, lors d'une  
16 rencontre?

17 R. Et c'est à mon agenda que je vous ai donné, puis je  
18 vous ai demandé de caviarder.

19 Q. **[248]** O.K. Avez-vous dans vos notes aussi un  
20 téléphone que vous auriez fait à monsieur, vous,  
21 vous auriez appelé monsieur Turcotte le huit (8)  
22 décembre à ce sujet-là?

23 R. Non.

24 Q. **[249]** Non. Je fais rien que vous dire que monsieur  
25 Turcotte dit qu'il a eu un appel de vous cette



1            journée-là.

2            R. Oui, mais, moi, je suis sûr que j'ai donné le six  
3            (6) avec Picard à la réunion des cinq à sept des  
4            DT.

5            Q. **[250]** On revient au choix. Alors, vous avez insisté  
6            pour avoir, vous l'avez dit, et monsieur Turcotte  
7            l'a rapporté, vous avez demandé à avoir un comité  
8            « clean », hein? C'est l'expression que vous avez  
9            prise? Pourquoi cette fois-là, pas les autres fois?  
10           Je vous pose la question.

11           R. Non, non, c'est un projet.

12           Q. **[251]** O.K.

13           R. C'est un projet qui n'avait pas... Il y avait un  
14           seul précédent au Québec.

15           Q. **[252]** Oui.

16           R. La MRC aurait pu, et vous le savez très, très bien,  
17           ça, à part de ça, mais je suis content que vous me  
18           posiez la question, la MRC, comme mandataire,  
19           aurait pu m'envoyer paître puis pas faire de comité  
20           de sélection. Ils ne sont pas tenus, eux autres,  
21           dans leur loi de le faire. Moi, j'ai tenu à ce  
22           qu'ils le fassent.

23           Q. **[253]** Vous le dites. C'était hors norme. Il y avait  
24           un seul précédent.

25           R. Bien oui, mais vous me demandez : « Vous avez

1 demandé un comité "clean" cette fois-ci. »

2 Q. [254] O.K.

3 R. Cette fois ici, parce que, moi, c'était la première  
4 fois.

5 Q. [255] O.K.

6 R. Puis j'ai dit : « Je veux que ce soit "clean". Je  
7 veux que vous ayez un comité de sélection. Je  
8 prends au moins trois firmes. Puis les maires le  
9 composeront. »

10 Q. [256] O.K.

11 R. Et puis ils décideront. Puis après ça, bien, ils  
12 appliqueront les normes du Ministère, par contre.  
13 Mais, toi, tu es le chien de garde des procédures  
14 et de tout. Et je n'ai jamais imposé quoi que ce  
15 soit.

16 (10:46:25)

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. [257] Mais la question c'est : Pourquoi insister  
19 pour que le comité soit « clean »? Est-ce que ça ne  
20 va pas de soi?

21 R. Oui, ça va de soi. Ça, je suis d'accord avec vous.  
22 Mais étant donné qu'à Saint-Donat, il y avait eu  
23 toutes sortes de...

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. [258] De magouille?

1 R. De rumeur. Non, de rumeurs.

2 Q. **[259]** De rumeurs.

3 R. La magouille, là, laissez ça à votre témoin  
4 vedette!

5 Q. **[260]** O.K. Je vais vous parler de rumeurs de  
6 magouille. Est-ce que c'est ça qu'il y avait à  
7 Saint-Donat, des rumeurs de magouille?

8 R. Il y avait des rumeurs de magouille à Saint-Donat.

9 Q. **[261]** O.K. Entre Paquin et la firme Genivar?

10 R. Non. Je vous ai dit que, ça, là, les gens, ce  
11 qu'ils me disaient, c'était... Je pense que c'est  
12 mon oncle Jean-Paul, à part de ça, qui m'a dit :  
13 « Écoute, ils sont sûrs d'eux autres, ils s'en vont  
14 tout. » Je savais ça. Ce n'est pas Cloutier qui m'a  
15 appris ça.

16 Q. **[262]** O.K. Vous le saviez déjà?

17 R. Cloutier ne me parlait pas. Je ne lui parlais pas à  
18 ce gars-là, moi.

19 Q. **[263]** Ce n'est pas Cloutier qui vous l'a appris.  
20 Mais vous saviez qu'il y avait des rumeurs dans le  
21 milieu que la Municipalité...

22 R. Mon oncle Jean-Paul Marion m'avait dit... Il me  
23 semble que c'est lui. J'hésite entre lui et  
24 Cousineau qui m'a parlé de la MRC.

25 Q. **[264]** Oui.

1 R. Je ne sais pas lequel précisément à un moment donné  
2 dans tout le processus m'a dit : « Donne donc ça à  
3 la MRC. » Je crois que mon oncle Jean-Paul m'en a  
4 parlé, parce qu'il avait été, il connaissait bien  
5 la structure municipale. Il a été chef de police à  
6 Saint-Donat. Il avait été... Il était p.d.g. du  
7 comité Action Saint-Donat. Ma tante a été même  
8 échevine. Il faudrait que je sorte les années.  
9 Donc, je connaissais bien Saint-Donat. Mais le  
10 poutinage entre... Mon oncle ne s'enfargeait pas  
11 dans les mots.

12 Q. **[265]** Alors...

13 R. « Ça guidonne dans le milieu. » C'est à peu près  
14 qu'il m'a dit.

15 Q. **[266]** Vous dites, il y avait des rumeurs, puis ça a  
16 fait partie de votre décision, ça, de prendre le  
17 dossier puis de l'envoyer à la MRC?

18 R. Non, les vraies raisons de ma décision, Monsieur,  
19 c'était la division ... Ça me tracassait, parce que  
20 je n'aime pas quand des citoyens s'opposent  
21 personnellement entre eux, se chicanent entre eux,  
22 ont des tensions entre eux. Et en le donnant à la  
23 MRC, bien, ça apaisait tout ce qui brassait à  
24 Saint-Donat.

25 Q. **[267]** Et est-ce que tous les maires de la MRC

1           étaient contents d'avoir ce projet-là?

2           R. Je ne suis pas sûr que tous les maires étaient même  
3           au courant.

4           Q. **[268]** Bien, il a fallu qu'ils acceptent le  
5           protocole?

6           R. Non. Oui, je comprends, mais eux ont assisté  
7           plutôt... C'était dans le plan de transport. Ils  
8           ont été consultés.

9           Q. **[269]** Je comprends dans le plan de transport.  
10           Maintenant, vous l'avez dit, il y avait un seul  
11           précédent où une MRC avait été appelée à construire  
12           une route.

13           R. Bien, je suppose. Je n'étais pas, là, moi.

14           LA PRÉSIDENTE :

15           Q. **[270]** Et vous n'avez pas répondu à la question.  
16           Est-ce que tous les maires étaient contents? Était  
17           la question.

18           R. Je ne sais pas, Madame. Je n'ai jamais fait  
19           d'enquête auprès de chaque maire. Mais ils ont  
20           signé unanimement la résolution du neuf (9)  
21           janvier. Je suppose. Moi, je n'ai pas, après qu'une  
22           décision est prise, je n'ai pas à dire : Jetté,  
23           es-tu d'accord? Paquin es-tu d'accord? Brissette  
24           es-tu d'accord à la MRC? Gaétan Morin à Sainte-  
25           Marcelline es-tu d'accord?

1 Q. **[271]** Non, mais avant.

2 R. Ça ne se fait pas ça, Madame.

3 Q. **[272]** Non, mais avant puisque vous dites, vous-  
4 même, que vous avez changé de la Municipalité de  
5 Saint-Donat à la MRC, parce que les citoyens  
6 n'étaient pas d'accord.

7 R. Les citoyens de Saint-Donat. Mais les maires des  
8 autres paroisses, là, je ne leur ai pas demandé.  
9 Ils ont voté. Ça doit être monsieur Neveu ou  
10 Gaillardetz qui a expliqué la résolution. Voyons!  
11 Vous savez comment ça fonctionne. J'espère que je  
12 n'apprends rien à personne ici.

13 Me PAUL CRÉPEAU :

14 Q. **[273]** Est-ce que monsieur Neveu et monsieur  
15 Gaillardetz étaient contents à l'idée d'avoir à  
16 entretenir une route qui était à la limite plus  
17 provinciale que municipale? Est-ce qu'ils étaient  
18 chauds à cette idée-là d'avoir à supporter cette  
19 route-là?

20 R. Bien, chauds ou pas chauds, ils l'avaient accepté.  
21 Vous l'avez vu dans le protocole, Monsieur Crépeau.

22 Q. **[274]** Oui.

23 R. Et c'était à la charge. J'ai appris ici, avant-  
24 hier...

25 Q. **[275]** Oui.

1 R. ... que ça avait été, après mon départ, ça a été  
2 transféré au Ministère.

3 Q. [276] Mais avant même...

4 R. Je n'en ai même pas eu connaissance.

5 Q. [277] Avant même que la route soit finie d'être  
6 construite, c'était déjà revenu au Ministère?

7 R. Bien, ça, je ne le sais pas. Ce n'est pas moi qui  
8 l'ai fait.

9 Q. [278] Je comprends...

10 R. Vous interrogerez...

11 Q. [279] ... que vous n'étiez pas là.

12 R. Vous interrogerez monsieur Ménard qui a suivi.

13 Q. [280] O.K. Mais est-ce que ça faisait partie d'une  
14 entente, ça, avec la MRC : Regarde, on va annoncer  
15 tout de suite la construction...

16 R. Non.

17 Q. [281] ... puis on va la récupérer après? Parce que  
18 la MRC ne voulait pas entretenir cette route-là?

19 R. Non, je n'ai jamais discuté de ça avant.

20 Q. [282] Avant?

21 R. Non. Le seul à qui j'ai parlé avant, c'est monsieur  
22 Neveu.

23 Q. [283] Oui.

24 R. Avec monsieur Gaillardetz.

25 Q. [284] Si je vous disais que monsieur Neveu n'était

1 pas chaud, chaud à l'idée de prendre cette route-  
2 là?

3 R. Bien, il l'a pris. Je ne le sais pas, moi. S'il  
4 était chaud, chaud, là, vous pouviez l'amener ici  
5 pour lui demander s'il était chaud, chaud ou pas  
6 chaud. Monsieur Neveu, je n'ai même pas osé  
7 l'appeler après. Pourquoi? Parce qu'il était pris  
8 comme moi d'un cancer.

9 Q. **[285]** Bon.

10 R. Je n'ai pas pu lui parler. Mais j'ai parlé à  
11 d'autres. Depuis ce temps-là.

12 Q. **[286]** Donc, vous insistez pour avoir un comité  
13 aviseur, qui va devenir aussi le comité de  
14 sélection de la firme de génie?

15 R. Non.

16 Q. **[287]** Non?

17 R. Le comité aviseur, moi, c'était Mario Turcotte.

18 Q. **[288]** Oui?

19 R. Puis les noms qu'il a nommés hier, là, c'est parce  
20 qu'ils ont décidé ça au niveau des autorités, puis  
21 ils m'ont dit : « Ça va être ça. » C'était la haute  
22 instance de mon ministère.

23 Q. **[289]** De votre ministère?

24 R. Mario, lui, avait la direction de tout ça.

25 Q. **[290]** Et je vous ai posé la question, qui a décidé



1 de placer Mario Turcotte sur ce comité-là?

2 R. Bien, c'est sans doute monsieur Liguori Hinse qui  
3 l'a autorisé, à ma demande.

4 Q. **[291]** À votre demande?

5 R. Bien oui.

6 Q. **[292]** En fait, quand je...

7 R. Bien, moi, je n'ai pas... j'ai dit : « Ça va être  
8 Mario ou ça va être un autre... »

9 Q. **[293]** La question est simple, je vous demande qui a  
10 décidé, vous dites « c'est à ma demande ». Donc,  
11 vous avez décidé de placer monsieur Turcotte là?

12 R. Oui, mais j'en ai seulement parlé à son sous-  
13 ministre, monsieur Liguori Hinse.

14 Q. **[294]** Ça va. Et monsieur Turcotte, c'est votre  
15 homme de confiance, ça?

16 R. Bien, c'est le gars de la DT à qui je n'ai rien à  
17 reprocher, moi.

18 Q. **[295]** O.K. Alors, vous placez monsieur Turcotte sur  
19 ce comité-là. On sait qu'il y a eu quatre autres  
20 personnes, il y a monsieur le maire Neveu, qui est  
21 maire de Rawdon et préfet de la MRC de Matawinie?

22 R. Hum hum.

23 Q. **[296]** Il y a monsieur Gaillardetz qui est directeur  
24 général de la MRC. Il va y avoir aussi Yves Paquin,  
25 maire de Saint-Donat et Daniel Brazeau, maire de

1 Chertsey. C'est exact, ça?

2 R. Oui.

3 Q. **[297]** Alors, la route...

4 R. Mais... sur le comité de sélection?

5 Q. **[298]** Oui.

6 R. Oui. Ça c'est monsieur... Turcotte a dit qu'ils  
7 étaient cinq.

8 Q. **[299]** Oui.

9 R. Monsieur... comment qu'il s'appelle, donc? Monsieur  
10 Cloutier a dit qu'ils étaient cinq.

11 Q. **[300]** Oui.

12 R. Moi j'ai parlé à monsieur Brazeau en septembre,  
13 après avoir eu mes traitements de radiothérapie,  
14 j'ai réussi à rencontrer monsieur Brazeau. J'ai dit  
15 à Brazeau, j'ai demandé à Brazeau, c'est là que  
16 j'ai appris que... les élections clés en main,  
17 c'est là que j'ai appris qu'il était rendu chez  
18 Roche, c'est là que j'ai appris que Gaillardetz  
19 était rendu chez Roche.

20 Q. **[301]** Que c'était tout arrangé pour Roche?

21 R. J'ai appris ça au restaurant Le Montréalais du  
22 Reine-Élizabeth à l'automne deux mille douze  
23 (2012), après que Maude Denis m'en a parlé, et non  
24 pas... et même avant le témoignage de Cloutier.  
25 Mais Brazeau me disait qu'ils étaient trois voteurs

1 et non pas cinq. Il m'a dit que c'était lui, Paquin  
2 et Neveu, que Mario Turcotte agissait comme expert,  
3 puis l'autre prenait des notes, Gaillardetz. C'est  
4 ce qu'il m'a dit à la suite de la rencontre que  
5 j'avais eue avec madame Maude Denis.

6           Donc, il m'a dit qu'il y avait... puis  
7 pourtant... j'ai dit : « Oui, mais pourtant, madame  
8 Denis, madame Maude Denis ne me conte pas la même  
9 histoire. » Il a dit : « En tout cas, moi c'est mon  
10 histoire. » C'est ça qu'il m'avait dit, textuel.

11 Q. **[302]** Lui c'est son histoire. Vous avez entendu  
12 celle de monsieur Turcotte, « on était cinq  
13 voteurs ».

14 R. Ah, puis il y avait celle aussi de... par après,  
15 là, de votre ami Cloutier.

16 Q. **[303]** C'est le témoin monsieur Cloutier qui est  
17 venu ici, oui?

18 R. Excusez.

19 Q. **[304]** Alors, monsieur Cloutier qui lui aussi a  
20 rapporté sa version de ça. Alors, on comprend qu'il  
21 y a plusieurs versions sur la façon dont le vote  
22 s'est déroulé.

23 R. La différence c'est que monsieur Brazeau siégeait.

24 Q. **[305]** Oui.

25 R. Cloutier n'était pas là.

1 Q. [306] O.K. Monsieur Turcotte aussi siégeait?

2 R. Oui.

3 Q. [307] O.K. Mais est-ce que monsieur Brazeau vous a  
4 dit aussi qu'il avait un penchant naturel et qu'il  
5 a favorisé la firme Roche?

6 R. Lui, il ne m'a pas dit ça. Parce que, il m'a juste  
7 dit qu'il était... Par après, vous avez vu,  
8 Cloutier a essayé de dire que je ne voulais pas  
9 Brazeau. Vous devez vous rappeler de son brillant  
10 témoignage. Il a dit : « Chevrette s'opposait à  
11 Brazeau parce qu'il était libéral. » Il aurait  
12 fallu que je m'objecte à un maudit paquet de  
13 maires, parce que Neveu était libéral, c'était  
14 affiché dans tout le comté, Brazeau était libéral,  
15 il s'est présenté, même, à une élection. Paquin, je  
16 ne sais pas son allégeance politique, mais je vous  
17 avoue que ce n'était pas une question d'allégeance.  
18 Je ne me suis jamais objecté. Moi, quand Brazeau  
19 venait à mon bureau, qu'il soit libéral ou pas  
20 libéral, quand tu es ministre puis tu es député, tu  
21 reçois le monde puis tu les sers. C'est ce que j'ai  
22 fait. Puis monsieur Brazeau, ce n'est pas vrai ce  
23 que Cloutier a dit, c'est un autre mensonge. Ça  
24 s'accumule. Et puis je n'ai jamais... je ne me suis  
25 jamais objecté à Brazeau. C'est lui-même qui m'a

1           conté comment ça avait été fait dans les règles,  
2           puis qu'il avait fait... Nous autres, au Ministère,  
3           mon cabinet n'a jamais reçu... c'est-à-dire, on n'a  
4           jamais regardé les comités de sélection puis les  
5           pointages. Jamais.

6           Q. **[308]** Ça ne vous intéressait pas?

7           R. Bien, faites venir mon chef de cabinet, demandez-  
8           lui, s'il y avait eu une enquête sérieuse de faite  
9           à la suite des allégations, là. Ce n'est pas une  
10          question d'intérêt, c'est une question que,  
11          pourquoi avoir les notes puis pointer du monde qui  
12          ont mis des notes? Ça nous aurait créé peut-être  
13          des préjugés, advenant des contestations. On ne  
14          regardait pas ça. Puis ça, je peux vous le faire  
15          dire par dix (10) témoins.

16          Q. **[309]** On va juste continuer, là. Quand vous dites  
17          que ça ne vous intéressait pas, ni avant ni après?

18          R. Non. Des résultats d'un comité de sélection, les  
19          membres d'un comité de sélection, on ne les  
20          connaissait pas. C'était des... on s'est rendu, ça  
21          a évolué, monsieur Roussy doit vous en avoir parlé,  
22          je ne sais pas. Mais moi je sais que ça a évolué  
23          beaucoup au Ministère. Les directeurs de projets ne  
24          siégeaient plus sur les comités de sélection, vous  
25          le savez.

1 Q. **[310]** Oui, oui, mais ça, ce n'est pas un projet  
2 ordinaire, on s'entend? Directeur de... monsieur  
3 Turcotte est un directeur territorial et il siège  
4 sur un comité de sélection. On est dans un projet  
5 hors norme quand on parle de...

6 R. C'est pas un directeur de projets, Monsieur.

7 Q. **[311]** C'est un... excusez-moi, c'est un directeur  
8 territorial.

9 R. C'est pas un directeur de projets, c'est un de DT à  
10 qui on a demandé de superviser si tout était  
11 conforme.

12 Q. **[312]** Parlez-nous de ce projet-là, pas les autres  
13 parce que celui-là est différent des autres.  
14 Parlez-nous de ce projet-là. Justement, la question  
15 des résultats, les avez-vous demandés?

16 R. Les résultats... Non. Les résultats, je les ai  
17 jamais vus. La note, les feuilles de notes, là?

18 Q. **[313]** Oui.

19 R. J'ai jamais vu ça.

20 Q. **[314]** O.K. Vous les avez pas demandées pas...

21 R. J'ai pas à savoir les feuilles de notes, si Brazeau  
22 a mis quarante (40) puis Paquet, quatre-vingts  
23 (80). Moi, le résultat net, c'était qui qui a été  
24 choisi.

25 Q. **[315]** Quand est-ce que vous l'avez su?

1 R. Je l'ai su... bien, je l'ai su dans les... dans les  
2 jours après que ça a été fait, là.

3 Q. **[316]** O.K. Mais, vous l'avez su.

4 R. On a su que c'était Roche, oui.

5 Q. **[317]** O.K.

6 R. D'ailleurs, on doit les aviser, on doit aviser.

7 Q. **[318]** Bien, oui.

8 R. Donc, au Ministère, ils m'ont dit : « C'est Roche  
9 qui a été choisie », puis on a écrit des lettres,  
10 même à ceux...

11 Q. **[319]** Pourquoi vous dites « on doit les aviser »?  
12 C'est pas un projet du Ministère, c'est un projet  
13 de la MRC de Matawinie.

14 R. Oui, mais on les avisait pareil.

15 Q. **[320]** O.K. C'est le Ministère qui a avisé les  
16 firmes gagnantes?

17 R. Bien, comme vous dites, c'était un premier projet,  
18 Monsieur Crépeau.

19 Q. **[321]** Oui.

20 R. On a... on a fait du mieux qu'on a pu, c'est un  
21 premier projet. On le voulait pour Lanaudière. Je  
22 suis très fier de l'avoir fait pour Lanaudière, en  
23 passant, aussi.

24 Q. **[322]** Oui.

25 R. Et puis, moi, j'ai cru à la bonne foi de tout le

1 monde. S'ils se sont parlés entre eux autres, c'est  
2 libre à eux. Moi, je ne peux pas les accuser, je  
3 prends pour acquis qu'ils ont fait ça correctement.

4 Q. **[323]** Je veux juste revenir. C'est parce que vous  
5 dites toujours « c'est un premier projet qui est  
6 hors norme », donc on va regarder ce projet-là,  
7 comment il s'est déroulé. Alors, ça m'amène à la  
8 question. Monsieur Turcotte, vous l'avez choisi.  
9 Qui... les quatre autres personnes qui vont siéger  
10 sur ce comité-là qui ont été nommées, qui les a  
11 choisies?

12 R. Ça doit être monsieur Turcotte avec le sous-  
13 ministre.

14 Q. **[324]** Monsieur Turcotte, il dit que non.

15 R. Bien, c'est qui?

16 Q. **[325]** C'est pas lui... c'est pas lui qui les a  
17 choisies...

18 R. Bien, c'est son...

19 Q. **[326]** ... c'est une décision politique.

20 R. C'est son... Oui, oui. Quand un sous-ministre  
21 décide, puis il dit à son sous-ministre « organise-  
22 moi un comité de supervision puis tout le kit,  
23 d'encadrement »...

24 Q. **[327]** Hum, hum.

25 R. ... ils le font puis c'est tout. Moi, je connais



1 pas les noms qu'il a... qu'il a nommés ici, lui. Je  
2 prends pour acquis que Turcotte a la  
3 responsabilité, l'imputabilité. Voyons! Je sais pas  
4 où est-ce qu'on s'en va, là, mais je... je trouve  
5 ça... Soyez pas scandalisé que je ne les connaisse  
6 pas. Je connais pas les six mille (6000)  
7 fonctionnaires du ministère des Transports, moi.

8 Q. **[328]** Je comprends, mais vous avez certainement un  
9 lien assez proche avec monsieur Turcotte. On le  
10 voit, là, vous vous parlez...

11 R. Bien...

12 Q. **[329]** ... il vous appelle, il...

13 R. Non. Vous me ferez pas dire...

14 Q. **[330]** O.K.

15 R. ... que c'est un ami, monsieur Turcotte. C'est  
16 un...

17 Q. **[331]** Ah! Je vous dis pas ça.

18 R. ... c'est un bon employé...

19 Q. **[332]** O.K.

20 R. ... du Ministère, à mon point de vue, le temps que  
21 j'ai travaillé avec. Et pour les échanges que j'ai  
22 eus avec, puis ils ont été respectueux.

23 Q. **[333]** Oui.

24 R. C'est beau.

25 Q. **[334]** Mais, vous êtes allé au hockey avec lui le

1 mois suivant.

2 R. Bien, là, c'est une autre question, là.

3 Q. **[335]** O.K.

4 R. Vous me dites que je fais du coq à l'âne, mais...

5 Q. **[336]** Mais, je vous demande...

6 R. Amenez-moi sur la question.

7 (10:59:48)

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[337]** Non, non, non. Je m'excuse. Je m'excuse  
10 infiniment, Monsieur Chevrette, mais  
11 l'interrogatoire de maître Crépeau, il ne passe pas  
12 du coq à l'âne. Il vous suit dans vos réponses. Il  
13 vous pose...

14 R. Bien, là, je suis rendu au hockey.

15 Q. **[338]** Oui.

16 R. Non, non, mais...

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 Q. **[339]** Oui.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[340]** Parce que vous parliez des liens...

21 R. Parlez-en.

22 Q. **[341]** ... qui vous attachaient à monsieur Turcotte.

23 R. C'est beau.

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. **[342]** Alors, vous êtes allé au hockey avec monsieur

1 Turcotte, avec votre conjointe, avec monsieur  
2 Baril.

3 R. Non, ma conjointe est jamais venue au hockey.

4 Q. **[343]** Elle est pas venue. Monsieur Baril et sa  
5 conjointe?

6 R. Il faudrait demander, moi, je me rappelle d'avoir  
7 vu Turcotte...

8 Q. **[344]** Oui.

9 R. ... puis d'avoir vu Claude et Jacques Desjardins.

10 Q. **[345]** Ça, c'est...

11 R. Puis je pense que leur soeur y était.

12 Q. **[346]** O.K.

13 R. Mais, je le dis, là, je suis pas capable de  
14 mettre...

15 Q. **[347]** C'est les... c'est les Desjardins d'Asphalte  
16 Desjardins.

17 R. Oui, mais je suis pas capable de mettre des visages  
18 sur le nom de Guy puis sur le nom du jeune, le  
19 dernier, là. Je le sais pas, mais Jacques et  
20 Claude, oui.

21 Q. **[348]** O.K. Puis ça, c'est des gens de votre  
22 circonscription dans votre région.

23 R. Non.

24 Q. **[349]** Non?

25 R. Jacques... Jacques est pas dans ma

1 circonscription...

2 Q. [350] O.K.

3 R. ... il est dans... je crois que c'est Rousseau.

4 Q. [351] Peu importe, c'est des entreprises qui font  
5 affaire dans les Laurentides-Lanaudière.

6 R. Très peu...

7 Q. [352] Très peu.

8 R. ... dans Lanaudière.

9 Q. [353] O.K.

10 R. Monsieur Jacques...

11 Q. [354] Alors...

12 R. ... Jacques Desjardins, c'est... c'est très peu  
13 dans Lanaudière. Je l'ai pas vu souvent dans  
14 Lanaudière. Lanaudière, c'est surtout Sintra, il y  
15 avait Sintra, Bourget.

16 Q. [355] Oui. Mais, on a vu hier que, selon les notes  
17 de monsieur Turcotte, il y a des contrats qui ont  
18 été donnés en tarifés à Asphalte Desjardins. C'est  
19 bien cette même compagnie-là?

20 R. Oui, mais un contrat tarifé, vous avez parlé de  
21 Mont-Laurier hier, là, je crois.

22 Q. [356] Je fais rien que vous demander. Est-ce qu'on  
23 parle d'Asphalte Desjardins quand on parle de  
24 Jacques Desjardins?

25 R. La première fois qu'on m'en a parlé, c'était

1 Campeau, puis ça me disait rien. Ça, c'est...

2 Q. **[357]** Ah! Vous ne connaissiez pas l'entreprise  
3 Campeau.

4 R. Non. J'ai...

5 Q. **[358]** Vous ne saviez pas que c'était une filiale  
6 d'Asphalte Desjardins.

7 R. C'est Éric... c'est Éric Roy, votre enquêteur...

8 Q. **[359]** O.K.

9 R. ... qui m'a appris ça la toute veille du témoignage  
10 de Cloutier...

11 Q. **[360]** O.K.

12 R. ... qui avait été vu pendant quatre, cinq mois.  
13 Moi, j'ai été vu pendant une heure et quart.

14 Q. **[361]** On va... on va revenir sur l'essentiel.

15 R. Non, non, mais je le dis, je le dis parce que...

16 Q. **[362]** Vous connaissez bien monsieur Jacques...

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[363]** C'est pas faute d'avoir été invité.

19 Me PAUL CRÉPEAU :

20 Q. **[364]** Vous êtes allé au hockey avec Jacques  
21 Desjardins?

22 R. J'étais là... je suis allé au hockey à deux  
23 reprises avec Jacques Desjardins.

24 Q. **[365]** O.K. Une fois...

25 R. En février...

1 Q. **[366]** ... avec monsieur Turcotte?

2 R. Oui, Turcotte était là une fois. Il a même dit que  
3 j'étais de passage dans la loge, c'est ça qu'il  
4 vous a dit, ici.

5 Q. **[367]** Vous étiez proche de Desjardins?

6 R. J'étais proche de Jacques un peu.

7 Q. **[368]** Oui.

8 R. Parce que Jacques, je l'ai connu ça fait longtemps.  
9 Puis il avait eu un accident d'hélicoptère et puis  
10 je suis même allé le voir à l'Institut de  
11 réhabilitation sur la rue Darlington ici à  
12 Montréal.

13 Q. **[369]** O.K. Alors, vous étiez quand même assez près,  
14 assez proche...

15 R. Oui, pas ami...

16 Q. **[370]** ... un ami.

17 R. ... pas ami intime, mais je dirais ami.

18 Q. **[371]** Un ami. O.K. Alors... et c'est un... c'est un  
19 entrepreneur chez vous, un entrepreneur qui fait de  
20 l'asphalte.

21 R. C'est un entrepreneur qui faisait de l'asphalte,  
22 mais dans ma région, très peu. Comme je vous dis,  
23 c'est très peu. Moi, c'était Sintra que je voyais  
24 partout puis Bourget. D'ailleurs, même je pense que  
25 Turcotte l'a dit ça.

1 Me ESTELLE TREMBLAY :

2 Maître Crépeau, le témoin a besoin d'une pause  
3 santé. Est-ce que c'est possible de lui accorder?

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Certainement, mais le témoin était habilité à nous  
6 le demander quand il le voulait.

7 R. Bien, oui, mais... c'est parce que je suis fatigué.

8 Q. **[372]** O.K.

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 Il est onze heures et cinq (11 h 05).

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[373]** Oui. Non, j'ai pas de problème, Monsieur  
13 Chevrette. On a convenu hier que quand vous auriez  
14 besoin d'une pause...

15 R. Oui, oui.

16 Q. **[374]** ... vous nous le...

17 R. Je m'apprêtais à faire ça, deux fois, là.

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Q. **[375]** O.K.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[376]** Ah! Parfait.

22 Me PAUL CRÉPEAU :

23 Pause.

24 LA GREFFIÈRE :

25 Est-ce qu'on peut déposer, coter les pièces avant

1 de suspendre?

2 Me PAUL CRÉPEAU :

3 Oui, on peut laisser partir monsieur Chevrette qui  
4 veut partir.

5 R. Non, non, j'aimerais ça. Oui.

6 Q. **[377]** O.K.

7 LA GREFFIÈRE :

8 L'engagement 149E-74 puis l'article, 149P-1670.

9

10 149P-1670 : Article de La Presse eu 21 juillet  
11 2000 - Le maire de St-Donat veut  
12 donner le nom de Chevrette à une route  
13 jugée inutile

14

15 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

16 REPRISE DE L'AUDIENCE

17 (11:01:39)

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Q. **[378]** Alors, Monsieur Chevrette...

20 R. Me permettez-vous de remercier madame la Présidente  
21 et monsieur le Commissaire de m'avoir accordé cette  
22 pause. Merci.

23 Q. **[379]** Monsieur Chevrette, juste avant de reprendre,  
24 j'ai pris soin... C'est parce que ça fait quelques  
25 fois que vous abordez le sujet. Vous dites... je



1           veux juste vous rappeler que vous savez, vous avez  
2           eu l'offre de venir nous rencontrer. Vous dites que  
3           monsieur Cloutier, on l'a rencontré des mois de  
4           temps, là. Vous avez eu la même offre, Monsieur  
5           Chevrette. Vous le savez que vous avez eu  
6           l'occasion de venir rencontrer les enquêtes de la  
7           Commission, vous avez été invité à le faire à  
8           plusieurs reprises en deux mille treize (2013).  
9           Vous avez été informé de ça?

10          R. Non, Monsieur.

11          Q. **[380]** Non?

12          R. Moi, j'ai eu un téléphone... je vous dis comment ça  
13           s'est passé, si vous me le permettez.

14          Q. **[381]** Oui.

15          R. J'ai eu un téléphone de madame Estelle Tremblay me  
16           disant qu'elle avait sollicité une rencontre pour  
17           moi chez... elle m'avait rejoint sur mon  
18           cellulaire. Et après ça, je suis descendu à Québec  
19           parce que je demeurais à Québec à l'époque, et  
20           j'avais... sur mon répondeur, j'avais un message de  
21           monsieur Éric Roy.

22          Q. **[382]** Oui, enquêteur de la Commission ici.

23          R. C'est ça. C'est de même que ça... c'est de même que  
24           j'ai... j'ai... Oui, c'est pour ça que j'ai dit que  
25           je remerciais madame Tremblay de m'avoir obtenu une

1           rencontre parce que c'est la première fois que  
2           j'entendais parler...

3           LA PRÉSIDENTE :

4           Q. **[383]** Mais, dès le quatorze (14) mai deux mille  
5           treize (2013), j'invitais personnellement votre  
6           avocat à vous dire que nous vous invitons à  
7           rencontrer les enquêteurs de la Commission. Alors,  
8           c'est juste simplement... je veux pas faire un gros  
9           débat de ça, là.

10          R. Non.

11          Q. **[384]** Mais, ça fait plusieurs fois que vous  
12          dites...

13          R. Quelle date, vous dites?

14          Q. **[385]** Quatorze (14) mai deux mille treize (2013).

15          Me PAUL CRÉPEAU :

16          Quatorze (14) mai deux mille treize (2013).

17          LA PRÉSIDENTE :

18          Q. **[386]** C'est juste que vous faites un gros débat en  
19          disant que vous avez pas... on vient de vous  
20          rencontrer récemment, qu'on vous a pas rencontré  
21          longtemps.

22          R. Non, non.

23          Q. **[387]** On veut juste dire, ça fait longtemps qu'on  
24          vous a offert de nous rencontrer et à chaque fois,  
25          ce n'était pas... cette offre était déclinée,

1           alors...

2           R. O.K. Mais, je pourrais vous... je pourrais juste  
3           vous poser une question, Madame, pour comprendre.  
4           Moi, je pense... si vous me dites le quatorze (14)  
5           mai, c'est donc après le témoignage complet de  
6           Cloutier. Moi, ce que je parle de la rencontre,  
7           c'était avant... avant le témoignage de monsieur  
8           Cloutier ce que je dis, là. C'est non pas... et non  
9           pas après le témoignage de Cloutier.

10          Me PAUL CRÉPEAU :

11          Q. **[388]** C'est ça. Bon. Vous dites « avant le  
12          témoignage de Cloutier », mais après le témoignage  
13          de Cloutier, vous avez été invité à plusieurs  
14          reprises personnellement via votre avocat, maître  
15          Vallières, trois, quatre, cinq lettres vous  
16          demandant de nous... où on vous informe que nous  
17          sommes prêts à vous rencontrer dès que vous serez  
18          disponible.

19          R. Oui, il était... il y a eu des échanges  
20          épistolaires avec madame LeBel. Mais, moi, je  
21          croyais que c'était... on parlait avant le  
22          témoignage...

23          Q. **[389]** Ah! O.K.

24          R. ... de Cloutier. Donc, je vous ai donné ce qui est  
25          exact avant le témoignage de Cloutier. Et après, on

1 a rencontré monsieur Tremblay.

2 Q. [390] Maître Tremblay ici, là.

3 R. Maître Tremblay, deux heures de temps, et vous,  
4 trois heures.

5 Q. [391] O.K.

6 R. Mais, ça, c'est récent, là.

7 Q. [392] C'est récent, mais tout l'été passé jusqu'en  
8 octobre dernier, on vous informe toujours...

9 R. On était...

10 Q. [393] ... que nous sommes prêts à vous rencontrer  
11 dès que vous serez disponible.

12 R. Vous avez raison, mais Monsieur... Madame la  
13 Présidente, on avait utilisé les tribunaux, j'étais  
14 allé en Cour supérieure.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. [394] Non, non, mais je n'ai pas de problème avec  
17 ça, j'ai juste un problème avec le fait que vous  
18 nous faites un reproche de ne pas vous avoir  
19 rencontré avant. Mais, maintenant, l'incident est  
20 clos. Maître Crépeau, vous pouvez continuer, s'il  
21 vous plaît.

22 Me PAUL CRÉPEAU :

23 Merci. Madame Blanchette, peut-être nous amener à  
24 l'écran la pièce numéro 3.

25 Q. [395] On a parlé tantôt du comité de sélection,

1 toujours sur le chemin de Saint-Donat, et je vais  
2 vous montrer une pièce et vous allez avoir la pièce  
3 caviardée. Vous allez voir, il y a une indication,  
4 je vais juste vous indiquer ce nom-là ici...

5 R. C'est quoi, ça?

6 Q. **[396]** ... est caché. Vous allez l'avoir à l'écran  
7 dans une seconde. Alors, vous voyez sur le document  
8 MRC de Matawinie, la lettre... c'est une télécopie,  
9 un fax. Regardez sur le document, il est indiqué :  
10 « À Madame » et pour les fins maintenant de la  
11 discussion, je vais vous demander, Monsieur  
12 Chevrette, peut-être la première page, est-ce qu'il  
13 est exact que le fax est adressé à madame Isabelle  
14 Fecteau qui est une dame qui travaille à votre  
15 cabinet?

16 R. Oui.

17 Q. **[397]** O.K. Donc, on voit que, en date du premier  
18 (1<sup>er</sup>) mars deux mille un (2001), monsieur  
19 Gaillardetz de la MRC avise madame... madame  
20 Fecteau de votre cabinet - et là si on tourne la  
21 page, on voit les résultats du comité de sélection  
22 avec la note de quatre-vingt-onze pour cent (91 %)   
23 attribuée à Roche et, en troisième page, on a même  
24 la preuve de l'envoi du... de la télécopie, du fax.

25 R. Oui, mais, moi, j'ai jamais vu les feuilles

1 d'évaluation, jamais.

2 Q. **[398]** O.K.

3 R. Il m'en montrait pas parce qu'il disait : « Si t'as  
4 des... si t'as des jugements à apporter ou des  
5 plaintes après... » mais j'ai jamais vu de feuille  
6 de même.

7 Q. **[399]** O.K. C'est envoyé à votre cabinet, mais,  
8 vous, vous voyez pas ça.

9 R. Bien non, ils classent ça je sais pas où, moi.

10 Q. **[400]** O.K.

11 R. Mais, je peux vous dire personnellement que je  
12 n'ai, sur l'ensemble des comités de sélection qu'il  
13 y a au Québec, jamais je ne... on me montre les  
14 feuilles de comités puis les grilles d'évaluation.

15 Q. **[401]** Mais, dans ce cas-là, pourquoi qu'on l'envoie  
16 à votre cabinet si vous êtes pas intéressé à le  
17 voir?

18 R. Bien, je le sais pas, mais, moi, je vous dis, je ne  
19 l'ai pas vu.

20 Q. **[402]** O.K.

21 R. Bien, preuve, la preuve de ce que je vous dis,  
22 c'est que c'est monsieur Brazeau, en deux mille  
23 douze (2012), je pense...

24 Q. **[403]** Oui.

25 R. ... après c'est madame... - comment qu'elle

1 s'appelle - madame Maude Denis de Radio-Canada qui  
2 me l'a appris. Et moi personnellement, je ne... je  
3 ne savais pas personnellement qu'il y avait les  
4 grilles d'évaluation.

5 Q. **[404]** Bon.

6 R. J'ai su... moi, ils m'ont dit : « C'est... c'est  
7 Roche qui est choisie » donc « Roche est choisie.  
8 Salut. »

9 Q. **[405]** Vous saviez pas qu'il y avait des grilles  
10 d'évaluation, mais vous avez exigé la présence d'un  
11 comité de sélection.

12 R. Bien oui, mais le comité de sélection, là...

13 Q. **[406]** Oui.

14 R. ... j'ai demandé à monsieur Marc Turcotte de  
15 faire... puis j'avais parlé à monsieur Neveu, faire  
16 un comité de sélection, minimum trois firmes, puis  
17 choisissez les professionnels. Puis j'y tenais  
18 parce que, automatiquement j'avais enlevé Genivar,  
19 moi, de... à Saint-Donat en enlevant Saint-Donat,  
20 puis je voulais qu'ils aient la chance de "biter"  
21 pareil comme les autres, puis je dis « trois firmes  
22 au moins invitées dont Genivar. » Ça, je me  
23 rappelle avoir parlé de ça.

24 Q. **[407]** Vous vouliez que Genivar ait sa chance aussi.

25 R. Bien, c'est... c'était, je pense, humain de le

1 faire, ce que j'ai fait.

2 Q. **[408]** O.K. Donc, c'est... c'est clair quand vous  
3 dites au moins Genivar, c'est certain que les gens  
4 de votre comité de sélection vont au moins inviter  
5 Genivar.

6 R. Bien, ça, c'est ça.

7 Q. **[409]** O.K. Leur avez-vous parlé de Roche?

8 R. Non.

9 Q. **[410]** Avez-vous parlé de Tecsuit?

10 R. Non.

11 Q. **[411]** CIMA+?

12 R. Non.

13 Q. **[412]** O.K. Vous aviez une exigence pour une firme.

14 R. Bien, c'est parce qu'il avait... je l'avais  
15 enlevée.

16 Q. **[413]** O.K. De sorte que... Écoutez, je veux juste y  
17 revenir parce que ça m'apparaît important. Là-  
18 dedans, le ministère des Transports est pas le  
19 donneur d'ouvrage, ça va être la MRC de Matawinie.

20 R. Exact.

21 Q. **[414]** O.K. Je reviens à la question. Pourquoi qu'on  
22 envoie à votre cabinet la grille d'évaluation si  
23 c'est pas vous autres les donneurs d'ouvrage, c'est  
24 pas vous autres qui allez aviser la firme gagnante?

25 R. Je le sais pas pourquoi ils l'ont envoyée à madame



1 Fecteau.

2 Q. **[415]** Puis c'est pas madame Fecteau qui l'a  
3 demandée?

4 R. Je le sais pas.

5 Q. **[416]** O.K. Alors, il se passe des...

6 R. Mais, moi... moi... moi, je n'ai pas... Ces  
7 grilles-là, moi, je le sais pas. C'est toujours la  
8 décision qui appartient... qui revient au ministre.  
9 Et s'il y a des plaintes qui sont adressées au  
10 ministre...

11 Q. **[417]** Oui, parlez rien que de ce projet-là, pas les  
12 autres en général parce que ce projet-là est  
13 différent de tous les autres.

14 R. Je comprends, mais je vous dis que c'est la  
15 première fois que je vois ça, là.

16 Q. **[418]** Bon. Alors, vous aviez... c'est la première  
17 fois que vous voyez cette grille-là. Et bien que  
18 votre cabinet l'ait reçue le premier (1er) mars,  
19 soit dans les jours suivant le... le comité de  
20 sélection, vous n'êtes pas intervenu...

21 R. Non.

22 Q. **[419]** ... pour ça?

23 R. Non, je vous... je vous dis que non. Je ne  
24 connaissais pas... j'ai jamais vu de grille au  
25 ministère. Puis il y en a pour tous les projets.

1           Tous les comités de sélection...

2           Q. **[420]** Juste celui-là. Juste celui-là.

3           R. Bien oui, je comprends, mais pas plus lui que  
4           d'autres. Je ne les ai jamais vus.

5           Q. **[421]** Le choix de la firme qui... Alors, on voit  
6           que c'est Roche qui va être sélectionnée, la MRC de  
7           Matawinie a avisé la firme Roche. Et par la suite  
8           il va y avoir le choix de la firme qui va faire les  
9           travaux. Savez-vous quelle firme a fait les  
10          travaux?

11          R. J'ai su que c'était Desjardins...

12          Q. **[422]** Desjardins.

13          R. ... qui avait fait la... les travaux, oui.

14          Q. **[423]** Asphalte Desjardins?

15          R. Est-ce qu'il y a eu d'autres firmes? Je le sais  
16          pas. Après le contrat, je vous avoue que j'ai...  
17          j'ai pas suivi le dossier... pas du tout. Je me  
18          fiais sur Mario Turcotte. Puis, voyez-vous, ça  
19          tombe à peu près...

20          Q. **[424]** Septembre?

21          R. Septembre deux mille un (2001)?

22          Q. **[425]** Oui.

23          R. Et c'est la période difficile que j'ai commencé à  
24          vivre au parti, des déclarations sur l'âgisme, et  
25          caetera, puis j'avais pas de souci bien, bien

1           pour...

2           Q. **[426]** Pour ce contrat-là?

3           R. Pas plus ce contrat-là que les autres.

4           Q. **[427]** Regardez... et là je vous ramène à une  
5           déclaration qui a été faite ici par monsieur Gilles  
6           Cloutier...

7           R. Bah...

8           Q. **[428]** ... qui dit : « J'ai rencontré monsieur  
9           Chevrette qui m'a dit " Écoute, j'aimerais bien ça  
10          que notre ami commun, qui habite à flan de  
11          montagne, soit favorisé ". » Il est exact que  
12          monsieur Desjardins habite à flan de montagne?

13          R. Monsieur... monsieur Desjardins demeure le long de  
14          la route de Saint-Alphonse à Rawdon et il est pas à  
15          flan de montagne...

16          Q. **[429]** O.K.

17          R. ... il est sur le bord de la route...

18          Q. **[430]** Bon.

19          R. ... premièrement. Deuxièmement, monsieur  
20          Desjardins... je demeure à Rawdon, je pense, Rawdon  
21          canton... c'est Rawdon canton, je pense, je le  
22          dis...

23          Q. **[431]** Avez-vous demandé à monsieur Cloutier de voir  
24          à favoriser Asphalte Desjardins?

25          R. Voyons! Monsieur...

1 Q. **[432]** C'est ça la question.

2 R. Oui, mais la question, Monsieur, ça fait vingt (20)  
3 fois que... Je vais répondre encore. Je n'ai jamais  
4 rencontré monsieur Cloutier sur le projet Saint-  
5 Donat.

6 Q. **[433]** O.K. Au téléphone? Regardez, rencon... je  
7 veux pas jouer avec les mots, je veux savoir...

8 R. Non, non...

9 Q. **[434]** ... est-ce que vous avez demandé...

10 R. Je l'ai pas rencontré...

11 Q. **[435]** ... d'une façon ou d'une autre...

12 R. ... et je n'ai pas parlé...

13 Q. **[436]** ... monsieur Cloutier?

14 R. ... à monsieur Cloutier. C'est correct?

15 Q. **[437]** Donc, vous n'avez pas cherché à favoriser la  
16 firme...

17 R. Non.

18 Q. **[438]** ... Asphalte Desjardins...

19 R. Ça, si vous me permettez, en tant que ministre des  
20 Développements des régions, j'ai dit partout...  
21 Puis j'en profite pour faire une recommandation, si  
22 madame la présidente me le permet, pour la  
23 construction. Partout où je passais, quand j'étais  
24 ministre des régions, je disais : « Écoutez,  
25 favorisez les gens du milieu, s'il vous plaît. »

1 Ça, je l'ai dit à tout le monde. Je l'ai dit en  
2 Gaspésie, je l'ai dit sur la Côte-Nord, je l'ai dit  
3 partout. Et c'est un objet, bien souvent, de  
4 violence. Et je sens... je ne cautionne pas du tout  
5 les méthodes utilisées par certains syndicats. Mais  
6 si on mettait une priorité aux travailleurs du  
7 milieu, on risquerait d'avoir beaucoup plus  
8 d'harmonie. Ça...

9 Q. **[439]** Mais nous sommes très, très loin de nos  
10 propos.

11 R. En tout cas, si vous voulez faire comme... comme...  
12 Non, je le sais, mais je le dis comme j'ai... J'ai  
13 sûrement dit publiquement : « Engagez les gens du  
14 milieu. »

15 Q. **[440]** Alors, vous l'auriez dit, ça, publiquement,  
16 d'engager les gens du milieu?

17 R. Je le disais partout.

18 Q. **[441]** L'auriez-vous dit à monsieur Turcotte?

19 R. J'ai pas souvenance d'avoir dit ça, je disais ça  
20 dans mes discours publics, Monsieur.

21 Q. **[442]** Alors, vous aviez un intérêt à ce que des  
22 gens de votre milieu obtiennent le contrat de... de  
23 la réalisation de la route?

24 R. Oui, parce que je... comme ministre du  
25 Développement des régions j'ai eu tellement de

1 doléances. Les gens disent : « Il arrive un contrat  
2 de temps en temps dans notre coin puis c'est des  
3 travailleurs d'ailleurs qui viennent réaliser les  
4 contrats. » Et ça, ça a été toujours une  
5 sensibilité que j'ai eue quand monsieur Parizeau  
6 m'a confié le ministère des Régions.

7 Q. **[443]** Alors, on voit que... on sait que le contrat  
8 va être accordé à Asphalte Desjardins dans la  
9 région... autour du mois de septembre et c'est ce  
10 qui nous ramène à ce... septembre deux mille un  
11 (2001). Mais ce qui nous ramène à la fameuse partie  
12 de hockey avec les Desjardins au mois de mars deux  
13 mille un (2001). Alors que le comité de sélection  
14 vient juste de siéger et sélectionner la firme  
15 Roche et plus tard on va sélectionner la firme  
16 de... Asphalte Desjardins. Vous vous retrouvez au  
17 hockey avec votre ami, monsieur Jacques Desjardins.  
18 Qui est-ce qui paie pour ces billets-là?

19 R. C'est monsieur Desjardins. J'ai été au... dans la  
20 loge des Desjardins à deux reprises, en février...  
21 je pense que c'est quatre-vingt-dix-neuf (99), mais  
22 je le dis sous réserve, là.

23 Q. **[444]** O.K.

24 R. Et je suis allé non pas le treize (13) mars, comme  
25 a dit monsieur Turcotte, mais le dix-sept (17)

1 mars. C'était une « game » Canadien-Boston.

2 Q. **[445]** Alors, vous vous en souvenez, avec...

3 monsieur Baril est là...

4 R. Baril, je suis pas capable de... de jurer ça. Parce

5 que vous m'avez dit « conjointe » tantôt ou... J'ai

6 pas souvenir que... ma conjointe aime pas le

7 hockey... aimait pas le hockey du tout, du tout, du

8 tout, donc...

9 Q. **[446]** Mais c'est plus la partie de hockey avec

10 les... avec la présence de monsieur...

11 R. Oui.

12 Q. **[447]** ... Turcotte et monsieur... et les messieurs

13 Desjardins.

14 R. Hum hum.

15 Q. **[448]** Vous trouviez pas que vous vous placiez dans

16 une drôle de situation à ce moment-là?

17 R. Non, Monsieur. Parce qu'une « game » de hockey...

18 moi, je me fais pas acheter avec une « game » de

19 hockey, un ticket de baseball. Je m'excuse, je suis

20 pas un gars de même. Puis je... je trouvais ça... à

21 l'époque, ça se faisait, ça. On rencontre une

22 entreprise, ils te paient le dîner. Est-ce que tu

23 deviens obligé de leur donner un contrat? Je

24 mettrais au défi n'importe qui de faire un lien

25 entre un souper, une « game » de hockey ou de

1           baseball... baseball, c'est vrai qu'il y en avait  
2           plus, premièrement, dans ce temps-là. Qui aurait  
3           fait en sorte que j'aurais donné une... un contrat.  
4           C'est très différent l'octroi des contrats,  
5           Monsieur le procureur, avec une surveillance de  
6           chantier où le montant de pierre, de verges  
7           d'asphalte, et caetera. Je n'ai jamais, puis je le  
8           répète, jamais fait de lien entre une « game » de  
9           hockey puis un contrat. Jamais.

10          Q. **[449]** D'autre part, ça vous... vous étiez avec des  
11          amis qui étaient en affaires dans votre comté, qui  
12          ont déjà bénéficié de contrats, même des contrats  
13          tarifés dans la région, et qui vont obtenir, dans  
14          les mois suivants, un contrat d'une quinzaine de  
15          millions pour la construction de la route.

16          R. Les contrats tarifés sont souvent donnés à partir  
17          d'une programmation.

18          Q. **[450]** Oui.

19          R. Puis c'est les usines. Le ministre... le ministre,  
20          il a pas grand-chose à faire dans ça, lui.

21          Q. **[451]** Sauf s'il décide de donner un contrat tarifé  
22          dans une région où l'usine d'Asphalte Desjardins se  
23          trouve.

24          R. Non, c'est souvent les députés qui demandent ça.

25          Q. **[452]** Oui.



1 R. Tu réponds à des demandes. On est en train, à mon  
2 point de vue, de... de... de diaboliser le rôle du  
3 ministre alors que c'est un... c'est un... c'est un  
4 chef d'orchestre qui... qui gère un ministère  
5 correctement.

6 (11:43:39)

7 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

8 Q. **[453]** Mais, Monsieur Chevrette, vous-même vous  
9 étiez député, donc comme député...

10 R. Oui, mais, moi, j'étais député...

11 Q. **[454]** ... avez-vous déjà parlé au directeur  
12 territorial pour donner des projets routiers  
13 dans...

14 R. Dans Joliette?

15 Q. **[455]** ... (inaudible) une certaine marge? C'est ça.

16 R. Dans mon comté?

17 Q. **[456]** Dans votre comté.

18 R. Ah! sans doute. Mais, moi, j'étais avec monsieur  
19 Sanschagrin. Monsieur Sanschagrin venait me voir,  
20 ma sous-région, que je vous ai expliqué hier... il  
21 me semble que c'est Sanschagrin puis il y en a eu  
22 un autre avant, je me rappelle plus le nom, là. Il  
23 venait puis il disait : « Qu'est-ce qu'on fait  
24 cette année? Voici ce que je propose, avez-vous des  
25 objections? Je disais, non. Salut. » Il partait

1 avec ça puis c'est lui...

2 Q. [457] (Inaudible)...

3 R. Pardon?

4 Q. [458] Quand vous étiez au ministère des Transports  
5 du Québec, (inaudible) ministre, là, vous trouvez  
6 pas que vous étiez un peu dans une drôle de  
7 position, ou comme député, vous demandez des  
8 projets routiers en fin... au mois d'août, quand il  
9 y a une petite marge de manoeuvre, et, comme  
10 ministre, que vous les approuvez, les projets  
11 routiers à la fin?

12 R. Écoutez, je suis élu pour prendre des décisions.  
13 Qui va les prendre si je les prends pas? Qui?

14 Q. [459] Non, non, je comprends, je suis pas en train  
15 de vous dire que le ministre peut pas prendre une  
16 décision...

17 R. Non, mais je veux dire qu'à un moment donné ça  
18 prend quelqu'un pour décider. Je suis ministre, on  
19 me soumet des choses. Le trois-quarts du temps,  
20 c'est des soumissions, des présentations par les  
21 fonctionnaires. Vous le savez comment ça marche.  
22 Puis ils nous disent, on peut, on peut pas.

23 Q. [460] Oui mais on sait aussi qu'au mois d'août, là,  
24 lorsqu'on fait le tour des directions  
25 territoriales, il y a une certaine marge de

1 manoeuvre, une certaine discrétion. Et là les  
2 députés, comme vous l'avez dit, vont intervenir  
3 pour essayer de dire, vous devriez peut-être avoir  
4 tel projet routier dans mon comté. Vous, comme  
5 député vous-même, vous l'avez dit que vous l'aviez  
6 fait. Mais quand vous étiez également ministre des  
7 Transports, vous trouvez pas que vous êtes la  
8 personne qui suggérez des projets routiers dans  
9 votre comté et en même temps la personne qui décide  
10 des projets routiers à la fin?

11 R. Non moi je pense pas. Je pense je suis là pour  
12 prendre des décisions et je suis jugé aux quatre  
13 ans. Et je dois vous dire une chose. Vous avez  
14 parlé hier d'un contrat de quatre cent mille  
15 (400 000 \$), là, dans Mont-Laurier, je savais même  
16 pas ça.

17 Q. **[461]** Non, je parle pas de ces contrats-là. Je  
18 parle des contrats dans votre comté, là. Je parle  
19 des projets routiers dans votre comté.

20 R. Non, mais dans mon comté, dans mon comté, là, c'est  
21 clair que le directeur adjoint, là, me demandait  
22 puis je disais oui, ça va ou ça va pas. Il serait  
23 peut-être pas mieux de faire lui parce qu'il y a  
24 plus urgence, la route est plus mauvaise là que là.  
25 Ça, c'est possible. Mais je me sentais pas en

1 conflit d'intérêts partout.

2 Q. **[462]** Non?

3 R. Je suis élu par des citoyens pour les représenter  
4 puis tant... je prenais mes décisions en fonction  
5 de l'état des routes ou l'état des industries  
6 aussi. Parce que vous le savez très bien qu'on  
7 voulait sauver, je l'ai dit je pense, en toute  
8 candeur hier, on voulait sauver certaines  
9 entreprises et tout.

10 Q. **[463]** Vous connaissez monsieur Roussy?

11 R. Très bien.

12 Q. **[464]** Je sais pas si vous avez écouté son  
13 témoignage?

14 R. Pas tout parce que j'ai pas (inaudible).

15 Q. **[465]** Monsieur Roussy a dit que dans les faits, si  
16 un ministre des Transports réussit à rester... à  
17 garder son mandat assez longtemps, que c'est oui,  
18 qu'effectivement, son comté serait relativement  
19 très bien asphalté parce qu'il pouvait justement  
20 influencer à la discrétion certains projets  
21 routiers comme ministre des Transports vu qu'il les  
22 décidait lui-même. Avez-vous cette impression-là,  
23 vous, qu'un ministre des Transports qui reste assez  
24 longtemps, son comté va être pas mal plus asphalté,  
25 mieux asphalté que dans d'autres comtés?

1 R. Bien, on voit ça dans les Laurentides, vous avez  
2 raison, sous l'Union Nationale, je pense.

3 Q. **[466]** Non, non. Il parlait pas de l'Union  
4 Nationale. Il parlait de la période avec  
5 (inaudible).

6 R. Non, non, en ce qui me concerne, là, si j'avais été  
7 plus longtemps, la route Saint-Félix-de-Valois par  
8 exemple, qui est une horreur, faudra contourner le  
9 village, qu'on le veuille ou pas, bien il y a eu  
10 des chicanes interminables entre les municipalités,  
11 je pense que j'aurais essayé de la faire parce  
12 que... puis c'était normal.

13 Q. **[467]** Donc, vous êtes d'accord qu'un ministre des  
14 Transports qui reste en fonctions assez longtemps,  
15 son comté est peut-être mieux asphalté que s'il  
16 avait eu... que les autres comtés au Québec  
17 présentement, là, vous êtes d'accord avec ça?

18 R. Ah! non, j'avais des routes qui faisaient dur moi  
19 aussi puis je peux vous dire une chose, quand je me  
20 comparais, ma région, mon comté, à d'autres comtés,  
21 je donnais dans... moi je pense j'étais très  
22 équitable entre les comtés. Le comté de Rousseau  
23 était assez bien traité parce qu'on faisait la 40,  
24 double voie.

25 Q. **[468]** Je peux comprendre qu'on peut pas mettre

1 l'asphalte dans un seul comté.

2 R. Non, non.

3 Q. **[469]** Il demeure qu'en bout de piste, bon, ce que  
4 monsieur Roussy nous disait c'est qu'il est clair  
5 que le ministre a une certaine discrétion. Il peut,  
6 il peut, est mieux asphalté... en tout cas  
7 (inaudible) mieux asphalté son comté.

8 R. Je crois sincèrement, Monsieur Lachance, je crois  
9 que je n'ai pas abusé.

10 Q. **[470]** Non, ça...

11 R. Vous regarderez, moi j'étais très régionaliste,  
12 parce que ma région, c'est moi qui a amorcé le dix-  
13 sept (17) juin...

14 11:48:01

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[471]** Mais la question est pas celle-là. Est-ce que  
17 vous pensez qu'un ministre des Transports qui reste  
18 trop longtemps aux Transports risque de favoriser  
19 pas mal plus sa région que la région des autres?  
20 Son comté va être pas mal mieux asphalté que les  
21 autres?

22 R. J'ai jamais réfléchi dans ce sens-là mais il y  
23 avait tellement de rattrapage que peut-être que  
24 vous avez raison. Je le sais pas. J'ai pas réfléchi  
25 dans ce sens-là, moi. On se compare, moi je me

1 comparais, je comparais ma région à celle des  
2 Laurentides. J'ai même été inaugurer les bretelles  
3 d'Intrawest puis je comprenais. Mais quand je  
4 regardais, je revenais dans ma région, ça faisait  
5 pas mal plus pitié, Madame. J'aurais pu mettre plus  
6 d'argent sans me sentir coupable de quoi que ce  
7 soit dans ma région. Mais peut-être qu'un type qui  
8 est là cinq, six, sept, huit ans, vous avez peut-  
9 être raison, mais ça a pas été mon cas.

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. **[472]** Merci. Monsieur Chevrette, on va peut-être  
12 parler de monsieur Gilles Beaulieu, votre ami.

13 R. Oui.

14 Q. **[473]** O.K. C'était un bon ami à vous, là?

15 R. Oui.

16 Q. **[474]** On a pas encore parlé de monsieur Gilles  
17 Beaulieu mais monsieur Cloutier nous en a déjà  
18 parlé beaucoup. Alors je vais vous inviter à nous  
19 dire qu'est-ce que monsieur Beaulieu a fait dans  
20 les négociations autour de tout ce contrat-là, de  
21 la route de Saint-Donat.

22 R. Rien du tout.

23 Q. **[475]** Rien du tout?

24 R. Non.

25 Q. **[476]** Il ne vous en a pas parlé?

1 R. Non, si ce n'est que de me demander des fois, où  
2 vous en êtes rendus, allez-vous la faire ou je sais  
3 pas, mais c'était...

4 Q. **[477]** Des nouvelles?

5 R. C'était très informel. Gilles Cloutier, la seule  
6 fois qu'il est intervenu parce que, les gens ne le  
7 savent pas, mais il a vendu sa firme à Roche.

8 Q. **[478]** Là vous avez dit « Gilles Cloutier » mais  
9 vous parlez de « Gilles Beaulieu », là.

10 R. Excusez. Je l'ai dans ma mémoire, c'est pour ça.

11 Q. **[479]** Oui. Alors monsieur Beaulieu a vendu sa firme  
12 à Roche?

13 R. Monsieur Beaulieu a vendu sa firme à Roche, je le  
14 sais pas, quelque chose comme en quatre-vingt-dix-  
15 neuf (99), il me semble que c'est en quatre-vingt-  
16 dix-neuf (99) et puis, je connais pas sa convention  
17 d'actionnaires, je connais pas mais je sais qu'il  
18 était pour Roche deux, trois ans, je sais pas.

19 Q. **[480]** O.K.

20 R. Il faudrait lui demander d'ailleurs. C'en est un  
21 que vous auriez pu appeler, ça.

22 Q. **[481]** Alors, on va continuer sur ce...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[482]** Bon. Là, Monsieur Chevrette, je vais vous  
25 dire. Les gens que nous aurions pu faire entendre



1 ou que nous devrions faire entendre, ça nous  
2 regarde. D'accord?

3 R. C'est vrai. C'est pour ça que...

4 Q. **[483]** Pas besoin de passer de commentaires  
5 désobligeants de cette façon-là.

6 R. Je reconnais ça, Madame, que vous avez le droit de  
7 faire ce que vous voulez.

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Q. **[484]** Alors quand vous dites que... Alors monsieur  
10 Beaulieu, c'est votre ami, c'est un très bon ami.  
11 Là je comprends mais vous avez fait des voyages de  
12 couples, des... plusieurs voyages avec le couple  
13 Beaulieu.

14 R. Oui.

15 Q. **[485]** Bon. Alors, monsieur Beaulieu, il a une  
16 firme, il fait de l'évaluation, c'est un évaluateur  
17 agréé?

18 R. Il faisait de l'évaluation sous le nom de Beaulieu,  
19 Coutu & Associés, je pense. Il me semble.

20 Q. **[486]** Est-ce que je vous donne même, je sais pas si  
21 vous êtes au courant que, en fait il avait le  
22 contrat de faire l'évaluation de la moitié de la  
23 MRC de Matawinie. L'autre moitié, c'était la firme  
24 Leroux, Leroux.

25 R. Ah! c'est possible.

1 Q. **[487]** Ah! vous savez pas? Bon.

2 R. Moi, on parle pas business. Moi je sais pas que,  
3 quelle paroisse.

4 Q. **[488]** Même entre amis?

5 R. Je sais que... non, je sais, de ce qu'il m'a dit,  
6 Gilles, une fois, c'est au-delà de cent vingt (120)  
7 municipalités, je pense, qu'il avait quand il a  
8 vendu. C'était la plus grosse firme d'évaluation du  
9 Québec, je pense, à un moment donné.

10 Q. **[489]** Alors, il vend à Roche. Roche l'achète en  
11 quatre-vingt-dix-neuf (99)?

12 R. C'est pas à Roche mais il y avait un nom, là, puis  
13 je me rappelle pas.

14 Q. **[490]** Une filiale de Roche.

15 R. Oui, c'est ça.

16 Q. **[491]** O.K. Mais il travaille pour Roche en quatre-  
17 vingt-dix-neuf (99).

18 R. Oui, une couple d'années, je sais pas.

19 Q. **[492]** O.K. Il va continuer pendant une couple  
20 d'années?

21 R. Oui, c'était pour assurer la transition, qu'il m'a  
22 dit.

23 Q. **[493]** Bon. Alors on va aller... Au moment où vous  
24 avez fait, puis là on y reviendra, vous avez fait  
25 un long voyage à travers le monde avec monsieur

1 Beaulieu. Est-ce qu'il travaille toujours pour  
2 Roche à ce moment-là ou il a cessé définitivement?  
3 Savez-vous s'il a travaillé pour eux autres en  
4 revenant?

5 R. En deux mille deux (2002), bien il aurait pas dû  
6 travailler pour Roche. On est partis, je le sais  
7 pas, on est partis cent (100) jours.

8 Q. **[494]** Je comprends que vous êtes partis cent (100)  
9 jours, mais savez-vous s'il était encore à  
10 l'emploi...

11 R. Ah! je le sais pas.

12 Q. **[495]** ... ou il avait terminé à ce moment-là?

13 R. Je le sais pas.

14 Q. **[496]** Bon. Mais en quatre-vingt-dix-neuf (99), il  
15 est toujours en relation avec Roche?

16 R. Hum, hum.

17 Q. **[497]** Monsieur Gilles Cloutier aussi, il est chez  
18 Roche.

19 R. Hum, hum.

20 Q. **[498]** Savez-vous si ces deux personnes-là se  
21 parlent?

22 R. Je... ce que je sais, c'est, on en a parlé  
23 récemment à cause du témoignage de Cloutier, mais  
24 avant, j'ai pas... j'ai pas de connaissance que  
25 Gilles Beaulieu parlait beaucoup à Roche. Gilles

1 Beaulieu, d'après ce que j'ai compris, dans mon  
2 agenda, j'ai une rencontre avec lui. C'était pour  
3 une rencontre avec monsieur Lortie à Montréal pour  
4 parler des SLR, à l'époque.

5 Q. **[499]** O.K.

6 R. Le vingt (20) octobre deux mille (2000).

7 Q. **[500]** Monsieur Lortie qui est un vice-président  
8 chez Roche?

9 R. Qui était boss de... De ce que j'avais compris,  
10 c'est qu'il était boss de Beaulieu.

11 Q. **[501]** Bon. Maintenant, une rencontre avec monsieur  
12 Beaulieu à votre agenda, mais indépendamment des  
13 rencontres, quand monsieur Beaulieu, c'est un ami,  
14 vient souper chez vous le soir, vous ne mettez pas  
15 ça à votre agenda?

16 R. Non, puis on discute pas business, on discute  
17 voyages, on discute fins de semaine, on discute  
18 golf, on discute pêche, parce que j'ai un camp de  
19 pêche avec lui sur la Côte-Nord. L'amitié, là, puis  
20 les affaires, ça marche pas ensemble.

21 Q. **[502]** O.K. Mais ça ne va pas à l'agenda non plus,  
22 l'amitié?

23 R. Non.

24 Q. **[503]** O.K.

25 R. Mais il figure quand même...

1 Q. **[504]** Oui.

2 R. ... à l'agenda.

3 Q. **[505]** Quand il y a des questions d'affaires.

4 R. Je vous ai dit, le vingt (20) octobre, parce que là  
5 c'était une rencontre avec son... avec monsieur  
6 Lortie. Même les... À l'agenda, vous allez voir, il  
7 y a même des conférences téléphoniques avec un  
8 journaliste. Jean Lapierre est écrit à midi moins  
9 quart (11 h 45) tel jour aussi.

10 Q. **[506]** Ça va. Ça, c'est le travail du ministre.

11 R. Un agenda très détaillé qui n'est pas fait par le  
12 ministre, qui est fait par son personnel qui  
13 mettent (sic) à l'agenda tout ce qu'un ministre  
14 fait. Et c'est ça que vous avez demandé de déposer.

15 Q. **[507]** Quand vous recevez des... Vous recevez des...  
16 Avez-vous déjà reçu des gens chez vous pour parler  
17 des affaires du Ministère?

18 R. Non.

19 Q. **[508]** Des contrats du Ministère?

20 R. À la maison, là, je recevais pas le monde à la  
21 maison.

22 Q. **[509]** O.K.

23 R. J'avais un bureau à Joliette.

24 Q. **[510]** Oui.

25 R. Mais les deux dernières années, il faut que je vous

1           dise, ou trois dernières années, j'étais... ma  
2           conjointe est décédée en quatre-vingt-quinze (95),  
3           et je m'étais refait une amie à Québec. Et depuis  
4           quatre-vingt-dix-neuf (99), j'avais acheté une  
5           maison sur la rue d'Auteuil à Québec. Donc, je  
6           demeurais à Québec. Et c'était le fils de ma  
7           conjointe qui était à la maison à Joliette. Je ne  
8           recevais pas personne à Joliette.

9           Q. **[511]** Vous n'avez jamais traité d'affaires à la  
10           maison chez vous?

11           R. Non, non, je n'allais pas là. Je sautais dans mon  
12           auto pour m'en aller à Québec. J'avais une nouvelle  
13           blonde. Je restais à 5 d'Auteuil, appartement 201.

14           Q. **[512]** O.K. On va continuer à suivre alors, le rôle  
15           de monsieur Beaulieu. Manifestement, monsieur  
16           Beaulieu dont la firme a été vendue à Roche, peut  
17           encore avoir un intérêt naturel à ce que les  
18           affaires de Roche aillent bien?

19           R. Je le sais pas.

20           Q. **[513]** Naturel. Bien, au moins un intérêt naturel?

21           R. J'y ferai pas un procès d'intention. Je ne le sais  
22           pas. On ne parlait pas business.

23           (11:55:18)

24           LA PRÉSIDENTE :

25           Q. **[514]** Non, mais ça va de soi qu'une personne qui

1 vend sa compagnie à une autre compagnie a un  
2 intérêt naturel que Roche fonctionne bien?

3 R. Moi, il m'avait dit qu'il faisait la transition.  
4 Mais il m'a jamais achalé. Il y a un des associés  
5 de Beaulieu...

6 Q. **[515]** Ce n'est pas la question. La question c'est :  
7 Il avait un intérêt certainement naturel?

8 R. Bien, je parlerai pas pour lui. Je le sais pas.  
9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 Q. **[516]** Il vous a-tu dit qu'il souhaitait du mal à  
11 Roche parce qu'il avait vendu?

12 R. Il m'a pas dit qu'il souhaitait du mal, mais il  
13 n'est jamais intervenu auprès de moi à part du...

14 Q. **[517]** Ça c'est... O.K. C'est votre réponse.

15 R. À part du rendez-vous avec monsieur Lortie, là,  
16 Gilles Beaulieu ne m'a jamais dit : « Donne ce  
17 contrat-là à Roche. » C'est ça que vous voulez  
18 dire? C'est non.

19 Q. **[518]** Bien, c'est ça. C'est l'allégation de  
20 monsieur Cloutier : « J'ai donné... on s'est  
21 entendu... » Écoutez, là, la question. « Je me suis  
22 entendu avec monsieur Beaulieu pour une somme, de  
23 donner une somme de cent mille dollars (100 000 \$),  
24 je lui ai remis le vingt-cinq mille dollars  
25 (25 000 \$), l'autre soixante-quinze mille (75 000),

1 c'est monsieur Lortie qui s'est occupé de le  
2 remettre. Puis c'était pour monsieur Chevrette. »  
3 Il dit même, il ajoute : « J'ai jamais parlé  
4 d'argent. J'ai jamais donné un sou à monsieur  
5 Chevrette. » Ça, c'est le témoignage de monsieur  
6 Cloutier qui vous concerne. Qu'est-ce que vous avez  
7 à dire là-dessus?

8 R. Je n'ai jamais demandé de l'argent à qui que ce  
9 soit. Je n'ai jamais demandé à quelqu'un d'aller  
10 chercher de l'argent à qui que ce soit.

11 Q. **[519]** Oui.

12 R. Je n'ai jamais touché d'argent de qui que ce soit.  
13 Et en passant, Roche ne m'a jamais offert quoi que  
14 ce soit. Il faut que je sois honnête...

15 Q. **[520]** Je vais être plus précis. Avez-vous reçu la  
16 somme soit de vingt-cinq (25 000 \$) ou de soixante-  
17 quinze (75 000 \$) ou de cent mille dollars  
18 (100 000 \$)...

19 R. Jamais.

20 Q. **[521]** ... en échange du contrat...

21 R. Jamais.

22 Q. **[522]** ... pour la firme Roche?

23 R. Dans toute ma carrière, j'ai eu deux offres de  
24 pots-de-vin : un cinq mille dollars (5000 \$) d'un  
25 homme de Chertsey, d'un employeur de Chertsey, ça a



1           été même dans les journaux locaux; la deuxième  
2           offre de pot-de-vin, c'est en quatre-vingt-neuf  
3           (89), c'était les vidéos poker, qui ont offert une  
4           somme assez forte à Jean Royer et à moi. Puis on  
5           les a mis dehors de la... Et ça m'a valu des  
6           critiques, parce qu'il aurait fallu que je coure  
7           après eux autres de voir dehors s'ils avaient un  
8           numéro de plaque. Voyons! Ça a été... ça m'a, ça  
9           m'a blessé, ça. Je n'ai jamais eu de pot-de-vin,  
10          jamais dans ma carrière, à part les deux offres que  
11          je vous dis. Puis j'ai jamais demandé à Beaulieu de  
12          collecter. Puis j'ai jamais demandé à Roche quoi  
13          que ce soit. Mais à la décharge de Roche, ils ne  
14          m'ont jamais offert rien. D'ailleurs, ils étaient  
15          identifiés comme une firme libérale, Roche. C'était  
16          de notoriété, ça.

17        Q. **[523]** Alors, on revient maintenant sur ces  
18          allégations-là, c'est ce qui a amené votre  
19          témoignage ici. Vous cessez de faire de la  
20          politique, vous démissionnez en début janvier...  
21          janvier deux mille deux (2002)?

22        R. Fin janvier deux mille deux (2002).

23        Q. **[524]** Et vous allez partir pour un long voyage à  
24          travers le monde avec monsieur Beaulieu?

25        R. Oui, je...

1 Q. **[525]** À l'été?

2 R. Non, je suis parti d'abord le vingt-neuf (29)  
3 janvier, j'ai parti une semaine après pour aller  
4 jouer au golf. Et puis à un moment donné, on s'est  
5 rejoint mi-mars, peut-être, là, puis on a décidé  
6 vers fin mars de faire un voyage. Puis on avait  
7 objectif les sept Merveilles du monde. C'était un  
8 peu... c'était un peu rêver, là. D'ailleurs, on en  
9 a fait six sur sept. Les Jardins de Babylone n'ont  
10 pas été faits. Mais ça a été cent (100) jours, un  
11 voyage de cent (100) jours qu'on a fait, Beaulieu  
12 et sa femme, ma conjointe et moi.

13 Q. **[526]** Vous étiez deux couples très amis, assez pour  
14 être capables de voyager pendant trois mois, cent  
15 (100) jours?

16 R. Oui.

17 Q. **[527]** O.K.

18 R. Il y a eu quelques frictions mais très légères.

19 Q. **[528]** Bon. Ça nous amène, on va en discuter de ce  
20 voyage-là. Je vais vous demander de préciser. Je  
21 sais que vous le connaissez. C'est un voyage qui a  
22 dû coûter assez cher.

23 R. C'est un voyage pour lequel, je crois, vous avez  
24 même un affidavit que j'ai déposé.

25 Q. **[529]** Vous devez maintenant témoigner, nous dire

1 qu'est-ce qu'il en est.

2 R. Ah! C'est correct.

3 Q. **[530]** C'est votre version qu'on veut avoir.

4 R. Non, mais je pensais que vous le saviez tout. Parce  
5 que, à l'époque, on m'a demandé un affidavit. On  
6 m'a demandé des factures. Donc, oui, j'ai fait un  
7 voyage qui m'a coûté quarante-neuf mille quelque  
8 chose.

9 Q. **[531]** Si je vous disais quarante-neuf mille deux  
10 cents (49 200 \$) puis quarante-neuf mille huit  
11 cents (49 800 \$) pour monsieur Beaulieu?

12 R. Bien, quarante-neuf mille huit cents (49 800 \$),  
13 Beaulieu, je le savais pas, là. Mais, moi, nous  
14 autres, c'est quarante-neuf mille... deux cents  
15 (49 200 \$), ça a de l'allure, payé moitié-moitié  
16 avec ma conjointe, qui travaillait, donc, à  
17 l'époque. Mais là, à cause de ma démission, elle  
18 avait démissionné de l'autre cabinet. Puis elle est  
19 venue avec moi. Et ça nous a coûté quarante-neuf  
20 mille (49 000 \$).

21 Q. **[532]** Deux couples à quarante-neuf mille  
22 (49 000 \$). On a un voyage qui a coûté quatre-  
23 vingt-dix-neuf mille dollars (99 000 \$).

24 L'allégation de monsieur Cloutier, c'est que : « Je  
25 leur ai donné cent mille dollars (100 000 \$), puis

1           ça a servi à payer le voyage qu'ils ont fait autour  
2           du monde. »

3           R. Ce n'est pas ce que j'avais compris, Monsieur...  
4           Madame la Présidente, de Cloutier. Cloutier a  
5           témoigné, il a dit, si vous vous rappelez bien, en  
6           tout cas j'espère, il a dit : « Ils voulaient faire  
7           un voyage de cinq semaines. » C'est ça que  
8           Cloutier. Comment, Madame la Présidente, comment je  
9           pourrais avoir pensé faire un voyage en mars deux  
10          mille deux (2002)? C'était pas décidé. C'est comme  
11          les... c'est comme l'explication hier du... Comment  
12          j'appelle ça? Du calendrier des soumissions. La  
13          même affaire. Il est deux ans avant le voyage, puis  
14          il prétend que j'ai fait un voyage sur son bras.  
15          Pour votre information, on a fêté mon vingt-  
16          cinquième anniversaire au Parti québécois de  
17          Joliette.

18          Q. **[533]** Oui?

19          R. Puis on m'avait donné vingt-cinq mille dollars  
20          (25 000 \$).

21          Q. **[534]** À quel moment ça a été fêté, ça?

22          R. Le vingt-quatre (24) ou le vingt-sept (27) novembre  
23          deux mille un (2001). Et j'ai des dépôts, j'ai des  
24          documents bancaires qui prouvent que je l'ai déposé  
25          dans mon compte personnel le dix-sept (17)

1 décembre. Pourquoi ai-je déposé le dix-sept (17)  
2 décembre? C'est que mon comptable, Daniel Boulard,  
3 qui était comptable du PQ, a vérifié toutes les...  
4 l'origine des argents, du vingt-cinq mille  
5 (25 000 \$). Et ma conjointe, il faudra qu'elle le  
6 trouve, là, elle sera pas... mon ex-conjointe, elle  
7 ne sera pas contente, mais elle a même appelé au  
8 ministère du Revenu, elle a... je crois qu'elle a  
9 gardé le nom, pour savoir si c'était imposable ou  
10 pas. Ça, là, voulez-vous que je vous dise ce que je  
11 pense que c'est? C'est vraiment du rêve, là, pareil  
12 comme le comité... le comité sur les... en quatre-  
13 vingt-dix-neuf (99), que j'aurais parlé de ce qui  
14 arriverait en deux mille un (2001). Je pense que  
15 monsieur Cloutier a un problème véritable.

16 Q. **[535]** On va se contenter peut-être de répondre aux  
17 questions. Alors, vous dites qu'une des sommes qui  
18 a servi à payer ce voyage-là, qui en a coûté cent  
19 mille (100 000 \$), c'est le vingt-cinq mille  
20 (25 000 \$)...

21 R. Non, non, ça m'a coûté cinquante (50 000 \$),  
22 quarante-neuf (49 000 \$).

23 Q. **[536]** Cent mille (100 000 \$) pour le voyage des  
24 deux couples, donc cinquante mille (50 000 \$) pour  
25 vous?

1 R. Oui. Quarante-neuf mille deux cents (49 200 \$).

2 Q. **[537]** Alors... et c'est financé, vous dites, à même  
3 un don du Parti québécois ou des...

4 R. Un cadeau à l'occasion de mes vingt-cinquième. Ils  
5 ont dit : « Quand tu lâcheras la politique, tu  
6 feras un voyage. » Et puis ils m'ont donné, je vous  
7 ai dit qu'est-ce qu'on avait fait, parce que je  
8 savais que c'était toujours dangereux, ça. Je l'ai  
9 touché le dix-sept (17) décembre. Puis on savait  
10 que ce n'était pas imposable, on savait que le PQ  
11 avait été vérifié par un comptable, puis tout le  
12 kit. C'est pour ça que j'ai été très blessé,  
13 Monsieur, très blessé.

14 Q. **[538]** Alors, il y a cette somme-là que vous avez  
15 reçue, qui explique une des sommes qui a servi à  
16 payer, en fait, la moitié de votre voyage, votre  
17 part?

18 R. Oui, oui. On était conjoints, là.

19 Q. **[539]** O.K. Quant à monsieur Beaulieu, je présume  
20 que lui a payé sa partie, donc l'autre cinquante  
21 mille (50 000 \$) c'est monsieur Beaulieu qui l'a  
22 payé?

23 R. C'est clair. Bien, il a payé ses billets d'avion,  
24 comme j'ai payé les miens. Il a payé les bateaux,  
25 comme j'ai payé les miens. Il payait ses chambres,

1           comme j'ai payé. C'était clair.

2           Q. **[540]** Monsieur Chevrette, ça nous amène pas mal à  
3           la fin de votre témoignage, où je vais demander des  
4           questions qu'on a posées à peu près à tous les  
5           témoins ici. Vous, dans votre rôle de, et on est  
6           dans le même ordre d'idées, dans votre rôle de  
7           ministre, avez-vous à quelque temps que ce soit  
8           reçu des cadeaux? Et là je la pose de façon  
9           générale.

10          R. Oui. Je me suis renseigné, parce qu'un ministre est  
11          jamais au bureau, ou très peu rarement au bureau.  
12          On recevait à Noël six, sept bouteilles de vin,  
13          apparemment. Puis mon chef de cabinet m'a dit que,  
14          il me le racontait après, là, il achetait... si on  
15          était douze (12) employés, il en achetait cinq,  
16          puis on donnait une bouteille de vin à chaque  
17          employé. Mais moi je ne savais même pas d'où ça  
18          venait.

19          Q. **[541]** Vous ne le savez pas ou on ne vous disait pas  
20          qui envoyait des bouteilles de vin?

21          R. Bien, la fille, elle le savait que ça ne  
22          m'intéressait pas, ça, moi.

23          Q. **[542]** Bien, écoutez...

24          R. Je lui disais, des fois...

25          Q. **[543]** Ça venait-tu de votre dentiste, est-ce que ça

1 venait d'un entrepreneur en construction...

2 R. Je ne suis même pas capable de vous le dire.

3 Q. **[544]** ... est-ce que ça venait d'une firme de  
4 génie?

5 R. Je pense que ça venait de... peut-être d'une firme,  
6 peut-être de contacteurs aussi. Mais c'était cinq,  
7 six bouteilles par...

8 Q. **[545]** C'est ça. C'est des gens qui avaient des  
9 intérêts à maintenir des bonnes relations avec le  
10 ministère et le ministre des Transports?

11 R. Oui. J'ai l'impression que... Je vais vous donner  
12 un exemple concret : monsieur Kruger. Dans le temps  
13 que j'étais ministre des Forêts, il envoyait une  
14 pinte de sirop d'érable à tout le monde, à tous les  
15 ministres. Il s'attendait sûrement pas à avoir un  
16 contrat avec une pinte de sirop d'érable, là.

17 Q. **[546]** Mais il y avait tout de même, à cette époque-  
18 là, en l'an deux mille (2000), une tolérance au  
19 niveau même du cabinet du ministre, à recevoir des  
20 petits cadeaux de faible valeur?

21 R. Oui, oui, peut-être.

22 Q. **[547]** O.K. Avez-vous déjà reçu des cadeaux de plus  
23 grande valeur? Regardez, on a vu tantôt deux matchs  
24 de hockey avec les Desjardins. Est-ce qu'il y en a  
25 d'autres? Est-ce que c'était fréquent?



1 R. J'ai vérifié, je sais pas si c'est à votre demande,  
2 j'ai vérifié tout ça, puis les matchs de hockey,  
3 j'en ai un... j'en ai quatre en quatre ans. Un avec  
4 mon fils, un avec un ami, puis deux chez  
5 Desjardins.

6 Q. **[548]** Deux chez Desjardins, mais des matchs de  
7 hockey avec votre fils, est-ce que c'est vous qui  
8 les payez ou c'est quelqu'un d'autre qui les paie?

9 R. Non, c'est lui qui m'avait payé mon billet.

10 Q. **[549]** O.K. Votre fils, qui n'était pas...

11 R. J'espère que...

12 Q. **[550]** O.K. C'est votre fils, ça va. Ce que je veux  
13 savoir, d'autres firmes, d'autres entrepreneurs,  
14 d'autres firmes de génie qui vous ont payé des  
15 cadeaux?

16 R. Non. Non.

17 Q. **[551]** Des entrepreneurs?

18 R. Non.

19 Q. **[552]** O.K.

20 R. Mais le hockey, j'ai regardé le hockey, j'ai  
21 regardé le baseball. Le baseball, c'était...  
22 l'Assemblée nationale avait une série de billets  
23 dans les derniers temps, mais j'en ai pas. J'ai  
24 regardé le Grand Prix.

25 Q. **[553]** Oui?

1 R. J'ai fait une présence avec Hydro-Québec. Il  
2 faudrait... je pourrais vous donner le nom, là.

3 Q. **[554]** En fait, ce que j'essaie de savoir, c'est qui  
4 paye?

5 R. Bien, Hydro-Québec avait payé.

6 Q. **[555]** Hydro-Québec paye, ce n'est pas un problème.  
7 Ça c'est l'état qui paye. Ce que je veux savoir  
8 c'est quand des entrepreneurs privés, des firmes  
9 payent.

10 R. Bien, je vous ai dit, les deux « games ».

11 Q. **[556]** O.K.

12 R. Les deux parties de Desjardins.

13 Q. **[557]** Vous nous avez dit aussi plus tôt Roche, à  
14 l'ouverture officielle...

15 R. Le six (6) avril, du baseball, je vous l'ai dit.

16 Q. **[558]** Une fois? Plusieurs fois?

17 R. Une fois.

18 Q. **[559]** Une fois.

19 R. Une fois, puis je suis arrivé en retard.

20 Q. **[560]** O.K. Est-ce qu'il y a eu d'autres cadeaux de  
21 nature de plus grande valeur?

22 R. Non.

23 Q. **[561]** Non? Voyages, on a des gens ici qui nous ont  
24 dit qu'il s'étaient fait payer des voyages de  
25 pêche, des voyages de chasse, là.

1 R. Je chasse pas, j'ai tout vendu mes fusils, ça fait  
2 des années.

3 Q. **[562]** Puis spécifiquement, pas de voyage de chasse  
4 jamais, ou de voyage de pêche dans le Nord du  
5 Québec?

6 R. Ah, dans le Nord, je suis allé dans le Nord.

7 Q. **[563]** Des cadeaux?

8 R. Ah! C'est pas des cadeaux. Bien, c'est-à-dire, je  
9 vais vous donner un exemple. Dans le Nord, quand  
10 j'y allais, c'était pas... j'y allais ou bien avec  
11 des amis, puis c'est de même que j'ai regardé toute  
12 la liste, là, et beaucoup avec les Inuits.

13 Q. **[564]** Oui?

14 R. Air Inuit m'a invité, Johnny Adams m'avait invité.  
15 Mais des cadeaux d'entreprises privées, comme vous  
16 dites, je les ai regardés, puis j'en ai pas trouvé.

17 Q. **[565]** O.K. Alors, vous dites, dans le Nord, il y a  
18 eu des voyages de pêche et de chasse dans le Nord,  
19 vous dites, où vous n'avez pas payé? C'est simple,  
20 la question c'est quand vous ne payez pas, vous  
21 allez faire une activité...

22 R. Bien, vous avez... vous voulez savoir... Moi, je  
23 suis allé dans le Nord.

24 Q. **[566]** Oui?

25 R. Je vais dire comme on dit, sur le bras des Inuits,

1           oui.

2           Q. **[567]** Oui?

3           R. Mais si j'allais dans le Nord, je payais mes  
4           affaires. Si j'y allais avec des amis. Puis  
5           d'entreprises de construction, c'est non.

6           Q. **[568]** Ou d'autres entreprises?

7           R. Non.

8           Q. **[569]** Anticosti?

9           R. Anticosti, je suis allé comme ministre. Je suis  
10          allé reconnaître le parc Vauréal.

11          Q. **[570]** Non, regardez, comme ministre, c'est pas...

12          Est-ce que vous êtes allé avec des hommes  
13          d'affaires à Anticosti, qui ont payé vos dépenses?

14          R. Non.

15          Q. **[571]** La réponse est relativement...

16          R. Non, non, c'est le Ministère qui payait mes  
17          dépenses, parce que c'était... on a fait une  
18          rencontre avec les journalistes pour garantir les  
19          quotas de saumon.

20          Q. **[572]** Oui?

21          R. Puis c'est le Ministère qui a payé les audiences  
22          quand j'ai fait des audiences sur le parc Vauréal à  
23          Anticosti.

24          Q. **[573]** Là je vais vous en poser une plus précise.

25          R. J'ai reconnu quatorze (14) parcs sur vingt-deux

1 (22).

2 Q. **[574]** Je vous ressors complètement de votre rôle de  
3 ministre. Êtes-vous allé à Anticosti avec des  
4 hommes d'affaires de votre région où ils ont payé  
5 toutes vos dépenses?

6 R. J'ai pas souvenir pantoute de ça, jamais.  
7 Anticosti, je ne suis pas allé souvent, moi.

8 Q. **[575]** Bien, c'est ça. Alors, est-ce que vous êtes  
9 déjà allé à Anticosti pour un voyage soit de chasse  
10 ou de pêche ou...

11 R. Chasse...

12 Q. **[576]** ... les deux ensemble? Chasse ou pêche ou les  
13 deux ensemble, mais un voyage à Anticosti avec  
14 toutes dépenses payées par des hommes d'affaires de  
15 votre région?

16 R. Non.

17 Q. **[577]** Non?

18 R. J'ai pas de souvenir de ça pantoute. Parce que,  
19 Anticosti, quand je suis allé, je suis allé avec ma  
20 conjointe une fois.

21 Q. **[578]** À vos frais?

22 R. À mes frais.

23 Q. **[579]** O.K. Ça nous intéresse pas.

24 R. J'ai acheté ça, un forfait de quatre (4), cinq  
25 mille piastres (5000 \$). Je suis allé avec des

1 amis.

2 Q. **[580]** Lesquels?

3 R. Avec Beaulieu, avec un nommé Lapointe, avec un  
4 nommé Lagarde.

5 Q. **[581]** Un nommé Gen... Gendrault ou Gaudreau?

6 R. Raymond Gaudreault?

7 Q. **[582]** Oui. Y êtes-vous allé?

8 R. Il est mort, Raymond.

9 Q. **[583]** Il est mort aujourd'hui. Êtes-vous déjà allé  
10 à Anticosti avec lui?

11 R. Je suis jamais allé à la pêche à Anticosti avec  
12 Raymond.

13 Q. **[584]** Je vous demande pas si vous êtes allé à la  
14 pêche, je vous demande si vous êtes allé à  
15 Anticosti avec monsieur Gaudreault?

16 R. Non. Pas de souvenir.

17 Q. **[585]** Monsieur Gaudreault, c'est quelqu'un qui  
18 avait un centre d'achats, ça, à...

19 R. Non.

20 Q. **[586]** ... dans votre région?

21 R. Non. Monsieur Gaudreault, il était le plus gros  
22 transporteur écolier du Québec. Je suis jamais allé  
23 à la pêche à Anticosti avec lui.

24 (12:09:46)

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[587]** Ou à la chasse?

3 R. Je ne chasse pas, Madame.

4 Q. **[588]** Mais vous avez dit que vous aviez vendu...

5 R. J'ai vendu mes fusils...

6 Q. **[589]** Mais vous aviez donc chassé à un moment  
7 donné?

8 R. ... en quatre-vingt-deux (82), quatre-vingt-trois  
9 (83). J'ai jamais... depuis quatre-vingt-deux (82),  
10 quatre-vingt-trois (83)... J'ai vendu mes fusils,  
11 je pourrais vous dire à qui puis...

12 Me PAUL CRÉPEAU :

13 Q. **[590]** Non...

14 R. À mon garde du corps. Mon premier garde du corps  
15 qui a acheté mes six fusils. Puis je n'ai jamais  
16 rechassé. J'en faisais avant mais pas...

17 Q. **[591]** Monsieur Chevrette, d'autres cadeaux,  
18 d'autres voyages?

19 R. Non.

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 J'ai plus de questions pour monsieur Chevrette.

22 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

23 Q. **[592]** Monsieur Chevrette, vous avez accepté de nous  
24 parler de votre... quand vous étiez ministre des  
25 Ressources naturelles, dans une période de temps

1 qui couvre pas le mandat de la Commission.

2 R. J'ai pas compris...

3 Q. **[593]** Vous avez accepté de nous parler de votre  
4 rôle de ministre des Ressources naturelles dans...  
5 où vous étiez... une période temps qui couvre pas  
6 le mandat de la Commission, vous l'avez fait  
7 librement. Est-ce que vous pouvez nous...

8 R. Allez-y.

9 Q. **[594]** Ça va. Est-ce que vous pouvez nous parler un  
10 peu de votre tâche comme étant responsable de  
11 l'organisation quand vous étiez au Parti québécois,  
12 au niveau de la campagne de financement, notamment?  
13 Pourriez-vous nous dire un peu c'était quoi vos  
14 tâches dans... comment ça... c'est quoi  
15 l'organisation en tant que telle?

16 R. Bien, l'organisation c'était de voir à ce que  
17 les... par exemple, en préparation d'un référendum,  
18 en préparation d'une élection, que les comtés  
19 étaient bien structurés, qu'on avait des... Il y  
20 avait le dg du parti, là, qui me demandait des  
21 conseils : « Il me manque un agent de liaison, en  
22 connais-tu un? » On voyait à ce que les...  
23 motiver : « Appelle donc tel président, il se  
24 grouille pas dans sa campagne de financement dans  
25 tel comté. » C'est un peu le rôle de même. Quand il



1 arrivait l'élection, monsieur... c'est surtout  
2 monsieur Parizeau que j'ai servi à l'organisation.  
3 J'étais... j'étais avec Jean Royer, à Montréal,  
4 puis on regardait comment... quelle place qu'il  
5 faudrait travailler plus, travailler moins. Une  
6 vraie organisation politique durant les élections.  
7 Mais durant les... durant l'année, là, quand on  
8 siégeait puis qu'il y avait... il y a pas  
9 d'élection en vue, là, je vous ai dit, je pense,  
10 ici l'ensemble des fonctions que j'avais à  
11 l'époque, je pouvais pas consacrer grand-temps à  
12 l'organisation. J'étais... je pense j'avais six ou  
13 sept responsabilités, je pourrais même vous les  
14 réénumérer.

15 Mais j'étais ministre des Affaires  
16 municipales, ministre d'État aux régions,  
17 développement régional, j'étais leader en chambre,  
18 j'étais président du comité de législation, j'avais  
19 les autochtones, j'avais les... réforme électorale,  
20 réforme parlementaire. J'en ai travaillé toute une  
21 « shot » dans ce temps-là.

22 L'organisation, pour moi, c'était un titre.  
23 Monsieur Parizeau savait que je pouvais appeler,  
24 par exemple, un député, comme je vous ai dit, faire  
25 attention, il fait pas sa job de député, il

1           faudrait qu'on le motive un peu plus, il faudrait  
2           qu'il ramasse sa... qu'il fasse son financement  
3           correct. Parce que c'est pas... c'est pas normal  
4           que les... l'argent aux partis... que le comté soit  
5           à quinze pour cent (15 %) de ses objectifs. Il y  
6           avait plus de contacts à ce moment-là à l'approche  
7           des périodes de financement.

8           Q. **[595]** Est-ce que, dans les campagnes de  
9           financement, toutes activités de financement ou  
10          recherche de financement, vous savez s'il y a des  
11          gens du personnel politique ou... qui pouvaient  
12          solliciter des fonds parfois?

13          R. Moi, je pense que ça s'est jamais fait ça. Je vais  
14          loin parce que la question m'était posée, je sais  
15          pas par qui, dernièrement. On n'a jamais exigé même  
16          de nos attachés politiques, qu'ils donnent au  
17          financement. Jamais. En tout cas, moi, j'ai été  
18          ministre pendant plusieurs années et jamais j'ai  
19          demandé à mes attachés politiques : « Tu dois  
20          mettre cent piastres (100 \$), deux cents piastres  
21          (200 \$), trois cent piastres (300 \$). » Jamais j'ai  
22          fait ça.

23          Q. **[596]** Non, mais ma question c'était : Est-ce que  
24          des gens du personnel politique pouvaient tenter de  
25          chercher du financement, pas en donner, chercher?

1 R. Il y en a qui s'impliquaient dans leur comté, qui  
2 travaillaient à l'action politique dans leur comté.  
3 Mais je n'ai pas de rapport là-dessus. Ils ne me  
4 faisaient pas rapport. Un tel travaillait dans le  
5 comté de Limoilou. Un autre travaillait dans le  
6 comté de Louis-Hébert, parce qu'il restait là. Mais  
7 je n'ai pas l'impression que les attachés  
8 politiques... En tout cas, moi, de mon personnel à  
9 moi, je ne sais pas s'il y en a qui ont fait du  
10 financement, je ne le sais même pas.

11 Q. **[597]** Est-ce que vous savez si, quand vous étiez  
12 ministre des Transports, les gens qui faisaient du  
13 financement au Parti québécois pouvaient prendre  
14 contact auprès des gens qui obtenaient des contrats  
15 du ministère des Transports, donc s'informer des  
16 contrats qui étaient accordés puis, ensuite, peut-  
17 être appeler ces gens-là?

18 R. Si ça s'est fait, c'est à mon insu, mais je ne  
19 crois pas.

20 Q. **[598]** Non, il n'y avait pas de particularité, de  
21 lien entre votre cabinet...

22 R. Il n'y a jamais eu de directives.

23 Q. **[599]** ... pouvaient donner...

24 R. Jamais eu de directives là-dessus.

25 Q. **[600]** Donc, des gens de votre personnel qui

1           auraient pu donner des listes de contrats accordés  
2           par le ministère des Transports récemment à des  
3           gens chargés du financement au Parti québécois,  
4           est-ce que, ça, vous savez ça?

5           R. Bien, s'ils ont fait ça, Monsieur, ils l'ont fait à  
6           mon insu puis en dérogation des règles d'éthique.

7           Q. **[601]** On a vu dans... On a rencontré des gens du  
8           Transport, du ministère des Transports, des  
9           fonctionnaires qui disaient que lorsqu'on fait la  
10          programmation, on la fait à partir de critères très  
11          objectifs, dans le fond, très rigoureux, on bâtit  
12          une programmation qui est ensuite soumise pour  
13          décision finale dans le cabinet du ministre. Et,  
14          là, peut à la marge, et je peux très bien  
15          comprendre que le développement, c'est  
16          essentiellement politique, mais à la marge pour ce  
17          qui est, par exemple, des améliorations puis des  
18          chaussées, le personnel politique va parfois  
19          changer un peu la programmation, donc enlever un  
20          peu de rigueur un peu à cette programmation-là qui  
21          a été bâtie par les fonctionnaires. Donc, dans les  
22          faits, il y a un effet politique, puis je dis  
23          partisan, en respect.

24          R. Ça n'a pas été porté à mon attention.

25          Q. **[602]** Non, écoutez, il y a toujours, il y a

1 toujours à chaque année, puis les gens nous l'ont  
2 confirmé, à la fin, en décision finale, soumise au  
3 cabinet politique, puis ça revient, puis il y a des  
4 suggestions de changements. Je ne parle pas de gros  
5 changements, je parle à la marge, qui vient de  
6 considération politique.

7 R. Il y a des députés qui venaient me voir pour  
8 changer des choses. Puis sur les deux côtés de la  
9 Chambre. Je me rappelle, ils me disaient, tu veux  
10 réparer, je donne un exemple théorique, vous voulez  
11 investir dans le rang 5, regarde, moi, je passe sur  
12 le rang 4 tous les jours, puis il est en plus  
13 mauvais état que le rang 5, pourrais-tu demander de  
14 changer ça. Moi, je disais à mes attachés  
15 politiques : « Voulez-vous faire vérifier ça auprès  
16 de la DT pour voir si c'est vrai? Puis si c'est  
17 vrai, recommandez-le! » On n'est pas là pour nuire  
18 à un comté. Ça, c'est des choses du genre.

19 Q. **[603]** Puis quand c'est le temps d'accorder des  
20 contrats tarifés que, là, on dit, bien, j'aimerais  
21 ça qu'on en donne dans ce projet-là plutôt qu'à tel  
22 autre, c'est quand même, c'est discrétionnaire, ça  
23 ne vient pas... ça vient impacter la programmation,  
24 mais c'est discrétionnaire?

25 R. Discrétionnaire, mais une consultation beaucoup des

1 députés. Je prends madame Fecteau, là, son rôle,  
2 elle, c'était rencontrer les députés pour faire les  
3 programmations. Ce n'était pas fait, là, sur un  
4 coup de tête du ministère des Transports et du  
5 ministre. C'était vraiment en concertation avec les  
6 députés des deux côtés de la Chambre. Je pense que,  
7 hier, je vous donnais l'exemple d'une qui était  
8 assidue à me parler entre les périodes de questions  
9 puis tout, c'était Madeleine...

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 Bélanger.

12 R. Bélanger de Mégantic-Compton. Puis elle faisait son  
13 travail de député à la perfection. Cousineau  
14 faisait très bien son travail de député. C'est sûr  
15 que les Montréalais ne me parlaient pas de routes.  
16 Il aurait fallu qu'ils me parlent de l'ensemble des  
17 rues. Mais je pense, aux députés du milieu semi-  
18 rural, semi-urbain, ils intervenaient sur une base  
19 très régulière.

20 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

21 Q. **[604]** Justement, on comprend que quand un député  
22 intervient puis dit « faites donc tel projet  
23 routier » puis on sait que ce projet routier là va  
24 être nécessairement donné à telle usine, parce que  
25 c'est la seule usine dans le coin, donc il y a

1 possibilité, puis je parle, la possibilité d'une  
2 forme d'intérêt de la part de l'entrepreneur à bien  
3 entretenir son député.

4           Donc, ma question globale est la suivante :  
5 Est-ce que c'est possible, selon vous, puis avec  
6 votre expérience, de dépolitiser le ministère des  
7 Transports du Québec, sauf dans cette partie de  
8 développement?

9 R. Bien, ce serait possible. J'ai même fait une étude,  
10 je pense que je vous l'ai donnée. Je ne sais pas si  
11 je l'ai donnée ici. J'ai fait une étude avec la  
12 firme André Légaré sur un type d'agence. Moi,  
13 j'irais... Je pense que si on doit aller à  
14 l'agence, c'est peut-être un budget basé sur les  
15 taxes, comme j'ai déjà dit. Et je signerais même  
16 des contrats, moi, personnellement, avec les  
17 municipalités. Parce que le Ministère, il passe à  
18 travers les municipalités. Quelles sont les plus  
19 près pour réparer un nid-de-poule? C'est souvent  
20 les employés, puis ils pourraient se faire envoyer  
21 un compte de la municipalité au Ministère, et on  
22 viendrait de régler un paquet de choses,  
23 probablement. On pourrait faire des économies  
24 d'échelle, probablement. Le syndicat des  
25 fonctionnaires, ils vont riposter, c'est évident.

1                   Mais il reste qu'il y a des... il y a  
2 beaucoup de mesures qui pourraient contrer ce que  
3 vous dites, mais à mon point de vue, c'est le  
4 député qui est très brillant, puis c'est quand  
5 même... une députation, ce n'est pas des fous, il  
6 ne cherche pas une entreprise en particulier, il  
7 cherche bien plus le nombre d'électeurs. S'il  
8 répare un rang où il y a cinquante (50) familles,  
9 c'est bien plus payant politiquement pour lui de  
10 faire le rang que d'avoir une asphalte qui a été  
11 vendue par une entreprise.

12                   Je pense qu'on fait une mauvaise analyse  
13 politique. Puis les députés, ils ne la font pas en  
14 fonction de l'usine, Monsieur Lachance, Monsieur le  
15 commissaire. Ils la font en fonction de leur  
16 rentabilité électorale, c'est-à-dire le nombre de  
17 votes. Et je crois beaucoup plus cette thèse-là que  
18 celle de la compromission avec un employeur. Moi je  
19 (inaudible).

20 Q. **[605]** Ce que vous me dites là, c'est que dans le  
21 fond, c'est que la politique partisane influence un  
22 peu les travaux faits par le ministère des  
23 Transports du Québec? Parce que là, vous dites que  
24 c'est le nombre de personnes qui habitent dans le  
25 rang?



1 R. Bien, un député dans un comté, là, il a été élu  
2 pour représenter ses citoyens. Si le rang 4, comme  
3 je disais tantôt, il n'est pas carrossable, il ne  
4 peut pas se présenter de porte à porte, puis  
5 « votez pour moi ». Ils ne sont même pas capables  
6 d'aller chercher... On minimise le rôle du député.  
7 Un député qui n'est pas ministre, Monsieur le  
8 commissaire, vous savez que c'est dur en maudit.  
9 Parce qu'il n'a pas de pouvoir de décision, lui. Et  
10 c'est pour ça que les ministres doivent écouter  
11 leurs députés. Bien sûr, s'assurer que tout est  
12 correct puis que c'est, comme en dit en anglais,  
13 que c'est « kosher ». Mais si on ne contraint le  
14 député à rien, je peux vous dire que ça ne serait  
15 pas jojo. Pourquoi qu'on élirait des députés,  
16 d'abord, si ce n'est pas pour faire de la  
17 représentation auprès du ministère des Transports  
18 sur le système routier dans son comté, sur le  
19 système de la santé, sur le système de l'éducation?  
20 S'il y a une école qui dégoutte à coeur de jour, le  
21 député bien sûr qu'il va intervenir. Il va essayer  
22 d'avoir un contrat pour réparer le toit. Je pense  
23 qu'on saisit mal, et je souhaite personnellement,  
24 je souhaite beaucoup, pour avoir été vingt-cinq  
25 (25) ans à l'Assemblée nationale, je souhaite qu'on

1 revalorise le rôle du député.

2 Q. **[606]** Il y a des gens du ministère des Transports  
3 qui nous ont dit qu'ils consultent les députés pour  
4 bâtir la programmation.

5 R. Oui, ils consultent.

6 Q. **[607]** Donc, ils sont consultés, là, puis ça c'est  
7 correct. C'est après, une fois qu'elle a été bâtie,  
8 cette programmation, de manière rigoureuse, après  
9 il se fait à la marge certaines interventions  
10 politiques qui affectent la programmation. Et moi,  
11 ma question c'était, cet aspect de politique  
12 partisan qui intervient, vient enlever de la  
13 rigueur un peu aux travaux. Parce que justement,  
14 parce qu'il y a cent (100) personnes dans le comté,  
15 on fait celui-là dans le rang, on fait celui-là  
16 plutôt que faire l'asphalte ailleurs qui en aurait  
17 peut-être plus besoin.

18 Et c'est pour ça que je me disais, comment  
19 on peut dépolitiser, en bout de piste, le ministère  
20 des Transports du Québec, pour que dans les faits  
21 tous les choix routiers soient faits en fonction de  
22 la rigueur et non pas à la marge par une certaine  
23 politique partisane?

24 R. On pourrait peut-être exiger des avis écrits sur  
25 les changements, comme vous dites. Ça c'est

1 possible.

2 (12:22:09)

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[608]** Je comprends que vous, vous n'avez pas de  
5 suggestion à faire?

6 R. Sur ça? Bien, je viens d'en faire une, là. Je pense  
7 qu'on pourrait exiger un avis écrit, pourquoi il y  
8 a eu changement à la programmation, si je comprends  
9 bien monsieur le commissaire. Et puis ça pourrait  
10 être intéressant, ça pourrait enlever la dimension  
11 de partisanerie, c'est ça que vous visiez. Moi je  
12 pense que ça serait ça qu'il faudrait faire, puis  
13 tu l'annexes au dossier. Tu annexes l'avis écrit au  
14 dossier. Parce qu'un député, d'après moi, il y a...  
15 qu'il soit libéral, qu'il soit caquiste, qu'il soit  
16 n'importe quoi, il a le droit de représenter ses  
17 citoyens.

18 Un ministre n'est pas obligé de se rendre à  
19 toutes les demandes, ça c'est clair. Mais il doit  
20 les écouter, au moins. Le pouvoir exécutif c'est  
21 très fort, avec des responsabilités. Mais le  
22 député, dans son comté, je dois vous dire qu'il en  
23 subi. Moi je n'ai pas toujours été ministre. Je  
24 peux vous dire que des cas d'asphalte, des cas de  
25 main-d'oeuvre, des cas d'emplois, c'est une

1 fonction qu'il va falloir revaloriser, en maudit à  
2 part de ça, parce que... je comprends votre  
3 question dans le sens, faut-il, faudrait-il enlever  
4 toute marge de partisanerie? Et ça, à mon point de  
5 vue, il faut en éliminer le plus possible, mais  
6 prendre les moyens. Ça peut être des moyens d'avis,  
7 c'est des moyens...

8 Il peut y avoir un ombudsman au Ministère,  
9 on en a créé un pour la Ville de Montréal. Il peut  
10 y avoir un ombudsman au Ministère qui permet des  
11 plaintes puis qui assure une confidentialité pour  
12 pas que les fonctionnaires se tapochent entre eux.  
13 Il y a une série de choses qu'on peut faire. Ça  
14 peut être une agence, une agence... mais il va y  
15 avoir les mêmes précautions à prendre, une agence,  
16 parce que les députés dans leur comté vont parler à  
17 l'agence s'ils parlent pas au Ministère. Je veux  
18 dire, on pourra jamais empêcher un député de faire  
19 de la représentation pour ses citoyens, il est élu  
20 pour ça.

21 Q. [609] Merci.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Est-ce qu'il y aura des contre-interrogatoires ou  
24 des interrogatoires.

25

1 Me ESTELLE TREMBLAY :

2 Très court.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Combien de temps?

5 Me ESTELLE TREMBLAY :

6 Croyez-moi. Mon avion décolle cet après-midi.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Oui, mais combien de temps, Maître Tremblay?

9 Me ESTELLE TREMBLAY :

10 Cinq minutes, c'est des points de détails. Cinq...

11 cinq à dix (10) minutes à peu près. Avant... je

12 souhaiterais le faire avant le dîner, si c'est

13 possible.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Alors, donc comme il est et vingt-cinq (12 h 25) et

16 vous dites cinq à dix (10) minutes. C'est ce que

17 vous dites?

18 Me ESTELLE TREMBLAY :

19 Oui. Oui. Mais, je peux pas gérer les réponses du

20 témoin, mais mes questions sont courtes.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Non, mais c'est parce que vous savez que si vos

23 questions amènent des réponses longues, ça ne sera

24 pas cinq à dix (10) minutes. J'essaie de vous

25 accommoder pour le faire avant que vous partiez,

1           mais ça va pas durer...

2           Me ESTELLE TREMBLAY :

3           Non, ça durera pas longtemps, de toute façon...

4           LA PRÉSIDENTE :

5           Bien, alors je vais vous donner jusqu'à moins quart  
6           (12 h 45).

7           Me ESTELLE TREMBLAY :

8           D'accord.

9           LA PRÉSIDENTE :

10          Ce qui fait vingt (20) minutes.

11          R. On pourrait peut-être avoir...

12          Q. **[610]** Oui. Attendez. Non, attendez. Est-ce que  
13          le...

14          Me MARIE-CLAUDE MICHON :

15          De notre côté, il y a pas de question. Par contre,  
16          je profiterais de l'occasion pour apporter une  
17          précision à la Commission concernant l'engagement  
18          de monsieur Chevrette de produire...

19          LA PRÉSIDENTE :

20          Oui, oui.

21          Me MARIE-CLAUDE MICHON :

22          ... son agenda.

23          LA PRÉSIDENTE :

24          Oui.

25

1 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

2 Alors, je me suis entretenu avec monsieur Crépeau  
3 durant la pause et les agendas des ministères et  
4 des ministres des Transports sont en la possession  
5 depuis l'automne dernier.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Oui, effectivement. Effectivement.

8 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

9 Très bien.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Est-ce que d'autres parties ont l'intention de  
12 poser des questions? Est-ce que d'autres personnes  
13 ont... d'autres parties ont l'intention de...

14 Me MÉLISSA CHARLES :

15 Nous n'avons pas de question, Madame la Présidente.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Parfait. Alors...

18 R. Je pourrais demander un deux minutes à la fin moi  
19 aussi, si vous me le permettez, pour donner des  
20 suggestions.

21 Q. **[611]** Allez-y, Maître Tremblay.

22 (12:26:00)

23 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ESTELLE TREMBLAY :

24 Q. **[612]** Alors, Monsieur Chevrette, pourriez-vous  
25 prendre votre agenda, s'il vous plaît?

1 R. Lequel?

2 Q. **[613]** Votre agenda de ministre pour l'année deux  
3 mille (2000).

4 R. Oui.

5 Q. **[614]** Alors, comme vous savez, monsieur Turcotte a  
6 inscrit des interventions dans son agenda, puis  
7 j'aimerais savoir qu'est-ce qui est inscrit dans  
8 votre agenda aux mêmes dates.

9 Alors, premièrement, monsieur Turcotte a  
10 inscrit la date du seize (16) novembre deux mille  
11 (2000) en disant qu'il avait reçu un appel de  
12 monsieur Cloutier. Vous, le seize (16) novembre  
13 deux mille (2000), est-ce que vous avez une  
14 intervention auprès de monsieur Turcotte ou de  
15 monsieur Cloutier?

16 R. Bien, le seize (16) novembre, Madame, je suis dans  
17 le Grand Nord pour des audiences publiques sur le  
18 cratère du Nouveau-Québec pour former un parc.

19 Q. **[615]** Bien. Le cinq (5) décembre deux mille (2000),  
20 voulez-vous indiquer à la Commission qu'est-ce qui  
21 est indiqué à votre agenda de ministre?

22 R. Cinq (5) décembre. Cinq (5) décembre deux mille  
23 (2000), je suis à Québec, j'ai eu une rencontre  
24 avec mon attaché politique sur le protocole Saint-  
25 Donat et plan de transport de Lanaudière. Et je



1 suis en période de questions, je suis en entrevue  
2 avec Jean Lapierre et je dîne avec le député du  
3 Bloc, je sais pas s'il était député.

4 Q. **[616]** Donc, vous êtes pas à votre bureau de comté.

5 R. Non, non, je suis à Québec.

6 Q. **[617]** Vous êtes à Québec.

7 R. Une rencontre avec Pierre Martin des chemins de  
8 fer, puis législation en Chambre de quinze à dix-  
9 huit (15 h 00-18 h 00); caucus sur la carte  
10 policière à dix-huit (18 h 00); vingt heures  
11 (20 h 00), je suis en législation en Chambre sur le  
12 projet de Loi 163.

13 Q. **[618]** Le six (6) décembre deux mille (2000), est-ce  
14 que vous êtes à Québec ou à Joliette?

15 R. Le six (6) décembre, je suis en législation en  
16 Chambre, à prévoir. Excusez, c'est pas ça. À huit  
17 heures (8 h 00), j'ai un comité ministériel du  
18 développement économique sur le Code du travail;  
19 j'ai une période de questions; je suis à la  
20 législation en Chambre sur le projet de Loi 129; de  
21 onze heures (11 h 00), je suis conseil des  
22 ministres; à quinze heures (15 h 00), législation;  
23 et de dix-neuf heures... de dix-sept à dix-neuf  
24 (17 h 00-19 h 00), une rencontre avec Mario  
25 Turcotte sur le...

1 Q. [619] Oui.

2 R. ... et en compagnie de André Picard, j'ai rencontré  
3 monsieur Mario Turcotte.

4 Q. [620] Relativement au projet de la route Saint-  
5 Donat.

6 R. Oui, c'est là, je pense, j'y dis...

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Maître Tremblay.

9 Me ESTELLE TREMBLAY :

10 Oui.

11 Me PAUL CRÉPEAU :

12 Vous nous avez fait parvenir ce document-là,  
13 caviardé, nous l'avons dans les onglets, je vous  
14 l'ai déjà dit. Alors, il est prêt pour être à  
15 l'écran afin que nos commissaires puissent suivre  
16 puis de... Alors, on a déjà cette pièce-là.

17 Me ESTELLE TREMBLAY :

18 Il est caviardé?

19 Me PAUL CRÉPEAU :

20 Oui.

21 Me ESTELLE TREMBLAY :

22 Je ne croyais pas qu'il était caviardé. Alors, quel  
23 onglet, Maître Crépeau?

24 VOIX NON IDENTIFIÉE :

25 L'onglet 7.

1 Me ESTELLE TREMBLAY :

2 L'onglet 7, Madame Blanchette.

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 Je... Voilà.

5 Me ESTELLE TREMBLAY :

6 Q. **[621]** Bien. Alors, monsieur Turcotte donc, a-t-il  
7 été informé par vous, le six (6) décembre deux  
8 mille (2000), que le maître d'oeuvre du projet  
9 serait la MRC de la Matawinie?

10 R. Je suis convaincu que c'est ça.

11 Q. **[622]** Oui. Allons au sept (7) décembre deux mille  
12 (2000) maintenant. Est-ce que, vous, vous avez  
13 quelque chose à votre agenda concernant la route de  
14 Saint-Donat; monsieur Turcotte, lui, a une  
15 rencontre avec monsieur Picard et monsieur  
16 Bilodeau, qui sont des gens de votre environnement?

17 R. J'ai rien avec monsieur Turcotte le sept (7).

18 Q. **[623]** Relativement à la route Saint-Donat?

19 R. Non.

20 Q. **[624]** Allons au huit (8) décembre deux mille  
21 (2000). Monsieur Turcotte dit avoir reçu un appel  
22 de vous. Est-ce qu'à votre agenda, vous avez une  
23 mention d'un appel ou d'une conversation ou d'une  
24 rencontre que vous auriez eue avec monsieur  
25 Turcotte?

1 R. Non, le huit (8), je suis une statutaire faune. Ça,  
2 ça veut dire qu'avec André Magny, on discutait des  
3 négos avec les autochtones.

4 Q. **[625]** Donc...

5 R. Je rencontre les membres du caucus de Lanaudière.  
6 « Période de questions. Briefing... », c'est quoi  
7 ça? Je sais pas. « Cérémonie d'assermentation des  
8 contrôleurs routiers. » C'était une grosse journée  
9 ça.

10 Q. **[626]** Donc, c'est une grosse journée, vous avez  
11 rien...

12 R. Non, j'ai rien pour monsieur.

13 Q. **[627]** Vous avez rien, vous avez pas le souvenir  
14 d'une conversation avec monsieur Turcotte?

15 R. Non. Non.

16 Q. **[628]** Allez à votre agenda maintenant le douze (12)  
17 décembre deux mille (2000).

18 R. Douze (12) décembre.

19 Me PAUL CRÉPEAU :

20 On n'a pas ça, Maître Tremblay.

21 Me ESTELLE TREMBLAY :

22 Je vais lui demander de le...

23 Me PAUL CRÉPEAU :

24 On n'a pas ces pièces-là. On nous a transmis une  
25 seule pièce, c'était l'agenda de la semaine du

1 quatre (4) décembre.

2 Me ESTELLE TREMBLAY :

3 Maître Vallières vous a transmis seulement cette  
4 semaine-là.

5 Q. **[629]** Est-ce que vous êtes en mesure, Monsieur  
6 Chevrette, de transmettre cette... la semaine du  
7 douze (12) décembre à la Commission, de la même  
8 manière que vous l'avez fait?

9 R. Le douze (12)...

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 C'est parce que vous comprendrez qu'on n'est pas en  
12 mesure de voir d'avance les sujets qui y sont  
13 traités. Les pièces... Maître Tremblay, les pièces  
14 doivent nous être transmises d'avance afin qu'on  
15 puisse les voir, faire le caviardage le cas échéant  
16 et de les vérifier. Ces règles-là sont connues  
17 depuis le début de la Commission. On ne les a pas.

18 Me ESTELLE TREMBLAY :

19 Je vais vous demander... je vais lui demander de  
20 vous les transmettre parce qu'il y a des  
21 informations importantes pour votre enquête sur ces  
22 dates-là.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Alors, nous sommes étonnés que vous ne nous les  
25 ayez pas fait parvenir avant.

1 Me ESTELLE TREMBLAY :

2 Je n'ai pas la maîtrise de l'agenda du ministre,  
3 Madame, ça ne fait pas partie des documents qui  
4 sont en la possession du Parti québécois.

5 Q. [630] Alors, est-ce que vous avez une...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Vous les avez eues certainement avant maintenant.

8 Me ESTELLE TREMBLAY :

9 J'ai eu l'information verbalement, de maître  
10 Vallières, mais j'ai pas le document. J'ai pas  
11 droit d'avoir ce document.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Mais vous l'avez en votre possession en ce moment.

14 Me ESTELLE TREMBLAY :

15 Non, je l'ai pas. J'ai seulement une information  
16 verbale. Parce que...

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Vous avez cette information verbale depuis quand?

19 Me ESTELLE TREMBLAY :

20 J'ai eu cette information verbale hier.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Vous auriez pu la transmettre à maître Crépeau.

23 Me ESTELLE TREMBLAY :

24 Bien, moi, je pensais que ça avait été transmis,  
25 qu'il y aurait des questions à ce sujet-là. Il y a

1 eu des questions, d'ailleurs, ce matin à ce sujet-  
2 là, Madame Charbonneau.

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 J'ai certainement pas d'objection à ce qu'on pose  
5 des questions mais certainement pas aller dans  
6 l'agenda, utiliser des pièces ou encore produire  
7 des pièces qu'on n'a pas eu la chance de voir.

8 D'ailleurs, on remarque, à l'agenda, il y a pas les  
9 téléphones. Vous demandez à monsieur Chevrette s'il  
10 y a des téléphones mais...

11 Me ESTELLE TREMBLAY :

12 Non.

13 Me PAUL CRÉPEAU :

14 ... il faudrait peut-être lui demander si tous ses  
15 téléphones apparaissent dans l'agenda. Ce sont ses  
16 déplacements qui apparaissent. Alors, ça sert à  
17 rien de regarder un agenda pour voir s'il y a des  
18 téléphones.

19 Me ESTELLE TREMBLAY :

20 Non, mais parfois le déplacement peut montrer que  
21 le téléphone était plutôt... hypothétique.

22 Q. **[631]** Alors, est-ce que c'est possible, Monsieur  
23 Chevrette, de prendre l'engagement de transmettre à  
24 maître Crépeau votre agenda pour les dates du huit  
25 (8) décembre, douze (12) décembre, quinze (15)

1 décembre et vingt (20) décembre?

2 R. Bien sûr.

3 Q. [632] Oui. Alors, ce sera l'engagement?

4 LA GREFFIÈRE :

5 Vous avez dit le douze (12), le quinze (15), le  
6 vingt (20).

7 Me ESTELLE TREMBLAY :

8 Le douze (12), le quinze (15), le vingt (20).

9 LA GREFFIÈRE :

10 C'est tout?

11 Me ESTELLE TREMBLAY :

12 Douze (12), quinze (15) et vingt (20).

13 R. Douze (12), quinze (15) et vingt (20).

14 VOIX NON IDENTIFIÉE :

15 (Inaudible).

16 Me ESTELLE TREMBLAY :

17 Huit (8), je crois que vous l'avez, Maître Crépeau.

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Il est à... Non. Oui, il est à l'écran.

20 Me ESTELLE TREMBLAY :

21 Il est à l'écran, 8. Alors, ça serait douze (12),  
22 quinze (15), vingt (20) décembre.

23 LA GREFFIÈRE :

24 Ce sera l'engagement 75 puisque l'autre était 74.

25



1 149E-75 : Engagement du témoin à déposer ses  
2 agendas des 12, 15 et 20 décembre 2000  
3

4 Me ESTELLE TREMBLAY :

5 Q. **[633]** Alors, le douze (12) décembre, Monsieur  
6 Chevrette, avez-vous une intervention relativement  
7 à la route Saint-Donat?

8 R. Le douze (12) décembre. Non, c'est une discussion  
9 avec mon sous-ministre.

10 Q. **[634]** Relativement à cette route-là?

11 R. C'est « Plan de transport Lanaudière, André  
12 Trudeau ». J'ai ça à l'agenda ici.

13 Q. **[635]** Le quinze (15) décembre, vous avez témoigné  
14 ce matin...

15 R. Le quinze (15) décembre...

16 Q. **[636]** ... vous avez eu une intervention dans votre  
17 agenda relativement à la route Saint-Donat?

18 R. Oui, le quinze (15) décembre, j'ai rencontré le  
19 maire de Saint-Donat, monsieur Neveu...

20 (12:33:52)

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Je m'excuse. Avant de répondre, peut-être que  
23 maître Crépeau pourrait prendre connaissance de  
24 cette page-là.  
25

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Oui.

3 R. Quinze (15) décembre, c'est monsieur Paquin, maire  
4 de Saint-Donat, monsieur Neveu, préfet, monsieur  
5 Gaillardetz, MRC. C'est le dossier Saint-Donat.  
6 C'est là qu'on a expliqué un peu que j'enverrais un  
7 protocole dans les jours suivants. Je pense que  
8 c'est parti... Je ne suis pas sûr si c'est pas le  
9 vingt (20) que ça a parti. Je ne sais pas.

10 Me ESTELLE TREMBLAY :

11 Q. **[637]** Et le vingt (20) décembre, est-ce qu'il est  
12 exact de dire que c'est la date où le projet a été  
13 transmis à la MRC...

14 R. Exact.

15 Q. **[638]** ... selon les informations que vous avez?

16 R. Oui.

17 Q. **[639]** Bon. Et monsieur Turcotte aurait reçu un  
18 appel de monsieur Cloutier le vingt (20) décembre  
19 deux mille (2000), selon son témoignage?

20 R. Bien, ça, bien, moi, ce que je...

21 Q. **[640]** Mais, vous, vous n'avez pas d'information là-  
22 dessus?

23 R. Ce que je vous dis, moi, c'est que les maires qui  
24 m'ont rencontré le quinze (15), là, savaient tous  
25 qu'ils recevraient des documents puis que

1 j'enverrais un projet pour le vingt (20). Mais ce  
2 n'est pas nécessairement le vingt (20).

3 Q. **[641]** Donc, le quinze (15), la Municipalité de la  
4 MRC savait?

5 R. Le savait. Exact.

6 Q. **[642]** Le savait que votre décision était prise?

7 R. Exact.

8 Q. **[643]** C'est bien. En ce qui concerne monsieur  
9 Cloutier, pour répondre à une question du  
10 commissaire Lachance lors de la présence de  
11 monsieur Cloutier au mois de mai deux mille treize  
12 (2013), est-ce que, vous comme ministre, vous  
13 saviez que monsieur Cloutier avait été visé par une  
14 enquête du Bureau canadien de la concurrence sur  
15 les pratiques collusoires entourant l'octroi de  
16 contrats de déneigement?

17 R. Je l'ai su par le journal Le Droit du vingt-quatre  
18 (24) octobre.

19 Q. **[644]** De quelle année?

20 R. Il me semble que c'est deux mille un (2001). Deux  
21 mille (2000), deux mille un (2001). Attendez un  
22 peu! Vingt-quatre (24) octobre, je me rappelle  
23 parce que je lis rarement Le Droit, puis j'ai tombé  
24 sur le journal du Droit, et c'est là que j'ai  
25 découvert qu'il était...

1 Q. [645] Donc, vous saviez cette information-là?

2 R. Oui, oui, oui.

3 Q. [646] Maintenant, est-ce que, en ce qui concerne le  
4 contrat de construction, vous avez témoigné ce  
5 matin à l'effet que vous n'étiez pas intervenu en  
6 faveur de Pavage Desjardins, est-ce que c'est le  
7 Ministère qui accordait le contrat de construction  
8 ou c'est la MRC?

9 R. Non, c'est la MRC. Puis ce que je ne sais pas, là,  
10 c'est : Est-ce qu'ils sont allés en soumission ou  
11 pas? Je ne le sais pas.

12 Q. [647] Vous ne le savez pas?

13 R. Non. Je ne suis pas au courant. Puis je ne sais  
14 même pas la date qu'ils auraient octroyé le  
15 contrat. Mais je pense que c'est le commissaire  
16 Lachance qui m'a demandé tantôt si j'avais eu  
17 connaissance exacte. C'est non.

18 Q. [648] Madame Blanchette...

19 R. Parce qu'ils auraient pu effectivement... Je ne  
20 sais pas s'ils sont allés en soumission ou pas.  
21 Parce qu'eux autres n'ont pas les mêmes règles que  
22 le Ministère. Une municipalité pourrait octroyer  
23 son contrat à... Je ne connais pas toutes les lois  
24 municipales, moi.

25 Q. [649] Alors, si je comprends bien votre témoignage,

1 le processus d'octroi de contrats, vous n'êtes pas  
2 intervenu puis vous n'avez pas d'information à ce  
3 sujet?

4 R. Ah non! Puis je n'ai jamais... Je ne suis jamais  
5 intervenu après le vingt-deux (22) janvier auprès  
6 de la MRC. Jamais. Je les ai laissés travailler.  
7 Puis sachant que Mario Turcotte était représentant  
8 du Ministère, je n'ai pas eu... je n'ai même pas eu  
9 de rencontre avec monsieur Gaillardetz ou monsieur  
10 Neveu après le vingt-deux (22), après ma signature.

11 Q. **[650]** Madame Blanchette, pourriez-vous mettre à  
12 l'écran les notes sténographiques du premier (1er)  
13 mai deux mille treize (2013) à la page 182 ligne  
14 14.

15 Alors, monsieur Cloutier témoigne qu'au  
16 mois d'août deux mille un (2001) vous envisagiez de  
17 faire un voyage, et que c'est la raison pour  
18 laquelle vous auriez reçu, par l'intermédiaire de  
19 monsieur Beaulieu, un pot-de-vin de vingt-cinq  
20 mille dollars (25 000 \$).

21 R. C'est tout à fait...

22 Q. **[651]** Est-ce que, en août deux mille un (2001), il  
23 est vraisemblable de dire que vous envisagiez déjà  
24 un voyage autour du monde?

25 R. Voyons! Je ne savais pas d'abord que je

1 démissionnerais. Voyons! Ça, je l'ai écouté ce  
2 témoignage-là. C'est farfelu au bout, c'est  
3 impensable.

4 Q. **[652]** Alors, ce voyage, vous l'avez envisagé à  
5 quelle époque? Avant ou après votre démission?

6 R. Je l'ai envisagé au mois de mars, dans la deuxième  
7 partie de mars de deux mille deux (2002), après  
8 avoir quitté la politique le vingt-neuf (29)  
9 janvier deux mille deux (2002). Je ne savais pas  
10 que je ferais un voyage de cent (100) jours.

11 Q. **[653]** Donc, vous ne saviez pas ça au cours de  
12 l'année deux mille (2000) ou au cours de l'année  
13 deux mille un (2001)?

14 R. Non. Pas plus que je savais qu'en quatre-vingt-dix-  
15 neuf (99) je changerais le calendrier des  
16 soumissions, voyons.

17 Q. **[654]** Bon. Et est-ce que votre voyage a commencé  
18 après le mois de mars deux mille deux (2002)?

19 R. Ah oui, il a commencé, je pense, c'est le onze (11)  
20 mai.

21 (12:39:17)

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[655]** Mais comment expliquer, alors, que monsieur  
24 Cloutier savait que ce voyage coûterait exactement  
25 la somme de cent mille dollars (100 000 \$)?

1 R. Ah, bien ça, c'est une pure coïncidence, Madame,  
2 parce que je... moi je savais-tu que je ferais un  
3 voyage de cent mille (100 000 \$)? Je connaissais-  
4 tu... je ne savais même pas que je ferais un  
5 voyage. Il n'y a pas un ministre qui peut faire un  
6 voyage de cent (100) jours, vous le savez. Donc,  
7 aurait fallu qu'à ce moment-là j'aie prémédité ma  
8 démission du vingt-neuf (29) janvier, pensons-y  
9 trente (30) secondes, ça n'a ni queue ni tête, ça  
10 ne tient pas debout.

11 Me ESTELLE TREMBLAY :

12 Q. **[656]** Alors, pouvez-vous...

13 R. Ça, c'est des ramassis d'informations qu'il a pris  
14 après, puis il s'est bâti une histoire pour la  
15 Commission.

16 Q. **[657]** Pouvez-vous expliquer à la Commission dans  
17 quelles circonstances vous avez été appelé à  
18 démissionner, en janvier deux mille deux (2002)?

19 R. Les circonstances, c'est qu'il y a eu un  
20 remaniement ministériel, tout le monde s'en  
21 rappellera, puis il y avait Jacques Brassard et moi  
22 en particulier qui écopions du remaniement. Et  
23 j'étais au Japon quand je l'ai appris. J'ai  
24 redescendu en vitesse au Québec. Brassard m'a  
25 parlé, puis on a décidé qu'on démissionnait

1 ensemble. Moi, ils me laissaient le dossier  
2 autochtone, point. Brassard, ils ne lui donnaient  
3 aucun ministère sauf leader. Puis on s'est  
4 concertés sur l'heure du midi le vingt-neuf (29),  
5 puis on a démissionné, donc... puis j'ai eu de la  
6 peine.

7 Q. **[658]** Et votre décision n'était pas prise avant ce  
8 moment-là?

9 R. Ah, pas du tout. Au contraire, je pensais finir  
10 minimalement mon mandat correctement. Je ne suis  
11 pas un lâcheux, moi, d'habitude. Mais là, j'étais  
12 en furie, puis j'ai démissionné.

13 Q. **[659]** Il a été question au cours du témoignage de  
14 monsieur Cloutier de la municipalité de Sainte-  
15 Julienne.

16 R. Oui.

17 Q. **[660]** D'un contrat ou d'une subvention. Alors,  
18 qu'en est-il, Monsieur Chevrette?

19 R. Je pense que monsieur Lachance, le commissaire, a  
20 essayé de clarifier le dossier de la 125, en haut,  
21 quand monsieur Cloutier est passé. Ce n'est pas du  
22 tout la même affaire, pas une minute. La route de  
23 Saint-Donat c'était un lien est-ouest. Le projet de  
24 Sainte-Julienne c'était tout simplement le  
25 programme ReviCentre. Et je pense que ça sonne



1           quelque chose à vos oreilles.

2                       Le projet ReviCentre c'était quand on  
3           passait une route, puis la municipalité pouvait...  
4           c'était un programme du MAM, du ministère des  
5           Affaires municipales, mais amalgamé avec le  
6           ministère des Transports. Et le maire est venu avec  
7           monsieur... avec son directeur général, monsieur  
8           Jetté et monsieur Argoragi. Ils sont venus me voir  
9           en octobre pour me dire : « On a un plan de  
10          ReviCentre, la route va passer... » C'était... il y  
11          a beaucoup de commerces de chaque côté, c'est la  
12          125 tout de suite à côté de Saint-Esprit, ça.

13                      Et donc, ils ont présenté un projet de  
14          ReviCentre, ça a été négocié par la suite entre le  
15          ministère des Transports, puis je suppose des  
16          Affaires municipales, puis il y a une subvention  
17          qui est arrivée pour ça. Parce qu'on ne voulait pas  
18          refendre la route, s'il passait des égouts, les  
19          aqueducs. Parce que quand on fend une route, on  
20          s'achète des problèmes puis des coûts additionnels  
21          longtemps. Et le programme ReviCentre permettait de  
22          réaménager leur centre de ville. Il y a eu des  
23          lumières de circulation, c'est très très dangereux.  
24          C'est un programme régulier. J'en ai...

25          Q. [661] Est-ce que vous avez eu un pot-de-vin en

1 relation avec ce programme dans Sainte-Julienne?

2 R. Je n'ai pas eu de pot-de-vin, ni à Sante-Julienne,  
3 ni à Chertsey, ni à Saint-Donat. C'est-tu clair,  
4 ça? Jamais.

5 Q. **[662]** Très bien. Il a été question aussi, au cours  
6 du témoignage de monsieur Cloutier, d'un voyage à  
7 Charlevoix, dans Charlevoix. Est-ce que vous saviez  
8 que la résidence appartenait à monsieur Cloutier?

9 R. Non.

10 Q. **[663]** Ou était louée par monsieur Cloutier?

11 R. Non. Je peux raconter...

12 Q. **[664]** Pourriez-vous expliquer aux commissaires...

13 R. Permettez-vous avant de vous dire que c'est... j'ai  
14 rencontré le six (6) novembre le maire, avec  
15 monsieur Argoragi...

16 Q. **[665]** De quelle année?

17 R. De deux mille (2000). Et puis le vingt-six (26)  
18 février, à nouveau, parce qu'il trouvait que ça  
19 traînait, puis après ça, ça a été signé, les  
20 documents, de façon normale, je ne sais pas.

21 Q. **[666]** Et vous n'avez pas eu de contact, directement  
22 ou indirectement, avec monsieur Cloutier,  
23 relativement à...

24 R. À ça? Jamais.

25 Q. **[667]** ... à Sainte-Julienne?

1 R. Jamais.

2 Q. [668] D'accord.

3 R. Non, puis ni la firme Roche puis ni rien, là. Moi,  
4 c'est... c'est le maire, puis il vous dirait... il  
5 vous dirait la même chose que je vous dis, c'est un  
6 programme revicentre. Mais, pour revenir à votre  
7 question précise, à Pointe-au-Pic ou à La Malbaie,  
8 là.

9 Q. [669] Oui. Hum, hum.

10 R. Ça, c'est le vingt-trois (23) et vingt-quatre (24)  
11 juin, je pense, deux mille un (2001). Je reçois un  
12 appel, ou c'est ma conjointe qui a reçu un appel,  
13 on avait... on arrivait... on allait souvent les  
14 fins de semaine au Mont-Tremblant, La Malbaie, à  
15 Pointe-au-Pic, au Bic à Rimouski, par exemple. On  
16 allait faire deux jours de temps en temps, pas le  
17 temps que j'étais ministre, j'en ai pas fait à mon  
18 goût, là, mais on en faisait sur une base...  
19 mettons trimestriel ou aux quatre mois. Et les  
20 femmes se sont appelées, puis elles ont dit... elle  
21 a dit : « Gilles... », je pense c'est sa femme à  
22 Gilles qui a dit : « Viens, on a une maison pour la  
23 fin de semaine. » C'est ça, on est partis. Il  
24 fallait acheter notre bouffe, les femmes se sont  
25 occupées de la bouffe. Moi, j'ai descendu avec ma

1 conjointe, on est arrivés là, j'ai dit : « Comment  
2 ça coûte? » parce qu'on payait toujours notre  
3 maison moitié-moitié. Il dit : « Mon boss m'a dit  
4 que la... c'est loué par Roche et ça appartient à  
5 une madame... une personne... une personne, oui, je  
6 sais pas si c'est une madame ou un monsieur, qui  
7 travaille dans les musées à New York et elle est à  
8 vendre. Je vais l'examiner demain parce que c'est  
9 possible que je fasse une... que je soumissionne  
10 dessus pour l'acheter si ça coûte pas trop cher. »  
11 J'ai dit : « C'est correct. » On s'est assis, on a  
12 soupé, on a mangé, on a soupé. Le lendemain, on est  
13 allés jouer au golf. Et puis en revenant du golf,  
14 Gilles a évalué la... la maison, il a fait le tour  
15 de... de toutes les pièces, puis il a fait... il  
16 s'est promené alentour de la maison, c'est un  
17 évaluateur. Il est rentré, puis il dit : « Non, je  
18 ferai pas de... je ne ferai pas de soumission parce  
19 que ça coûterait trop cher la remettre à niveau »,  
20 mais c'est pas... j'ai jamais eu...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 On est rendu midi quarante-six (12 h 46) et... et  
23 il va falloir abréger, Monsieur.

24 R. Bien, en tout cas...

25

1 Me ESTELLE TREMBLAY :

2 Q. [670] Donc...

3 R. ... je peux-tu continuer, s'il vous plaît?

4 Q. [671] Vous voulez terminer. Donc, pour vous, ce  
5 n'était pas...

6 R. Ah! C'est moi... moi, il faut que j'abrège?

7 Q. [672] Oui.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. [673] C'est pas tellement dans le mandat de la  
10 Commission, là, ça.

11 Me ESTELLE TREMBLAY :

12 Q. [674] Alors, est-ce que c'était la maison de Gilles  
13 Cloutier pour vous?

14 R. Bien, pour moi, c'était pas la maison de Gilles  
15 Cloutier, c'était une maison qui appartenait à  
16 quelqu'un...

17 Q. [675] Donc, vous y alliez parce que monsieur  
18 Beaulieu voulait l'acheter.

19 R. Exact.

20 Q. [676] O.K.

21 R. Puis on n'a jamais vu... on a acheté notre bouffe,  
22 puis on a pris notre vin, puis on s'est en revenu,  
23 puis c'est tout. J'ai jamais revu Cloutier là.

24 Q. [677] Madame Blanchette, pourriez-vous mettre à  
25 l'écran l'onglet 5.

1 R. L'onglet 5.

2 LA GREFFIÈRE :

3 Est-ce qu'on peut coter l'agenda?

4 Me ESTELLE TREMBLAY :

5 Oui.

6 LA GREFFIÈRE :

7 L'onglet 4, 1670, l'onglet 7, 1671 et là ce sera...

8 Me ESTELLE TREMBLAY :

9 L'onglet...

10 LA GREFFIÈRE :

11 ... 1672 pour l'onglet...

12 Me ESTELLE TREMBLAY :

13 1672. Merci. Alors, pour...

14

15 149P-1671 : Agenda - Semaine du 4 décembre au 10  
16 décembre 2000

17

18 149P-1672 : Analyse des contributions par parti  
19 politique provincial entre 1997 et  
20 2012

21

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Maître Tremblay, je veux juste savoir combien de  
24 questions avez-vous encore?

25

1 Me ESTELLE TREMBLAY :

2 Je voulais introduire ce tableau et lui demander  
3 d'où il provenait puis que vous puissiez en prendre  
4 connaissance.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Est-ce que c'est tout?

7 Me ESTELLE TREMBLAY :

8 Oui, il me reste une finale après.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Non, non, ce n'est pas ça la question. La question,  
11 c'est que si vous en avez pour plus...

12 Me ESTELLE TREMBLAY :

13 Non.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 ... je couperai pas votre... votre interrogatoire,  
16 mais nous allons suspendre et revenir après l'heure  
17 de la pause.

18 Me ESTELLE TREMBLAY :

19 À deux heures (14 h 00)? Je peux revenir à deux  
20 heures (14 h 00) si vous voulez, mais je  
21 préférerais finir parce que j'en ai pas pour  
22 longtemps.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Oui, je comprends que c'est ça que vous  
25 préféreriez, mais je vous avais donné jusqu'à moins

1 quart (12 h 45), il est rendu moins dix (12 h 50).  
2 Vous m'aviez dit dix (10) minutes, ça en fait  
3 presque une demi-heure.

4 Me ESTELLE TREMBLAY :

5 Comme je vous ai dit, je peux pas mesurer la  
6 longueur des... des réponses. Alors...

7 R. C'est de ma faute.

8 Q. **[678]** ... je voulais introduire ce document pour  
9 les commissaires.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Moi, j'ai aucun problème avec ça, là.

12 Me ESTELLE TREMBLAY :

13 O.K.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Je vous demande combien de temps en avez-vous?

16 Q. **[679]** Puis vous, vous en avez pour combien de  
17 temps?

18 R. Ah! Moi, c'est cinq minutes, c'est...

19 Q. **[680]** Bon. O.K. Alors, nous allons reprendre...

20 R. À moins que vous ayez des questions.

21 Me ESTELLE TREMBLAY :

22 Bien, moi, j'aimerais, si c'était possible...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 On n'a pas de question, nous allons reprendre donc  
25 à deux heures et quart (14 h 15) cet après-midi.



1 R. Deux heures et quart (14 h 15).

2 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

3 REPRISE DE L'AUDIENCE

4 (14:36:38)

5 Me PAUL CRÉPEAU :

6 Alors, Madame la Présidente, deux petites choses.

7 Maître Tremblay nous a quittés. Elle nous a fait le  
8 message avant de partir qu'elle n'avait plus de  
9 questions à poser...

10 VOIX NON IDENTIFIÉE :

11 Elle ne demande pas le dépôt du document. Elle clôt  
12 son contre-interrogatoire.

13 Me PAUL CRÉPEAU :

14 Alors, je fais le message pour maître Tremblay que  
15 le contre-interrogatoire est clos. Et dans un autre  
16 ordre d'idées, j'ai fait des vérifications ce midi.  
17 Dans le cadre d'une demande d'engagement qu'on a  
18 faite, qui était l'engagement 74 où on demandait à  
19 monsieur Chevrette de déposer ses agendas de  
20 quatre-vingt-dix-neuf (99), deux mille (2000) et  
21 deux mille un (2001), j'ai fait les vérifications,  
22 je le disais, je vous le disais ce midi que nous  
23 avions ces pièces-là. Et on s'aperçoit qu'on a une  
24 réponse, en fait, incomplète ou qui n'a pas été  
25 complétée, et nous n'avions pas les agendas de

1 monsieur Chevrette de quatre-vingt-dix-neuf (99),  
2 deux mille (2000), deux mille un (2001). Alors, je  
3 vais maintenir la demande. Et j'ai compris de mon  
4 collègue que c'est quelque chose qu'il a en main en  
5 ce moment et qu'il pourrait remettre à la  
6 Commission dans les prochains jours, une copie des  
7 agendas de quatre-vingt-dix-neuf (99), deux mille  
8 (2000) et deux mille un (2001).

9 Me ÉRIC VALLIÈRES :

10 C'est exact.

11 Me PAUL CRÉPEAU :

12 Alors ça termine le message que j'avais à faire. Je  
13 sais que monsieur Chevrette a des... J'ai compris  
14 aussi qu'il avait des choses à vous dire. Alors je  
15 vous laisse avec monsieur Chevrette.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. [681] Avant que vous preniez la parole, Monsieur  
18 Chevrette, moi, j'aurais une dernière question à  
19 vous poser. J'aimerais m'assurer auprès de vous et  
20 que vous réfléchissiez comme il faut à la  
21 question : Est-ce que, en aucun temps, vous n'avez  
22 fait de voyage où on vous aurait payé le mode de  
23 transport, n'importe quel mode de transport? Est-ce  
24 que quelqu'un ou vous avez toujours payé?

25 R. Je n'ai aucun souvenir, Madame, de quelqu'un qui

1           aurait payé un transport. Aucun souvenir.

2           Q. **[682]** Alors votre réponse, ce n'est pas non, c'est  
3           que vous ne vous souvenez pas si quelqu'un aurait  
4           payé pour vous?

5           R. Ça me surprendrait, mais je n'ai aucun souvenir.  
6           Très honnêtement.

7           Q. **[683]** Parfait. Alors, qu'est-ce que vous voulez  
8           dire?

9           R. Bien, on m'a demandé, j'ai rencontré monsieur  
10          Tremblay qui m'avait demandé de réfléchir peut-être  
11          à quelques suggestions. Donc, je fais les  
12          suggestions suivantes. À la fin de...

13          Q. **[684]** Monsieur Tremblay?

14          R. L'avocat Tremblay.

15          Q. **[685]** Ah! Oui, oui. D'accord.

16          R. Je l'avais rencontré avec...

17          Q. **[686]** Maître Tremblay.

18          R. Maître Tremblay, avec monsieur Légaré, je crois que  
19          j'ai rencontré, il y a quelques mois. Et j'ai  
20          réfléchi, parce que je me suis rappelé que, dans  
21          les derniers mois où j'ai été ministre, j'avais  
22          commencé à travailler sur un projet de loi-cadre  
23          pour le ministère des Transports. Parce que vous  
24          avez remarqué aussi que monsieur... Je vais essayer  
25          d'aller vite, là. Monsieur qui a témoigné, le sous-

1 ministre, là, monsieur... Monsieur Beaulieu, avait  
2 parlé que j'étais intéressé aux dépassements. C'est  
3 parce qu'on avait constaté des dépassements assez  
4 majeurs. Ça avait inquiété monsieur Baril qui m'en  
5 a parlé. On a convoqué la commission, la Direction  
6 générale, puis on a regardé les dépassements. Puis  
7 on a dit : « Dorénavant, les dépassements majeurs,  
8 on veut les avoir sur nos bureaux. »

9 De mémoire, je ne sais pas si on en a eu  
10 un. Mais ça m'a poussé à travailler avec monsieur  
11 Baril sur un projet de loi-cadre pour les  
12 dépassements. Parce que, souvent, on annonce un  
13 projet au gouvernement, et vous le savez très bien,  
14 il se fait dans trois, quatre ans. Les chiffres ne  
15 sont pas actualisés avant le départ du projet. Et  
16 ainsi de suite. Ils ajoutent en cours de route.  
17 Prenons le métro de Laval, une ou deux stations, on  
18 ajoute des stationnements, on ajoute un hangar, on  
19 ajoute ci, on ajoute ça. Et le prix de trois cent  
20 soixante-dix-huit millions (378 M\$) au départ  
21 devient sept, huit cents millions (7-800 M\$). Et  
22 les publics cherchent la bête noire qui a permis  
23 tout ça.

24 C'est une loi-cadre qui obligerait tous  
25 ceux qui travaillent dans la construction,

1 l'éducation, la santé, le transport, tous les  
2 ministères qui font de la construction, à  
3 s'assujettir à des règles de publication très  
4 strictes et même de publicisation très strictes des  
5 ajouts ou des dépassements. Ça peut être la  
6 convention des travailleurs, que les chiffres...  
7 les coûts de main-d'oeuvre ont augmenté. Ça peut  
8 être les coûts de matériaux. Ça peut être aussi  
9 l'ajout d'une dimension qui n'était pas prévue au  
10 départ.

11 Deuxième suggestion. Je pense qu'il faut  
12 rapatrier au ministère des Transports au plus  
13 sacrant les pouvoirs de conception et de  
14 surveillance des travaux. On sait que le budget  
15 base zéro a fait en sorte que le Ministère s'est  
16 vidé. Tout le monde en a parlé, je pense, ici, même  
17 au niveau des sous-ministres et des sous-ministres  
18 associés. Moi, je pense que c'est le temps de se  
19 reconstituer des équipes pour la conception et la  
20 surveillance, parce qu'il y a beaucoup de bureaux  
21 d'ingénieurs qui ont mis à pied des gens  
22 d'expérience, des gens honnêtes. Et avec les neuf  
23 cent soixante et un (961) postes, je pense, qui  
24 sont octroyés présentement, je ne suis pas sûr,  
25 mais j'ai entendu ça, là, je pense qu'on devrait

1 reconstituer l'équipe de surveillance, une équipe  
2 de surveillance et de conception, parce que c'est  
3 très important.

4 Si on laisse au privé le soin de concevoir,  
5 c'est un peu comme c'est arrivé à la Société  
6 d'assainissement des eaux, là, on surdimensionne un  
7 projet, c'est payant pour tout le monde, mais pas  
8 pour nécessairement pour le ministère des  
9 Transports. Donc, ça, c'est une deuxième  
10 suggestion.

11 La troisième. Garder au gouvernement, même  
12 s'il allait vers une agence, garder toujours le  
13 pouvoir de développement du réseau au niveau du  
14 gouvernement.

15 La quatrième. Si on y va avec une agence,  
16 même je devrais dire, même avec le Ministère, on  
17 devrait dorénavant arriver avec un budget basé sur  
18 les taxes sur l'essence. Ça permettrait une grande  
19 planification non seulement pour l'État, pour  
20 l'entretien des routes, la mise à jour des  
21 infrastructures, et tout, mais ça permettrait  
22 également aux entreprises en général de moderniser  
23 leurs équipements puis d'avoir une meilleure  
24 productivité. Je suis convaincu que ça serait une  
25 bonne chose que d'avoir un budget, on sait d'avance

1 comment on va avoir, puis on n'est pas assujetti  
2 chaque année aux aléas d'un ministre des Finances  
3 qui donne des, qui accorde des crédits aux  
4 ministères.

5 Puis l'autre. Je pense, j'y réfléchis  
6 depuis deux, trois jours en particulier celui-là.  
7 C'est que j'ai écouté monsieur Gilles Roussy. Puis  
8 je pense qu'un recueil de prix, un recueil de prix  
9 du bitume par région serait important. Ça éviterait  
10 que les monopoles chargent trop cher le bitume,  
11 autant pour les municipalités que pour les... peut-  
12 être même les particuliers.

13 Donc, voilà un peu les suggestions. J'ai  
14 parlé ce matin d'un ombudsman pour le Ministère.  
15 Puis j'ai parlé également d'une priorité d'emploi  
16 pour les travailleurs d'une région quand il y a un  
17 projet. On éviterait beaucoup de confrontation, à  
18 mon point de vue. Et puis c'est à peu près tout  
19 comme suggestions. Puis je voudrais vous remercier,  
20 Madame la Présidente, merci, Monsieur le  
21 Commissaire, de m'avoir permis de donner ma version  
22 des faits. Et puis je vous souhaite bonne chance  
23 dans l'élaboration, dans la finalisation de votre  
24 mandat.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci, Monsieur Chevrette.

3 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Alors, comme l'horaire nous... c'est-à-dire que,  
6 comme nous avons siégé ce matin et que nous  
7 devions, nous ne devions siéger que le vendredi  
8 matin, je vais ajourner, nous allons ajourner les  
9 travaux à lundi prochain.

10 LA GREFFIÈRE :

11 Est-ce que je peux vérifier quelle pièce maître  
12 Tremblay veut retirer? Est-ce que c'est la  
13 dernière?

14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 On ne retire pas de pièce.

16 LA GREFFIÈRE :

17 Vous ne retirez pas?

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 On maintient la demande d'engagement.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 C'est que la pièce que maître Tremblay a portée à  
22 l'écran, elle la retire et ne désire pas la  
23 déposer.

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Ce qui était, je pense, l'onglet a...



1 LA PRÉSIDENTE :

2 C'est ça. C'est ça. Alors donc, à lundi.

3 AUDIENCE AJOURNÉE AU 12 MAI 2014

4

---

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23

SERMENT

Nous, soussignés, JEAN LAROSE et DANIELLE BERGERON,  
sténographes officiels, certifions que les pages  
qui précèdent sont et contiennent la transcription  
fidèle et exacte de l'enregistrement numérique, le  
tout hors de notre contrôle et au meilleur de la  
qualité dudit enregistrement.

Le tout conformément à la loi.

Et nous avons signé,

---

Jean Larose (Tableau #254493-8)

Sténographe officiel

---

Danielle Bergeron (Tableau #289077-1)

Sténographe officielle